

POLE PERFORMANCE DE LA GESTION PUBLIQUE
DIRECTION DES FINANCES ET DU CONSEIL DE GESTION

Ref : 75520

N° G **1**

Session du jeudi 13 juin au vendredi 14 juin 2024

Objet : Piloter la stratégie budgétaire (politique G04) - Résultat de l'exercice 2023

POUR DECISION

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation les résultats connus de l'exercice 2023, définitivement arrêtés après rapprochement avec le comptable public. La Commission Finances et Evaluation des politiques publiques du 31 mai 2024 a émis un avis favorable sur ce dossier.

I. Contexte :

L'année 2023 a été marquée par une dégradation de la situation financière des collectivités qui s'inscrit dans la continuité des difficultés connues avec la crise COVID, puis avec la crise inflationniste découlant notamment des difficultés rencontrées sur le plan international dans le cadre du conflit ukrainien.

L'autofinancement de la collectivité enregistre cette année une baisse sensible (-46,9 M€), liée aux différentes mesures décidées par l'Etat (ex : augmentation de la valeur du point d'indice et des minima sociaux), à la reprise des dépenses d'action sociale (ex : RSA/APA/PCH), à la poursuite de la hausse des prix, à la croissance de la masse salariale, combinées à la chute accélérée des droits de mutation à titre onéreux et à un net ralentissement du dynamisme de la TVA.

Les deux ratios financiers cibles du Département demeurent respectés, mais connaissent une forte dégradation :

- un taux d'épargne brute supérieur à 10 % : 11,1 % (vs 17,9 % en 2022) ;
- une capacité de désendettement inférieure à 10 ans : 5,6 ans (vs 3,7 ans en 2022).

En parallèle, les dépenses d'investissement sont maintenues à haut niveau (152,9 M€), traduisant l'ambition du Conseil Départemental de conserver un rôle majeur dans le développement des territoires et le soutien aux habitants.

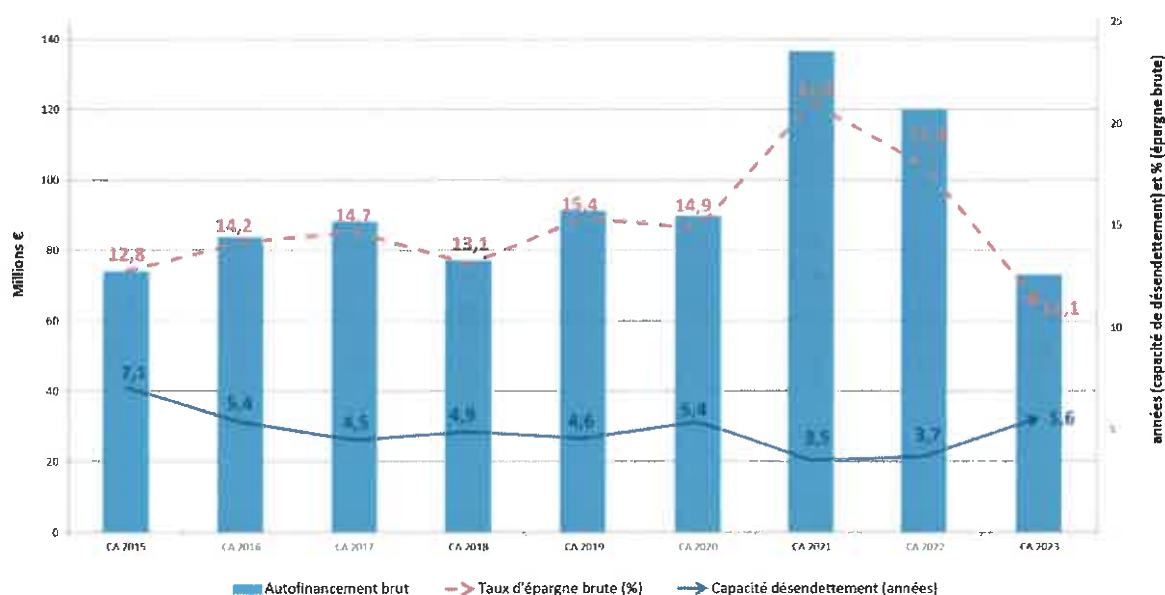
La diminution importante de l'autofinancement enregistrée en 2023, couplée à l'absence de levier fiscal, réduit d'autant plus nos marges de manœuvre et renforce l'incertitude liée à l'évolution des équilibres budgétaires pour 2024. Alors que l'Etat a revu ses prévisions de croissance pour l'année (passant de 1,4 % à 1 %) et annonce un plan d'économie substantiel pour les années futures, il sera plus que jamais nécessaire de faire preuve d'effort de gestion afin de préserver l'institution départementale.

II. Présentation du dossier :

1) Les facteurs d'évolution de l'épargne

Les résultats 2023 du compte administratif font apparaître un montant d'épargne brute de 73,1 M€ soit une baisse de -46,9 M€ (-39,1 %) par rapport au CA 2022.

Evolution des principaux équilibres du Loiret depuis 2015



Les dépenses de fonctionnement

Dépenses réelles de fonctionnement	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Ecart CA à CA	% évo. CA à CA	Répartition
Aides	349 137 488,35	370 641 634,79	396 817 996,18	26 176 361,39	7,1%	67,4%
dont AIS	173 269 859,61	180 979 660,63	192 146 266,78	11 166 606,15	6,2%	32,7%
dont frais d'hébergement	108 257 133,03	119 117 222,21	122 989 747,62	3 872 525,41	3,3%	20,9%
dont contributions obligatoires	28 467 763,64	30 472 530,84	33 878 517,22	3 405 986,38	11,2%	5,8%
dont subventions	15 828 630,26	14 605 679,70	14 928 336,16	322 656,46	2,2%	2,5%
dont autres aides et charges de gestion courante	23 314 101,81	25 466 541,41	32 875 128,40	7 408 586,99	29,1%	5,6%
Masse salariale	97 896 403,85	105 763 554,63	113 629 700,61	7 866 145,98	7,4%	19,3%
Achats	46 152 068,05	50 223 772,66	53 281 384,13	3 057 611,47	6,1%	9,1%
Frais financiers	10 711 223,87	10 540 885,51	11 547 516,38	1 006 630,87	9,5%	2,0%
Autres	25 544 221,52	13 017 795,83	13 103 193,54	85 397,91	0,7%	2,2%
Total général	529 441 405,64	590 187 843,22	680 379 790,64	38 192 147,62	6,9%	100%

Les recettes de fonctionnement

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT*	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Ecart CA à CA	% évo. CA à CA	Répartition
Recettes d'exploitation	648 894 942,87	669 423 006,87	657 986 825,33	-11 436 181,54	-1,7%	98,7%
Produits financiers	551 879,05	287 179,01	490 710,44	203 531,43	70,9%	0,1%
Produits exceptionnels	5 782 889,26	23 685 971,22	3 764 865,22	-19 921 106,00	-84,1%	0,6%
Reprises sur provisions	62 943,00	1 299 500,00	4 479 432,00	3 179 932,00	244,7%	0,7%
TOTAL	655 292 654,18	694 695 657,10	666 721 832,99	-27 973 824,11	-4,0%	100%

*hors résultat de fonctionnement reporté (002)

L'évolution de l'épargne brute s'explique principalement par les éléments suivants :

Les facteurs défavorables :

- La baisse des **recettes d'exploitation (-11,4 M€)**, sous l'effet principal de la chute des recettes de DMTO (-28,6 M€) en lien avec la dégradation du marché de l'immobilier. Cette diminution est compensée, pour partie, par les hausses enregistrées sur les recettes globales de TVA (+6,9 M€) et sur les dotations CNSA (+6,7 M€).
- Les **Allocations Individuelles de Solidarité** augmentent au global de +11,2 M€ (+6,2 %) entre 2022 et 2023, dont :
 - APA : +5,8 M€ (+9 %) ;
 - PCH : +3,2 M€ (+20,3 %) ;
 - RSA : +2,2 M€ (+2,1 %).
- Une augmentation globale des **frais d'hébergement** de +3,9 M€ (+3,3 %), dont :
 - PA/PH : +2,5 M€ (+3,1 %) ;
 - Enfance : +1,2 M€ (+3 %) ;
 - Insertion : +0,2 M€ (+33 %).
- Les **contributions obligatoires** évoluent de +3,4 M€ (+11,2 %), principalement sous l'effet de la contribution obligatoire versée au SDIS (+3 M€), tel que prévu dans la convention pluriannuelle de partenariat SDIS-CD45 pour la période 2022-2028.
- La **masse salariale** : +7,9 M€ (+7,4%), en lien avec l'évolution des effectifs, les différentes mesures (internes et externes) et le Glissement Vieillesse Technicité.
- Les **achats** enregistrent une hausse de +3,1 M€ (+6,1 %), sous l'effet notamment de l'inflation. Parmi, les augmentations les plus significatives, on peut citer les prestations de services (+1,8 M€, dont +0,7 M€ pour la restauration scolaire), les services extérieurs (+0,7 M€), le transport de personnes (+0,7 M€) et les études (+0,5 M€).
- Les **autres charges de gestion courante** : +7,4 M€ (+29,1 %), dont +4,7 M€ pour l'équilibre du budget de la Maison de l'Enfance, liés notamment aux frais supplémentaires engendrés par la poursuite du déploiement de nouveaux sites d'accueil, par les revalorisations salariales intervenues et par les nombreux recrutements effectués en lien avec la forte hausse du nombre d'enfants accueillis.
- Les **subventions versées** augmentent de +0,3 M€ (+2,2 %), en lien notamment avec les subventions versées aux structures d'insertion par l'activité économique dans le cadre du FSE et les subventions allouées dans le cadre de la conférence des financeurs.
- Une hausse des **frais financiers** de +1 M€ (+9,5 %), dans le contexte de forte hausse des taux d'intérêt connu en 2023.

Les facteurs favorables :

- Un impact positif de la **péréquation horizontale** (rubrique « Autres » pour la dépense et « Recettes d'exploitation » pour la partie recettes) de +3,8 M€ (+785,7 %). En 2023, le Loiret est bénéficiaire net à hauteur de 4,3 M€ contre 0,5 M€ en 2022. Le Département est soumis chaque année à des fluctuations importantes dont les anticipations restent difficiles à appréhender du fait de la complexité des dispositifs.

Les évolutions notables concernant la section de fonctionnement, hors périmètre du calcul de l'épargne brute :

- Les reprises provisions enregistrent une hausse de +3,2 M€ (+244,7 %) liée principalement à la reprise, pour partie, de la provision pour la sécurisation du canal d'Orléans à hauteur des travaux effectués en 2022 (4,2 M€ en 2023 vs 1,2 M€ en 2022) ;
- Les recettes exceptionnelles sont en baisse de -19,9 M€ (-84,1 %), du fait principalement de l'évolution des débits et pénalités reçus (-18,3 M€), en lien avec les pénalités appliquées à SFR en 2022 dans le cadre du déploiement du THD (DSP 3).

2) L'investissement

Les dépenses d'équipement : 152,9 M€ de réalisations, soit une diminution de -7,8 M€ (-4,9 %) par rapport à 2022. A titre principal, ces crédits ont permis le financement de projets en lien avec l'entretien et l'aménagement des infrastructures routières (56,3 M€), la mobilisation en faveur des territoires (19,5 M€), l'équipement/travaux des collèges (14,9 M€) et les politiques environnementales (13,4 M€).

- Les opérations en maîtrise d'ouvrage départementale ont atteint 109,8 M€, soit une baisse de -14,5 M€ par rapport à 2022 (-11,7 %). Les principales opérations concernent la déviation de Jargeau (26,4 M€), le programme pluriannuel d'amélioration des chaussées (15,5 M€), le canal d'Orléans (10,8 M€) et l'entretien des collèges (9 M€) ;
- Les aides à l'équipement : le Département a versé 29,5 M€ de subventions, dont 19,5 M€ au titre des quatre volets de la mobilisation en faveur des territoires et 3,7 M€ pour l'échangeur de Saran-Gidy ;
- Les immobilisations financières s'élèvent à 13,6 M€, dont 10 M€ pour l'acquisition de titres participatifs auprès de LogemLoiret, 2 M€ versés aux délégataires dans le cadre des trois délégations de service public (Médialys, Lysséo et Loiret Fibre) et 1,5 M€ pour les PPP collèges et BEA gendarmeries.

Les emprunts et dettes assimilées d'un montant de 36,4 M€ ont augmenté de +3,1 M€ en 2023 (+9,5 %), en lien avec le remboursement du capital de la dette. L'encours de dette au 31/12/2023 s'élève à 410 M€, soit une baisse de -8,1 % par rapport au 31/12/2022, du fait notamment du non recours à l'emprunt en 2023.

Les recettes d'investissement (hors dette) : 39,2 M€, soit une baisse globale de -2,6 M€ en 2023 (-6,1 %). Le FCTVA représente un montant de 20,7 M€ (+1,1 M€), les subventions d'investissement atteignent 17,3 M€ (-1,7 M€) et les autres immobilisations financières 0,9 M€ (-2,1 M€).

3) Un résultat global (opérations de l'exercice et résultats antérieurs) de 13,5 M€

Au titre du seul budget principal, en intégrant les restes à réaliser d'investissement en dépenses et en recettes, le besoin de financement de la section d'investissement au titre de 2023 atteint 149 M€. Il est couvert par l'excédent de la section de fonctionnement qui s'élève à 162,5 M€. Après couverture du besoin de financement de la section d'investissement, **le résultat disponible 2023 s'établit donc à 13,5 M€** (contre 92,2 M€ en 2022).

	CA 2022	CA 2023
Résultat de fonctionnement à affecter	174,4	162,5
Dont résultat de fonctionnement reporté	42,6	92,2
Dont résultat de fonctionnement de l'exercice	131,8	70,2
Besoin de financement	82,2	149,0
Dont déficit d'investissement	145,2	205,0
Dont reste à réaliser en dépenses investissement	1,2	1,1
Dont reste à réaliser en recettes investissement	64,2	57,1
Résultat global de l'exercice	92,2	13,5
Dont résultat de l'exercice hors reste à réaliser	29,3	-42,5

III. Décisions proposées :

- vous prononcer sur les résultats du compte de gestion, qui concordent avec les chiffres du compte administratif, et statuer sur l'exécution des opérations 2023 ;
- approuver le compte administratif 2023 ;
- prendre acte des décisions prises, par Monsieur le Président du Conseil Départemental, sur les opérations d'emprunt et de trésorerie réalisées au titre de l'exercice 2023 et s'inscrivant dans le cadre de sa délégation de pouvoirs en matière financière, telles que détaillées dans l'annexe 2 du rapport ;
- affecter les résultats cumulés des sections de fonctionnement constatés à la clôture de l'exercice 2023 des différents budgets ;
- me donner acte des actions de formation des élus en 2023 ;
- me donner acte de l'utilisation de la taxe d'aménagement à la clôture de l'exercice 2023.

J'ai l'honneur de soumettre le présent rapport à vos délibérations.

Le Président
du Conseil Départemental

Marc GAUDET

Annexes :

Annexe 1 : Analyse du compte administratif 2023

Annexe 2 : Gestion de la dette, de la trésorerie et des engagements hors bilan

Annexe 3 : Tableaux concernant le compte de gestion 2023

Annexe 4 : Affectation des résultats 2023 budget principal et budgets annexes

Annexe 5 : Utilisation de la taxe d'aménagement – Espaces Naturels Sensibles

Annexe 6 : Liste des formations 2023 des élus

Annexe 7 : Présentation brève et synthétique du compte administratif (article 107 loi NOTRe du 7 août 2015)

Annexe 8 : Maquettes budgétaires

ANNEXE 1 : ANALYSE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Introduction	2
Des équilibres financiers fortement dégradés par la conjoncture économique	2
La section de fonctionnement	4
1. les recettes de fonctionnement diminuent	4
Les recettes d'exploitation.....	4
Les produits exceptionnels	11
Les reprises sur provisions	11
2. les dépenses de fonctionnement augmentent	12
Les dépenses d'exploitation	12
Les charges financières.....	20
Les charges exceptionnelles	20
Les dotations aux provisions	20
3. Sous l'effet d'une progression des dépenses et d'une diminution des recettes, l'épargne brute diminue.....	21
La section d'investissement	22
1. Des recettes d'investissement en diminution	22
2. Des dépenses d'investissement maintenues a un niveau élevé.....	23
Le résultat	27
Présentation des dépenses et recettes par politique	28

INTRODUCTION

DES EQUILIBRES FINANCIERS FORTEMENT DEGRADEES PAR LA CONJONCTURE ECONOMIQUE

Budget en M€		2022	2023
Mouvements réels de la section de fonctionnement			
Recettes d'exploitation	1	669,4	658,0
Dépenses d'exploitation	2	539,1	573,8
Epargne de gestion (= 1-2)	3	130,3	84,2
Produits financiers	4	0,3	0,5
Charges financières	5	10,5	11,5
Epargne brute (= 3+(4-5))	6	120,0	73,1
Taux d'épargne brute (= 6/(1+4))	7	17,9%	11,1%
Produits exceptionnels et reprises sur provisions	8	25,0	8,2
Charges exceptionnelles et dotations aux provisions	9	0,5	3,0
Mouvements réels de la section d'investissement			
Recettes réelles d'investissement	10	41,7	39,2
Dont recettes propres	11	41,7	39,2
Dont emprunts	12	0,0	0,0
Dépenses réelles d'investissement	13	194,0	189,3
Dont dépenses d'équipement y compris les opérations pour le compte de tiers	14	151,6	139,3
Dont autres dépenses d'investissement hors capital de la dette	15	9,2	13,6
Dont remboursement du capital de la dette	16	33,2	36,3
Epargne disponible (= 6+8-9-16)	17	111,3	42,0
Besoin de financement (= 14+15-17-11)	18	7,7	71,8
Variation du fonds de roulement (= -18+12)	19	-7,7	-71,8
Fonds de roulement net global (= 20 N-1 + 19 N+1)	20	29,3	-42,5
Reports (Restes à réaliser, recettes - dépenses)	21	63,0	56,0
Excédent global de clôture avec reports (=20+21)	22	92,2	13,5
Encours de dette consolidée au 31 décembre	23	446,4	410,0
Capacité de désendettement	24	3,7	5,6

L'année 2023 marque une nouvelle dégradation de la situation du Département après celle connue en 2022. Les résultats 2023 du compte administratif font apparaître un montant d'épargne brute de 73,1 M€, représentant une baisse -46,9 M€ (-39,1%) par rapport à l'exercice précédent, principalement sous l'effet d'une hausse des dépenses d'exploitation (+34,7 M€), accompagnée d'une baisse des recettes d'exploitation (-11,4 M€).

Le taux d'épargne brute passe de 17,9% en 2022 à 11,1% en 2023, alors que la capacité de désendettement passe de 3,7 à 5,6 ans.

Les deux ratios financiers du Département demeurent respectés :

- Un taux d'épargne brute supérieur à 10%

- Une capacité de désendettement inférieure à 10 ans

De manière plus détaillée, en 2023, les principaux postes de dépenses pour chacune des sections ont été les suivants :

	DEPENSES (en M€)	RECETTES (en M€)
SECTION DE FONCTIONNEMENT	Dépenses de fonctionnement : 588,4	Recettes de fonctionnement : 666,7
	<i>Aides (AIS, frais d'hébergement, etc.)</i> 396,8	<i>impôts indirects</i> 461,5
	<i>Charges de personnel</i> 113,6	<i>Dotations, participations</i> 91,8
	<i>Achats</i> 53,3	<i>Impôts directs</i> 41,1
	<i>Autres</i> 13,1	<i>APA</i> 39,5
	<i>Frais financiers</i> 11,5	<i>Autres</i> 15,6
		<i>Autres produits d'activités</i> 11,8
	<i>RSA</i> 5,5	
	Epargne brute : 73,1	
SECTION D'INVESTISSEMENT	Emprunts et dettes assimilées 36,4	Epargne brute : 73,1
	Dépenses d'équipement : 152,9	Ressources définitives : 39,2
	<i>Dépenses d'équipement MOA / OPE tiers</i> 109,8	<i>Fonds de compensation de la TVA</i> 20,7
	<i>Subventions d'équipement versées</i> 29,5	<i>Subventions</i> 17,3
<i>Autres</i> 13,6	<i>Autres: cessions, immo. financières</i> 1,2	
	<i>pas d'emprunt</i>	

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DIMINUENT

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT*	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Ecart CA à CA	% évo. CA à CA	Répartition
Recettes d'exploitation	648 894 942,87	669 423 006,87	657 986 825,33	-11 436 181,54	-1,7%	98,7%
Produits financiers	551 879,05	287 179,01	490 710,44	203 531,43	70,9%	0,1%
Produits exceptionnels	5 782 889,26	23 685 971,22	3 764 865,22	-19 921 106,00	-84,1%	0,6%
Reprises sur provisions	62 943,00	1 299 500,00	4 479 432,00	3 179 932,00	244,7%	0,7%
TOTAL	655 292 654,18	694 695 657,10	666 721 832,99	-27 973 824,11	-4,0%	100%

*hors résultat de fonctionnement reporté (002)

Les recettes réelles de fonctionnement diminuent de -28 M€ en 2023, soit une baisse de -4% par rapport à 2022, essentiellement sous l'effet de l'évolution des recettes d'exploitation (-11,4 M€), des produits exceptionnels (-19,9 M€) et des reprises sur provisions (+3,2 M€).

LES RECETTES D'EXPLOITATION

RECETTES D'EXPLOITATION	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Ecart CA à CA	% évo. CA à CA	Répartition
Produits des services (chap. 70)	5 633 872,98	5 345 888,07	6 229 138,88	883 250,81	16,5%	0,9%
Impôts directs (chap. 731)	87 846 321,53	87 581 129,53	41 064 962,53	-46 516 167,00	-53,1%	6,2%
Impôts indirects (chap. 73)	417 875 566,27	432 445 831,04	461 532 377,92	29 086 546,88	6,7%	70,1%
Dotations et participations (chap. 74)	87 940 923,93	89 786 623,41	91 800 206,32	2 013 582,91	2,2%	14,0%
Autres produits d'activités (chap. 75)	14 294 959,99	14 581 560,33	11 784 940,53	-2 796 619,80	-19,2%	1,8%
Atténuations de charges (chap. 013)	458 009,98	424 278,45	586 523,04	162 244,59	38,2%	0,1%
RMI/RSA (chap. 015/017)	4 153 170,90	4 625 014,37	5 473 058,04	848 043,67	18,3%	0,8%
APA (chap. 016)	30 692 117,29	34 632 681,67	39 515 618,07	4 882 936,40	14,1%	6,0%
TOTAL	648 894 942,87	669 423 006,87	657 986 825,33	-11 436 181,54	-1,7%	100%

Les recettes d'exploitation diminuent globalement de -11,4 M€, soit une diminution -1,7 % par rapport à 2022.

L'évolution constatée s'explique principalement par :

- La baisse de -28,6 M€ des recettes de DMTO en lien avec la dégradation du marché de l'immobilier ;
- Une hausse globale de +6,9 M€ des recettes de TVA (fraction TFPB, CVAE et complémentaire, en neutralisant l'effet suppression de la CVAE) sous l'effet de l'inflation ;
- La hausse de +6,7 M€ des dotations CNSA, dont :
 - +4,9 M€ pour l'APA, notamment pour compenser les revalorisations tarifaires dans les SAAD ;
 - +1,3 M€ pour la PCH, en lien notamment avec les concours perçus dans le cadre du déploiement de la PCH parentalité.

LES PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES : +0,9 M€ (+16,5%)

LES PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Ecart CA à CA	% évo. CA à CA	Répartition
Remboursements mises à disposition d'agents (MDPH, budgets annexes)	2 928 265,96	3 315 104,24	3 475 266,69	160 162,45	4,8%	55,8%
Redevances d'occupation domaine public	1 261 886,20	647 539,68	1 118 082,02	470 542,34	72,7%	17,9%
Entrées châteaux et musées du Loiret	539 065,05	788 650,36	827 966,06	39 315,70	5,0%	13,3%
Remboursements de frais (MDPH, SDIS, budgets annexes, etc.)	568 675,91	475 093,39	455 160,20	-19 933,19	-4,2%	7,3%
Prestations d'archéologie	133 609,62	26 978,81	218 088,09	191 109,28	708,4%	3,5%
Autres	202 370,24	92 521,59	134 575,82	42 054,23	45,5%	2,2%
TOTAL	5 633 872,98	5 345 888,07	6 229 138,88	883 250,81	16,5%	100%

Les produits des services, du domaine et ventes diverses enregistrent une hausse de +0,9 M€ (+16,5%) en 2023.

Le remboursement des agents mis à disposition est en hausse de +0,2 M€, dont :

- +0,1 M€ pour la MDPH, en lien notamment avec de l'augmentation du point d'indice au 1^{er} janvier 2023 ;
- +0,1 M€ pour la SAEML Loiret Energie, du fait de l'impact en année pleine de la mise à disposition des agents et des nouvelles mises à disposition.

Les redevances d'occupation du domaine public routier sont en augmentation (+0,5 M€) du fait de régularisations intervenues en 2023, en lien avec le travail fourni par les services du Département pour recouvrer les sommes dues.

Les prestations d'archéologie réalisées auprès de tiers enregistrent une hausse de +0,2 M€, en lien notamment avec le marché de travaux de fouilles archéologique sur le site Aquae Segetae, passé par la communauté de commune des quatre vallées.

LES CONTRIBUTIONS DIRECTES : -46,5 M€ (-53,1%)

LES CONTRIBUTIONS DIRECTES	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Ecart CA à CA	% évo. CA à CA	Répartition
Attributions de compensation CVAE	22 519 454,53	22 519 454,53	22 519 454,53	0,00	-	54,8%
Dispositif de compensation péréquée	8 621 460,00	9 637 054,00	9 158 705,00	-478 349,00	-5,0%	22,3%
IFER Imposition Forfaitaire sur Entreprises Réseaux	7 132 467,00	7 538 435,00	7 988 079,00	449 644,00	6,0%	19,5%
FNGIR	1 385 642,00	1 385 642,00	1 385 642,00	0,00	0,0%	3,4%
Rôles supplémentaires	274 041,00	21 021,00	13 082,00	-7 939,00	-37,8%	0,0%
CVAE Cotisation Valeur Ajoutée des Entreprises	47 913 257,00	46 479 523,00	0,00	-46 479 523,00	-100,0%	0,0%
TOTAL	87 846 321,53	87 581 129,53	41 064 962,53	-46 516 167,00	-53,1%	100%

Les contributions directes enregistrent une baisse importante en 2023 du fait de la suppression de la CVAE (-46,5 M€) instaurée par l'article 55 de la loi de finances pour 2023. En contrepartie, les collectivités locales se voient affecter, à compter de 2023, une fraction de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) permettant à la fois une compensation pérenne de la perte de CVAE à l'euro près, tout en bénéficiant de la dynamique liée à la TVA nette collectée sur le territoire national.

Le dispositif de compensation péréquée (frais de gestion de la TFPB), connaît une diminution de -0,5 M€, essentiellement imputable à la dotation complémentaire exceptionnellement perçue en 2022 mise en place par l'Etat (51,6 M€ au niveau national) pour compenser la baisse du dispositif de compensation péréquée, consécutivement à la réforme des impôts de production (baisse de 50% de la taxe foncière des établissements industriels en 2021).

L'IFER, dont certains redevables exerçant une activité dans le secteur de l'énergie, des télécommunications et du transport ferroviaire doivent s'acquitter, enregistre une hausse de +0,4 M€. Chaque catégorie d'installation fait l'objet de règles d'assiette et de calcul de l'imposition spécifique. Les montants et tarifs de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux sont revalorisés chaque année comme le taux prévisionnel, associé au projet de loi de finances de l'année, d'évolution des prix à la consommation des ménages, hors tabac, pour la même année.

LES IMPOTS INDIRECTS : +29,1 M€ (+6,7%)

LES IMPOTS INDIRECTS	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Ecart CA à CA	% évo. CA à CA	Répartition
Fractions de TVA - TFPB et CVAE	163 085 121,00	178 709 288,00	231 844 657,00	53 135 369,00	29,7%	50,2%
DMTO	128 072 996,53	122 916 062,30	94 281 785,71	-28 634 276,59	-23,3%	20,4%
TSCA	47 387 032,09	49 447 095,92	52 004 628,28	2 557 532,36	5,2%	11,3%
TICPE	43 206 033,93	43 396 407,86	42 750 812,23	-645 595,63	-1,5%	9,3%
Taxe sur l'électricité	11 912 769,03	13 168 415,99	15 691 378,19	2 522 962,20	19,2%	3,4%
Fonds de péréquation DMTO	10 465 617,00	11 225 408,00	12 707 723,00	1 482 315,00	13,2%	2,8%
Taxe d'aménagement	9 503 956,69	9 002 396,97	7 504 815,51	-1 497 581,46	-16,6%	1,6%
Fraction complémentaire de TVA (1ère part)	3 466 939,00	3 748 906,00	3 948 594,00	199 688,00	5,3%	0,9%
Redevance des mines	775 101,00	831 850,00	797 984,00	-33 866,00	-4,1%	0,2%
TOTAL	417 875 566,27	432 445 831,04	461 532 377,92	29 086 546,88	6,7%	100%

Les impôts indirects enregistrent une hausse de +29,1 M€ de CA à CA, principalement sous l'effet de la perception d'une nouvelle fraction de TVA dans le cadre de la suppression de la CVAE (+49,9 M€) et de la baisse du produit des DMTO (-28,6 M€).

La fraction de TVA perçue en remplacement de la taxe foncière sur les propriétés bâties enregistre une augmentation de +3,2 M€ en 2023, du fait de l'impact des effets de l'inflation. L'article 55 de la loi de finances pour 2023 a acté la suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). En contrepartie, le Département se voit affecter, au titre de 2023, une fraction de TVA d'un montant de 49,9 M€.

Les DMTO (-28,6 M€) et la taxe d'aménagement (-1,5 M€) sont en baisse en 2023. En effet, l'augmentation des taux et le ralentissement de la distribution des crédits par les banques, en lien avec la dégradation de la conjoncture économique, ont impacté fortement un marché de l'immobilier beaucoup moins porteur en 2023, avec des encaissements de recettes qui ont enregistré des diminutions substantielles de -23,3% pour les DMTO et de -16,6% pour la taxe d'aménagement.

Le montant encaissé de Taxe Spéciale sur les Conventions d'Assurances (TSCA) connaît une augmentation de +2,6 M€ du fait des ajustements sur les politiques tarifaires des assureurs liés à l'inflation. Il est rappelé que cette taxe est acquittée par les assurés et vient en compensation des transferts de compétences de l'Etat aux départements de 2004 et pour contribuer au financement des services départementaux d'incendie et de secours. Elle est perçue sur le montant des sommes stipulées au profit de l'assureur et vise toutes les conventions d'assurance conclues avec une société ou compagnie d'assurances.

La taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques est en baisse de -0,6 M€, en lien avec la baisse des consommations de carburants enregistrée en France en 2023, du fait notamment de la montée en puissance des ventes de voitures électriques et hybrides.

La Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité (TICFE) augmente de +2,5 M€ du fait de la hausse du prix de l'énergie constatée en 2023 et de l'impact de la sortie progressive des énergies fossiles, notamment dans le secteur de l'automobile. Les départements perçoivent une part de la TICFE, dénommée depuis le 1er janvier 2022 « accise sur l'électricité » et qui est acquittée par les fournisseurs d'électricité, sur la base des quantités d'électricité livrées aux consommateurs finals (particuliers et professionnels).

Le fonds de péréquation DMTO augmente de +1,5 M€ en 2023. Sa formule de calcul, complexe, laisse peu de marge d'anticipation pour les contributeurs et les bénéficiaires.

Comme en 2021 et en 2022, la collectivité a également pu bénéficier en 2023 d'une fraction complémentaire de TVA pour un montant de 3,9 M€ (+0,2 M€), mise en place par l'Etat dans le cadre de la loi de finances pour 2020 (articles 16 et 208). Les départements éligibles sont ceux dont le produit de DMTO perçu l'année précédente est inférieur au montant moyen par habitant, perçu par l'ensemble des départements et dont le taux de pauvreté est supérieur ou égal à 12 %. Les montants sont notamment attribués en fonction d'un indice de fragilité sociale prenant en compte la part des bénéficiaires du RSA, de l'APA et de la PCH dans la population.

LES DOTATIONS, PARTICIPATIONS : +2 M€ (+2,2%)

LES DOTATIONS, PARTICIPATIONS	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Ecart CA à CA	% évo. CA à CA	Répartition
Dotation Globale de Fonctionnement	63 862 467,00	63 965 725,00	64 109 028,00	143 303,00	0,2%	69,8%
Dotation CNSA au titre de la PCH	5 670 462,73	7 408 636,85	8 716 765,17	1 308 128,32	17,7%	9,5%
FMDI	4 648 295,00	4 658 751,00	5 212 527,00	553 776,00	11,9%	5,7%
Participation familles restauration scolaire	3 463 586,77	3 864 674,81	2 921 219,80	-943 455,01	-24,4%	3,2%
Dotation Générale de Décentralisation	3 062 576,00	3 056 676,00	3 013 176,00	-43 500,00	-1,4%	3,3%
Plan pauvreté enfance / loi Taquet	2 456 515,00	1 619 764,00	2 125 650,00	505 886,00	31,2%	2,3%
Allocations compensatrices	1 429 462,00	1 429 462,00	1 341 242,00	-88 220,00	-6,2%	1,5%
FCTVA	1 228 500,00	1 095 296,13	963 557,62	-131 738,51	-12,0%	1,0%
DCRTP	714 250,00	714 250,00	668 827,00	-45 423,00	-6,4%	0,7%
Divers	526 483,62	483 563,82	337 180,17	-146 383,65	-30,3%	0,4%
FSE	0,00	331 715,07	543 311,12	211 596,05	63,8%	0,6%
Participation Etat pour l'accueil des MNA	212 430,00	118 330,00	404 320,00	285 990,00	241,7%	0,4%
Participation revalorisations dans le domaine de l'enfance	0,00	0,00	355 662,00	355 662,00	-	0,4%
Dotation CNSA - habitat inclusif	0,00	0,00	263 400,00	263 400,00	-	0,3%
Fonds usages numériques	380 625,00	386 334,00	188 222,00	-198 112,00	-51,3%	0,2%
Financement PIG habitat	0,00	150 123,00	172 688,00	22 565,00	15,0%	0,2%
Dotation CNSA convention Département-MDPH	0,00	0,00	191 100,00	191 100,00	-	0,2%
Dotation CNSA plateforme métier autonomie	0,00	0,00	144 566,00	144 566,00	-	0,2%
Redevance d'archéologie préventive	203 823,97	190 971,00	70 549,66	-120 421,34	-63,1%	0,1%
Agence de l'eau (assainissement collectif)	81 446,84	194 920,73	57 214,78	-137 705,95	-70,6%	0,1%
Programme certificats d'économies d'énergie	0,00	117 430,00	0,00	-117 430,00	-100,0%	0,0%
Total général	87 940 923,93	89 786 623,41	91 800 206,32	2 013 582,91	2,2%	100%

Les dotations, subventions et participations enregistrent une hausse de +2 M€, soit +2,2% par rapport à 2022.

La Dotation Globale de Fonctionnement, principal poste de recettes de ce chapitre, est à nouveau relativement stable en 2023 par rapport à 2022 (+0,1 M€). Avec un montant de 93,4 € par habitant, le Loiret pointait seulement au 82^{ème} rang des départements pour la DGF en 2023. Comme constaté lors des précédents exercices, ce montant est très largement en dessous de la moyenne des départements qui se situait à 156,9 € par habitant. Le Loiret aurait donc pu compter sur une recette supplémentaire de 43,6 M€ s'il avait perçu le niveau moyen de DGF en euros par habitant. Pour rappel, sous l'effet des efforts successifs demandés aux

collectivités, la DGF perçue par le département du Loiret a diminué de -34,2 M€ par rapport à 2013.

Les dotations CNSA enregistrent une hausse de +1,9 M€ :

- +1,3 M€ au titre de la PCH, en lien avec l'évolution du nombre de bénéficiaires de la PCH (3 682 bénéficiaires au 31/12/23 vs 3 308 au 31/12/22) et les concours perçus dans le cadre de la poursuite du déploiement de la PCH parentalité (91 bénéficiaires au 31/12/23 vs 58 au 31/12/22) ;
- +0,3 M€ pour l'habitat inclusif ;
- +0,2 M€ au titre de la convention CNSA-Département-MDPH ;
- +0,1 M€ pour la plateforme des métiers de l'autonomie (versements 2022 et 2023).

On observe, en outre, les évolutions suivantes :

- Le FMDI, prélèvement sur les recettes de l'Etat dont bénéficient les départements pour le financement du RSA, augmente de +0,6 M€. Cette recette a vocation à combler une partie de l'écart entre les dépenses de RSA des départements et la compensation versée par l'État ;
- La participation des familles à la restauration scolaire est en baisse de -0,9 M€, du fait notamment d'un décalage de la facturation, lié à des changements organisationnels et au montant des rattachements moins important qu'en 2022 ;
- La participation Etat perçue au titre du plan pauvreté enfance augmente de +0,5 M€. Au total, le Département a perçu 2,1 M€ en 2023, dont 1 M€ pour la prise en charge des jeunes majeurs sortant de l'ASE (au titre de 2022 et 2023), 0,6 M€ dans le cadre du programme 304 « Inclusion sociale et protection des personnes » et 0,5 M€ au titre du fonds d'intervention régional ;
- La subvention de l'Europe (FSE) reçue en contrepartie des salaires des référents professionnels et/ou des MASP sont perçues alternativement tous les deux ans, les recettes FSE en 2023 augmentent de +0,2 M€ ;
- La participation Etat pour l'accueil des MNA augmente de +0,3 M€, en lien avec l'augmentation de nombre de MNA confiés à l'ASE (326 MNA au 31/12/23 vs 250 au 31/12/22) ;
- Les contributions Etat participant au financement des revalorisations salariales dans les ESMS et les secteurs de la protection maternelle et infantile, des centres de planification et des centres de prophylaxie sanitaire, engendrent une hausse de +0,4 M€ ;
- Les recettes du fonds usages numériques enregistrent une baisse de -0,2 M€, tel que prévu dans le contrat ;
- La redevance d'archéologie préventive enregistre une baisse de -0,1 M€. Son montant est calculé en fonction du nombre d'opérations de diagnostics d'archéologie préventives prescrites par l'Etat et clôturées au 31/05/N-1, de leur surface et de leur complexité.

LES AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES : -2,8 M€ (-19,2%)

LES AUTRES PRODUITS D'ACTIVITE	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Ecart CA à CA	% évo. CA à CA	Répartition
Recouvrements au titre des politiques sociales	8 538 076,09	9 989 587,27	7 477 451,99	-2 512 135,28	-25,1%	63,4%
Revenus des immeubles	2 303 641,14	2 263 632,73	2 143 542,47	-120 090,26	-5,3%	18,2%
Redevances de concessions	3 143 739,60	1 982 310,01	1 808 443,89	-173 866,12	-8,8%	15,3%
Autres produits	309 503,16	346 030,32	355 502,18	9 471,86	2,7%	3,0%
TOTAL	14 294 959,99	14 581 560,33	11 784 940,53	-2 796 619,80	-19,2%	100%

Ces recettes sont en baisse de -2,8 M€ par rapport à 2022 (-19,2%), du fait principalement, des recouvrements au titre des politiques sociales en diminution de -2,5 M€. Ces derniers concernent principalement les politiques PA/PH avec 85,4 % du montant perçu en 2023. Le nombre de successions traitées et les montants en jeu étant très variables d'une année sur l'autre, les montants recouverts peuvent être sujet à de fortes évolutions.

En parallèle, les redevances de concessions enregistrent une baisse de -0,2 M€ en 2023, liée principalement à la baisse de la redevance de contrôle perçue dans le cadre de Loiret Fibre (-0,1 M€). Les revenus des immeubles baissent de -0,1 M€.

LES ATTENUATIONS DE CHARGES : +0,2 M€ (+38,2 %)

Il s'agit de divers remboursements d'organismes concernant la mise à disposition d'agents départementaux. Leur montant en 2023 est de 0,6 M€.

RMI/RSA : +0,8 M€ (+18,3%)

RMI/RSA	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Ecart CA à CA	% évo. CA à CA	Répartition
Subvention CALPAE	0,00	0,00	1 953 019,00	1 953 019,00	-	35,7%
Recouvrements indus	1 516 969,66	1 448 904,23	1 927 838,68	478 934,45	33,1%	35,2%
FSE - RSA	0,00	1 799 657,44	730 963,23	-1 068 694,21	-59,4%	13,4%
Convention France travail	0,00	0,00	570 910,80	570 910,80	-	10,4%
Autres recettes	361 999,24	227 550,70	290 326,33	62 775,63	27,6%	5,3%
Compensation revalorisation RSA	0,00	1 148 902,00	0,00	-1 148 902,00	-100,0%	0,0%
Plan pauvreté	2 274 202,00	0,00	0,00	0,00	-	0,0%
TOTAL	4 153 170,90	4 625 014,37	5 473 058,04	848 043,67	18,3%	100%

Les recettes RSA enregistrent une hausse de +0,8 M€ en 2023, malgré l'absence de recette pour compenser l'impact en année pleine de la revalorisation de +4% intervenue en cours d'année 2022 dans le cadre de la loi « pouvoir d'achat » (-1,1 M€).

Cette augmentation est principalement liée aux subventions reçues dans le cadre la Convention d'Appui à la Lutte contre la Pauvreté et d'Accès à l'Emploi (CALPAE) prévue par la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté (+2 M€ perçus au titre de 2022 et 2023). Elle est également liée à la recette perçue pour l'expérimentation relative à l'accompagnement rénové des bénéficiaires du RSA dans le cadre de la préfiguration de France travail (+0,6 M€).

Le recouvrement d'indus augmente de +0,5 M€ en 2023. Cette évolution est liée au nombre de bénéficiaires sortant du dispositif et faisant l'objet d'un échéancier de remboursement établi par la CAF.

Les recettes perçues au titre du FSE-RSA enregistrent une baisse de -1,1 M€ en 2023. Ces recettes évoluent au gré des clôtures d'opérations ayant bénéficié d'une avance par le Département et sont perçues dans un délai minimum de 2 ans après la dépense (elles sont versées sur deux exercices différents). L'absence de recettes constatée en 2021 était liée à un décalage des appels de fonds de la DRFIP auprès de l'Europe, ce qui explique également la recette importante perçue en 2022, correspondant aux recettes de deux années de programmation.

APA : +4,9 M€ (+14,1%)

APA	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Ecart CA à CA	% évo. CA à CA	Répartition
Dotation CNSA au titre de l'APA	28 611 044,41	32 997 856,92	37 864 002,20	4 866 145,28	14,7%	95,8%
Conférence des financeurs	1 329 256,96	1 115 170,81	1 005 055,29	-110 115,52	-9,9%	2,5%
Indus	439 442,71	516 650,89	548 088,96	31 438,07	6,1%	1,4%
Autres recettes	312 373,21	3 003,05	98 471,62	95 468,57	3179,1%	0,2%
TOTAL	30 692 117,29	34 632 681,67	39 515 618,07	4 882 936,40	14,1%	100%

La principale évolution provient des dotations CNSA au titre de l'APA qui augmentent de +4,9 M€ (+14,7%), dont +1,3 M€ au titre des compensations perçues dans le cadre de la revalorisation des tarifs plancher dans les SAAD décidées par l'Etat (compensation de 50% des dépenses) et +2,7 M€ pour le déploiement du « tarif qualité » pour les SAAD souhaitant contractualiser avec le Département (compensation de 100% des dépenses). Les recettes CNSA-APA sont également impactées par l'évolution du nombre de bénéficiaires de l'APA. En 2023, en outre, le nombre de bénéficiaires de l'APA est en augmentation, avec 15 901 bénéficiaires à fin décembre, contre 15 741 à fin décembre 2022.

Concernant la conférence des financeurs, le montant perçu en 2023 diminue de -0,1 M€ en lien avec le financement d'actions collectives en faveur des PA mises en œuvre par des associations, communes etc.

Les autres recettes augmentent de +0,1 M€, du fait des annulations de rattachements réalisés en 2023.

LES PRODUITS EXCEPTIONNELS

PRODUITS EXCEPTIONNELS	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Ecart CA à CA	%évo. CA à CA	Répartition
Dédits et pénalités reçus	49 360,59	18 316 979,00	10 100,00	-18 306 879,00	-99,9%	0,3%
Produits de cession d'immobilisation	1 694 278,57	2 819 279,80	973 684,50	-1 845 595,30	-65,5%	25,9%
Mandats annulés	1 104 824,83	1 524 502,39	562 117,73	-962 384,66	-63,1%	14,9%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 292 819,21	671 652,08	1 473 059,53	801 407,45	119,3%	39,1%
Autres produits exceptionnels	641 606,06	353 557,95	745 903,46	392 345,51	111,0%	19,8%
TOTAL	5 782 889,26	23 685 971,22	3 764 865,22	-19 921 106,00	-84,1%	100%

En 2023, les produits exceptionnels enregistrent une forte diminution de -19,9 M€ (-84,1 %), du fait principalement de l'évolution des dédits et pénalités reçus (-18,3 M€), qui concernent les pénalités appliquées à SFR en 2022 dans le cadre du déploiement du THD (DSP 3). Cette somme, contestée par SFR, fait l'objet d'un contentieux auprès du tribunal administratif et est susceptible de ne pas être recouvrée en intégralité.

Les produits de cession d'immobilisation sont en baisse de -1,8 M€, du fait notamment de la vente d'un parking poids lourds situé sur la commune de Saran, lieu-dit « les Petits Sarys » intervenue en 2022 (1,3 M€).

Les mandats annulés diminuent de -1 M€ et les produits exceptionnels sur opérations de gestion enregistrent une hausse de +0,8 M€ du fait de l'augmentation des annulations de rattachement de dépenses enregistrée en 2023.

LES REPRISES SUR PROVISIONS

Compte tenu de l'actualisation des risques constatée au cours de l'exercice 2023, il a été procédé à la reprise, pour partie, de la provision pour la sécurisation du canal d'Orléans à hauteur des travaux effectués en 2022 (4,2 M€ en 2023 vs 1,2 M€ en 2022).

Un ajustement sur la comptabilisation de la provision pour créances RSA/RMI/RMA, intervenu en 2023, a également nécessité une reprise en intégralité de cette dernière (0,3 M€). La provision pour créances RSA/RMI/RMA est désormais comptabilisée avec les autres provisions pour dépréciation des actifs circulants.

Enfin une reprise de la provision pour risques contentieux a été effectuée, en lien avec l'évolution du risque à la charge du Conseil départemental pour un montant de 0,015 M€.

Au global les reprises sur provisions s'élèvent à 4,5 M€ en 2023 contre 1,3 M€ en 2022 (+244,7%).

2. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT AUGMENTENT

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Ecart CA à CA	% évo. CA à CA	Répartition
Dépenses d'exploitation	502 272 306,87	539 136 871,72	573 817 869,27	34 680 997,55	6,4%	97,5%
Charges financières	10 711 223,87	10 540 885,51	11 547 516,38	1 006 630,87	9,5%	2,0%
Charges exceptionnelles	422 855,90	142 757,99	110 236,19	-32 521,80	-22,8%	0,0%
Dotations aux provisions	16 035 019,00	367 128,00	2 904 169,00	2 537 041,00	691,1%	0,5%
TOTAL	529 441 405,64	550 187 643,22	588 379 790,84	38 192 147,62	6,9%	100%

Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de +38,2 M€, soit +6,9% par rapport à 2022, essentiellement sous l'effet de l'évolution des dépenses d'exploitation (+34,7 M€), des charges financières (+1 M€) et des dotations aux provisions (+2,5 M€).

Présentation des dépenses réelles de fonctionnement par typologie :

Dépenses réelles de fonctionnement	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Ecart CA à CA	% évo. CA à CA	Répartition
Aides	349 137 488,35	370 641 634,79	396 817 996,18	26 176 361,39	7,1%	67,4%
dont AIS	173 269 859,61	180 979 660,63	192 146 266,78	11 166 606,15	6,2%	32,7%
dont frais d'hébergement	108 257 133,03	119 117 222,21	122 989 747,62	3 872 525,41	3,3%	20,9%
dont contributions obligatoires	28 467 763,64	30 472 530,84	33 878 517,22	3 405 986,38	11,2%	5,8%
dont subventions	15 828 630,26	14 605 679,70	14 928 336,16	322 656,46	2,2%	2,5%
dont autres aides et charges de gestion courante	23 314 101,81	25 466 541,41	32 875 128,40	7 408 586,99	29,1%	5,6%
Masse salariale	97 896 403,85	105 763 554,63	113 629 700,61	7 866 145,98	7,4%	19,3%
Achats	46 152 068,05	50 223 772,66	53 281 384,13	3 057 611,47	6,1%	9,1%
Frais financiers	10 711 223,87	10 540 885,51	11 547 516,38	1 006 630,87	9,5%	2,0%
Autres	25 544 221,52	13 017 795,63	13 103 193,54	85 397,91	0,7%	2,2%
Total général	529 441 405,64	550 187 643,22	588 379 790,84	38 192 147,62	6,9%	100%

LES DEPENSES D'EXPLOITATION

Les dépenses d'exploitation (573,8 M€) représentent 97,5% des dépenses réelles de fonctionnement en 2023.

DEPENSES D'EXPLOITATION	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Ecart CA à CA	% évo. CA à CA	Répartition
Charges à caractère général (chap.011)	46 374 350,07	50 106 284,51	52 692 709,53	2 586 425,02	5,2%	9,2%
Charges de personnel (chap.012,016,017)	97 896 403,85	105 763 554,63	113 629 700,61	7 866 145,98	7,4%	19,8%
Autres charges de gestion courante (chap.65)	183 124 343,25	199 365 196,20	216 364 454,84	16 999 258,64	8,5%	37,7%
Frais de fonctionnement des groupes d'élus (chap.6586)	91 089,09	113 389,46	113 295,41	-94,05	-0,1%	0,0%
Atténuation de produits (chap.014)	8 567 105,44	12 048 162,35	9 636 865,85	-2 411 296,50	-20,0%	1,7%
APA hors charges de personnel (chap.016)	60 290 887,14	65 187 038,06	71 369 932,44	6 182 894,38	9,5%	12,4%
RSA hors charges de personnel (chap.015/017)	105 928 128,03	106 553 246,51	110 010 910,59	3 457 664,08	3,2%	19,2%
TOTAL	502 272 306,87	539 136 871,72	573 817 869,27	34 680 997,55	6,4%	100%

Les dépenses d'exploitation augmentent de +34,7 M€, soit +6,4% entre 2022 et 2023.

L'évolution constatée s'explique principalement par :

- La hausse des autres charges de gestion courante (+17 M€), dont +4,7 M€ pour la subvention d'équilibre versée à la MDE, +3,9 M€ pour les frais d'hébergement, +3,2 M€ sur la PCH et +3 M€ pour la contribution versée au SDIS ;
- L'augmentation de +7,9 M€ des charges de personnel, en lien avec l'évolution des effectifs, les différentes mesures (internes et externes) et le Glissement Vieillesse Technicité ;
- La hausse des dépenses d'APA hors charges de personnel (+6,2 M€), dont +5,8 M€ pour l'allocation APA ;
- La hausse des dépenses de RSA hors charges de personnel (+3,5 M€), dont +2,2 M€ pour l'allocation RSA ;

- L'augmentation de +2,6 M€ des charges à caractère général, sous l'effet notamment de l'inflation ;
- Les atténuations de produits diminuent de -2,4 M€ du fait de la baisse enregistrée pour la contribution au fonds de péréquation DMTO (-2 M€).

LES CHARGES A CARACTERE GENERAL : +2,6 M€ (+5,2%)

CHARGES A CARACTERE GENERAL	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Ecart CA à CA	% évo. CA à CA	Répartition
Prestations de services	14 257 975,77	14 737 987,33	16 506 001,84	1 768 014,51	12,0%	31,3%
Entretien et réparations	10 213 991,00	11 313 062,89	10 795 072,56	-517 990,33	-4,6%	20,5%
Services extérieurs	6 016 456,53	6 132 904,33	6 819 421,87	686 517,54	11,2%	12,9%
Energie / Fluide	5 328 366,98	7 043 337,12	6 739 386,43	-303 950,69	-4,3%	12,8%
Frais divers	4 787 029,63	5 740 628,19	5 636 182,51	-104 445,68	-1,8%	10,7%
Transports de personnes	3 732 926,87	3 188 160,82	3 849 751,34	661 590,52	20,8%	7,3%
Locations et charges locatives	2 037 603,29	1 950 203,83	2 346 892,98	396 689,15	20,3%	4,5%
TOTAL	46 374 350,07	50 106 284,51	52 692 709,53	2 586 425,02	5,2%	100%

Toujours impactées par les effets de l'inflation, les charges à caractère général enregistrent une hausse de +2,6 M€ (+5,2%).

Les évolutions notables de ce chapitre sont les suivantes :

- Les Prestations de services (+1,8 M€) dont :
 - +0,7 M€ pour les prestations de restauration scolaire en liaison froide, en lien avec un décalage de facture de 2022 (non rattachées), des livraisons temporaires effectuées auprès de plusieurs collèges et l'arrêt des plastiques en restauration scolaire ayant engendré une hausse du prix facturé par repas ;
 - +0,3 M€ pour les interventions à domicile dans le domaine de l'enfance du fait notamment des revalorisations salariales des travailleurs sociaux qui ont impacté les structures intervenant au domicile des mineurs.
 - +0,2 M€ pour les loyers PPP ;
 - +0,1 M€ pour les prestations de services de la stratégie taquet, notamment dans le cadre du contrat local de prévention et protection de l'enfance ;
 - +0,1 M€ pour l'exploitation des château et musées en lien avec l'exposition « Legacy » - Yann-Arthus Bertrand, organisée au château de Sully sur Loire ;
 - +0,1 M€ du marché global de performance du bâtiment des archives (prestation de maintenance) ;
 - +0,1 M€ pour le passage de flamme olympique (acompte).
- Entretien et réparation (-0,5 M€), dont +0,1 M€ pour les bâtiments administratifs, +0,1 M€ pour les logements des MNA, -0,1 M€ pour le parc automobile, -0,1 M€ pour le canal d'Orléans, -0,5 M€ pour les routes ;
- Services extérieurs (+0,7 M€) : dont +0,2 M€ pour les catalogues, imprimés et publications (en lien notamment avec le « Menu signature » et l'exposition inaugurale du bâtiment des archives), +0,1 M€ pour les frais de télécommunication et +0,1 M€ pour le remboursement des frais de déplacement des agents.
- Energie-Fluide (-0,3 M€) : dont +0,2 M€ pour les bâtiments administratifs, +0,2 M€ pour les routes et -0,8 M€ pour les collèges. La baisse constatée concerne principalement les dépenses de gaz, avec -0,6 M€ au global, du fait de la baisse importante du prix fixe de la molécule de gaz entre 2022 et 2023, telle que prévue dans le contrat

d'approvisionnement de la collectivité (42,27€ du MWh en 2022 vs 26,52 € du MWh en 2023). A contrario, on observe une hausse globale des dépenses d'électricité (+0,3 M€), malgré les différentes actions de sobriété mises en place (amélioration de l'éclairage et coupure des postes informatiques), du fait notamment du déploiement de nouveaux sites (pour la transformation des politiques sociales par exemple) et de l'intégration du nouveau bâtiment des archives départementales.

- Frais divers (-0,1 M€) : dont +0,1 M€ pour les fournitures et les vêtements de travail de voierie et -0,2 M€ pour le carburant ;
- Transport de personnes (+0,7 M€) : dont +0,6 M€ pour le transport scolaire des élèves en situation de handicap en lien avec l'augmentation du nombre d'élèves transportés et du coût moyen individuel ;
- Locations et charges locatives (+0,4 M€), du fait notamment des locations des locaux des Agences de Développement de Solidarité (ADS) dans le cadre du projet de transformation des politiques sociales.

LES CHARGES DE PERSONNEL : +7,9 M€ (+7,4%)

CHARGES DE PERSONNEL	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Ecart CA à CA	% évo. CA à CA
	97 896 403,85	105 763 554,63	113 629 700,61	7 866 145,98	7,4%

La masse salariale enregistre une nouvelle forte progression en 2023 (+7,9 M€, soit +7,4%) après celle déjà connue en 2022 (+7,9 M€, soit +8%). La hausse enregistrée lors des deux derniers exercices marque une rupture dans l'évolution de la masse salariale de la collectivité, en comparaison avec la hausse moyenne de +0,6% constatée sur la période 2017-2021.

L'augmentation constatée en 2023 se répartit entre les mesures exogènes s'imposant à la collectivité pour 64% (soit 5,1 M€) et les mesures internes décidées par la collectivité pour 36% (soit 2,8 M€).

Les principales mesures internes pour 2023 sont :

- l'augmentation des effectifs de la collectivité, en lien avec les différentes créations de postes (109 postes créés en 2022 et 2023, dont 64 pour la TPS, dont 25 postes de travailleurs sociaux pour la protection de l'enfance) et les recrutements suite à vacances de postes. En effet, au 31/12/23, le Département comptait 2 518 agents (hors MDE) contre 2 444 agents au 31/12/22, soit une hausse de +74 agents ;
- les diverses revalorisations, dont les revalorisations catégorielles des salaires et du régime indemnitaire ;
- l'augmentation de la participation employeur à la prévoyance ;
- le Glissement Vieillesse Technicité (GVT) au titre des avancements de grade et de la promotion interne.

Les principales mesures externes pour 2023 sont :

- la revalorisation de la valeur du point (+1,5%) ;

- la revalorisation de la rémunération des assistants familiaux ;
- les mesures catégorielles imposées aux collectivités territoriales au 1^{er} juillet 2023 ;
- le Glissement Vieillesse Technicité (GVT) au titre du cadencement uniquement.

L'exercice 2023 a également été impacté par l'effet en année pleine des différentes mesures (internes et externes) intervenues en cours d'année 2022, dont la mise en place courant d'année de la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires (+3,5%), des revalorisations décidées dans le cadre du Ségur de la santé et des revalorisations du personnel de catégorie C.

LES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE : +17 M€ (+8,5%)

LES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (chap. 65)	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Ecart CA à CA	% évo. CA à CA	Répartition
PCH (AIS)	12 873 188,26	15 824 264,82	19 035 831,75	3 211 566,93	20,3%	8,8%
Aides à la personne (nat. 651 hors AIS)	8 708 276,06	8 498 635,54	9 442 922,21	944 286,67	11,1%	4,4%
Allocation Assistants familiaux	3 220 042,13	3 204 850,22	3 475 032,91	270 182,69	8,4%	1,6%
Allocation Compensatrice Tierce Personne	3 332 467,63	3 200 157,06	3 268 371,50	68 214,44	2,1%	1,5%
Allocation Tiers Dignes de Confiance	546 039,76	614 946,43	841 718,87	226 772,44	36,9%	0,4%
Aides aux Produits de Première Nécessité	0,00	353 868,95	722 420,79	368 551,84	104,1%	0,3%
Bourse d'entretien MNA	475 116,23	387 582,64	421 778,01	34 195,37	8,8%	0,2%
PARI	495 161,00	432 290,00	315 760,00	-116 530,00	-27,0%	0,1%
Bourses démographie médicale	0,00	69 928,57	168 178,57	98 250,00	140,5%	0,1%
Allocation Temporaire	479 450,91	147 890,56	125 585,63	-22 304,93	-15,1%	0,1%
Autres	51 218,00	87 121,11	104 075,93	16 954,82	19,5%	0,0%
A.J.L.	108 780,40	0,00	0,00	-	-	0,0%
Frais d'hébergement	108 257 133,03	119 117 222,21	122 989 747,62	3 872 525,41	3,3%	56,8%
Frais Hébergement PH	62 751 480,87	69 112 271,57	71 763 043,82	2 650 772,25	3,8%	33,2%
Frais Hébergement enfance	33 565 997,75	38 920 235,89	40 095 718,82	1 175 482,93	3,0%	18,5%
Frais Hébergement PA	10 494 415,66	10 484 954,25	10 333 135,76	-151 818,49	-1,4%	4,8%
Frais d'hébergement insertion (PARI)	1 445 238,75	599 760,50	797 849,22	198 088,72	33,0%	0,4%
Frais scolarité et d'hospitalisation (nat. 652 hors héberg.)	885 351,63	759 065,23	1 012 104,27	253 039,04	33,3%	0,5%
Indemnités élus (nat. 653)	1 908 561,93	1 949 627,48	2 007 952,45	58 324,97	3,0%	0,9%
Pertes sur créances irrécouvrables (nat. 654)	308 595,12	186 577,57	315 585,53	129 007,96	69,1%	0,1%
Contributions obligatoires (nat. 655)	28 467 763,64	30 472 530,84	33 878 517,22	3 405 986,38	11,2%	15,7%
SDIS	20 126 842,00	22 386 364,00	25 422 820,00	3 036 456,00	13,6%	11,7%
Dotations collèges	6 287 671,45	6 439 419,30	6 663 256,88	223 837,58	3,5%	3,1%
Compensations transferts compétences	1 341 215,00	1 041 215,74	1 041 216,00	0,26	0,0%	0,5%
FAJ / FUL	697 779,19	591 159,80	734 974,34	143 814,54	24,3%	0,3%
MASP	14 256,00	14 372,00	16 250,00	1 878,00	13,1%	0,0%
Participations (nat. 656)	3 229 353,00	3 835 066,86	4 137 986,69	302 919,83	7,9%	1,9%
MDPH	1 127 299,79	1 609 898,55	1 627 062,07	17 163,52	1,1%	0,8%
Indemnités communes installations sportives	920 000,08	723 457,35	958 945,55	235 488,20	32,6%	0,4%
Autres	532 653,13	771 710,96	871 979,07	100 268,11	13,0%	0,4%
SMAEDOL	649 400,00	730 000,00	680 000,00	-50 000,00	-6,8%	0,3%
Subventions (nat. 657)	11 858 679,90	10 411 104,58	10 299 538,39	-111 566,19	-1,1%	4,8%
Charges diverses de gestion courante (nat. 658)	6 627 440,68	8 311 101,07	13 244 268,71	4 933 167,64	59,4%	6,1%
Equilibre Maison de l'enfance	6 336 633,03	8 134 486,23	12 880 424,96	4 745 938,73	58,3%	6,0%
Equilibre Festival de Sully	221 426,31	176 612,93	363 841,59	187 228,66	106,0%	0,2%
Autres	69 381,34	1,91	2,16	0,25	13,1%	0,0%
TOTAL	183 124 343,25	199 365 196,20	216 364 454,84	16 999 258,64	8,5%	100%

Ce poste de dépenses connaît une augmentation de +17 M€ (+8,5%). Les principales évolutions sont dues à :

- La PCH (+3,2 M€) : en lien avec l'évolution globale du nombre de bénéficiaires de la PCH, intégrant notamment la poursuite du déploiement de la PCH parentalité (+374 bénéficiaires, dont +33 liés à la PCH parentalité) ;
- Les aides à la personne, hors AIS (+0,9 M€) : cette rubrique augmente principalement sous l'effet de la montée en puissance de l'Aide aux Produits de Première Nécessité (+0,4 M€), dispositif d'aide mis en place en 2022 et ayant pour but d'aider les familles en situation de précarité et de répondre à certaines situations d'urgence pour un public plus large. Les aides à la personne sont également impactées à la hausse par les allocations versées aux assistants familiaux (+0,3 M€) et des allocations « tiers dignes de confiance » dans le domaine de l'enfance (+0,2 M€), solution d'accueil des mineurs privilégiée par le Département (et inscrite dans la loi), avant de se tourner vers une

structure collective ou un assistant familial. Les bourses décernées dans le cadre de la politique de démographie médicale enregistrent également une hausse de +0,1 M€. A contrario, les bourses versées dans le cadre du PARI diminuent (-0,1 M€) malgré la hausse du nombre de bénéficiaires (116 au 31/12/23 vs 113 au 31/12/22), du fait de la prise en compte des ressources des jeunes, en contrat d'apprentissage notamment, dans le calcul du montant accordé. Les bourses d'entretien versées aux MNA repartent à la hausse en 2023, en lien avec l'augmentation du nombre de bénéficiaires (+76 bénéficiaires, soit +30,4%). Cette hausse est toutefois contenue à +8,8%, en lien notamment avec l'ajustement du montant versé en fonction des modalités de prise en charge et de la suspension des bourses versées aux jeunes en apprentissage ;

- Les frais d'hébergement enregistrent une augmentation de +3,9 M€ en 2023 :
 - Les frais d'hébergement PA/PH augmentent au global de +2,5 M€ (+3,1%) :
 - les frais d'hébergement des personnes âgées enregistrent une baisse de -0,2 M€ en 2023, en lien notamment avec la baisse du nombre de bénéficiaires (-54 bénéficiaires de l'ASH au 31/12) ;
 - les frais d'hébergement des personnes en situation de handicap augmentent de +2,7 M€ (malgré une baisse de -76 bénéficiaires) sous l'effet année pleine des revalorisations salariales intervenues en 2022 dans le cadre du Ségur de la santé et des accords Laforcade et de l'application de l'Objectif d'Evolution des Dépenses 2023 (taux moyen de 3,13%).
 - Les frais d'hébergement enfance augmentent de +1,2 M€ (+3%), dont :
 - -0,6 M€ sur l'accueil en structure collective, du fait notamment de l'arrêt en cours d'année de l'accueil de mineurs en gîtes par l'association Cigale et Grillons.
 - +1,8 M€ pour les MNA en lien avec l'augmentation du nombre de bénéficiaires (+76 bénéficiaires, 326 au 31/12/23 vs 250 au 31/12/22).
 - Les frais d'hébergement du PARI enregistrent une hausse de +0,2 M€, en lien notamment avec l'augmentation du nombre de bénéficiaires constatée en 2023 (116 au 31/12/23 vs 113 au 31/12/22).
- Les frais de scolarité et d'hospitalisation enregistrent de hausse de +0,3 M€, en lien notamment avec l'augmentation du nombre de mineurs confiés (1 590 hors MNA au 31 décembre 2022 et 1 736 au 31 décembre 2023).
- Les contributions obligatoires (+3,4 M€) : elles augmentent principalement sous l'effet de la contribution obligatoire versée au SDIS (+3 M€, dont +1,8 M€ liés au « protocole alliance ») tel que prévu dans la convention pluriannuelle de partenariat SDIS-CD45 pour la période 2022-2028. Elle se décompose de la manière suivante :
 - Une subvention d'équilibre revalorisée sur la base de l'indice des prix à la consommation (IPC) : 21,8 M€. L'IPC retenu pour 2023 étant de 6,1%, la subvention d'équilibre a été abondée de +1,3 M€ ;

- Une subvention versée dans le cadre du PPP 12 Centres de secours : 1,3 M€ ;
- Une subvention complémentaire liée au protocole d'accord (Protocole « Alliance ») signé le 6 juillet 2022 prévoyant des créations de postes et des revalorisations afin de faire face à l'augmentation de l'activité opérationnelle constatée depuis plusieurs années : 2,3 M€ (+1,8 M€ vs 2022).

Les autres contributions augmentent en 2023 (+0,4 M€), dont +0,2 M€ pour les dotations collèges et +0,1 M€ pour le FUL.

- Les participations augmentent de +0,3 M€, dont +0,2 M€ sont liés aux indemnités versées aux communes pour l'utilisation de leurs installations sportives par les collèges.
- Les subventions versées diminuent de -0,1 M€ : dont +0,3 M€ pour l'habitat inclusif PH et -0,4 M€ sont liés aux subventions versées dans le cadre de la stratégie Taquet sur la politique Enfance.
- Equilibre budgets annexes (+4,9 M€) : dont +4,7 M€ pour l'équilibre du budget de la maison de l'enfance. En effet, l'année 2023 a été impactée par les frais supplémentaires engendrés par le déploiement de nouveaux sites d'accueil et par les revalorisations salariales intervenues dans le domaine de l'enfance en cours d'année. L'exercice aura aussi été marqué par les nombreux recrutements effectués (+78 agents supplémentaires à fin 2023) en lien avec la forte hausse du nombre d'enfants accueillis (+63 enfants accueillis au 31/12/23, soit un total de 149 enfants). L'équilibre des budgets annexes enregistre également une hausse de +0,2 M€ pour l'équilibre du festival de Sully, en lien avec l'édition spéciale mise en place pour les 50 ans du festival.

LES ATTENUATIONS DE PRODUITS : -2,4 M€ (-20%)

ATTENUATIONS DE PRODUITS	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Ecart CA à CA	% évo. CA à CA	Répartition
Contribution péréquation DMTO	6 712 630,00	10 405 916,00	8 438 812,00	-1 967 104,00	-18,9%	87,6%
Versement CAUE	1 044 750,44	1 140 795,00	1 081 808,00	-58 987,00	-5,2%	11,2%
Remboursement indus taxe d'aménagement	235 473,00	163 923,35	116 245,85	-47 677,50	-29,1%	1,2%
Contribution péréquation CVAE	574 252,00	337 528,00	0,00	-337 528,00	-100,0%	0,0%
TOTAL	8 567 105,44	12 048 162,35	9 636 865,85	-2 411 296,50	-20,0%	100%

En 2023, la contribution au fonds de péréquation DMTO est en diminution (-2 M€), alors que le Département ne verse plus celle relative à la CVAE du fait de sa suppression. Au global, le Loiret est, pour cet exercice, bénéficiaire net (recettes-dépenses) des dispositifs de péréquation pour un montant de 4,3 M€. Ce montant est en forte progression (+3,8 M€) par rapport à 2022.

La taxe d'aménagement reversée au CAUE diminue de -0,1 M€ en 2023. Ce montant correspond à la part CAUE de taxe d'aménagement perçue par le Département en 2022, en lien avec la dynamique du marché immobilier.

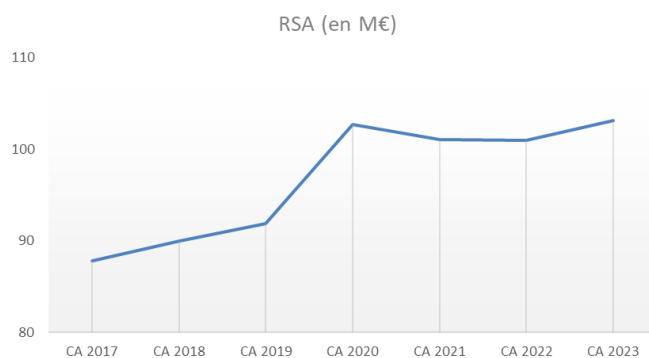
Enfin, en raison des modifications et/ou d'annulations de permis de construire intervenues, le remboursement des indus de taxe d'aménagement payé en 2023 s'élève à 0,1 M€.

RSA- HORS DEPENSES DE PERSONNEL : +3,5 M€ (+3,2%)

RMI/RSA- HORS DEPENSES DE PERSONNEL	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Ecart CA à CA	% évo. CA à CA	Répartition
Allocations RSA	101 057 094,60	101 000 419,76	103 162 810,15	2 162 390,39	2,1%	93,8%
Subventions versées	3 061 802,19	3 215 099,93	3 361 340,47	146 240,54	4,5%	3,1%
Contrats aidés	1 316 285,77	1 744 416,30	1 885 378,58	140 962,28	8,1%	1,7%
Autres dépenses	492 945,47	360 067,85	897 279,39	537 211,54	149,2%	0,8%
Etudes	0,00	233 242,67	704 102,00	470 859,33	201,9%	0,6%
TOTAL	105 928 128,03	106 553 246,51	110 010 910,59	3 457 664,08	3,2%	100%

Après la forte augmentation de l'allocation RSA constatée en 2020 (+12%), le nombre de foyers bénéficiaires du RSA est revenu progressivement à son niveau d'avant crise. Cette tendance se confirme en 2023, avec une nouvelle baisse du nombre de foyers bénéficiaires (-1,6%). Cette diminution du nombre de bénéficiaires, liée à la politique d'insertion mise en place par le Département, a permis de contenir les effets en année pleine des revalorisations de l'allocation intervenues en 2022 (+1,8% en avril et +4% supplémentaires en juillet pour limiter les effets de l'inflation sur le pouvoir d'achat) et de la nouvelle revalorisation intervenue courant 2023 (+1,6% en avril). Dans ce contexte, les dépenses d'allocations RSA repartent tout de même à la hausse en 2023 (+2,2 M€), après deux années de baisse consécutives (2021 et 2022).

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des allocations RSA, avec la nette accélération de 2020. Les dépenses d'allocations RSA, malgré les baisses constatées lors des exercices 2021 et 2022, n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant crise.



Les subventions RSA enregistrent une hausse (+0,1 M€), liée aux avances versées aux structures d'insertion par l'activité économique dans le cadre du FSE (+0,5 M€), en lien avec les opérations éligibles. Les subventions versées dans le cadre de l'accompagnement social et les actions subventions subventionnées RSA baissent de -0,4 M€. Cette évolution s'explique notamment par la fin du conventionnement avec le CCAS d'Orléans dans le cadre du référencement social au 31 mars 2023.

La hausse constatée sur les dépenses de contrats aidés (+0,1 M€) est liée au développement de postes CDDI dans les structures Ateliers Chantiers d'Insertion et au conventionnement avec de nouvelles structures (Compagnons Bâtisseurs et Ressourcerie ALPEJ).

Les autres dépenses augmentent de +0,5 M€, principalement du fait de la hausse des créances admises en non-valeur (+0,4 M€) en 2023.

Les frais d'études augmentent de +0,5 M€ en lien avec la démarche de développement de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE). Cette action s'intègre dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté et fait l'objet d'un financement de 50% de la part de l'Etat (CALPAE).

APA - HORS DEPENSES DE PERSONNEL : +6,2 M€ (+9,5%)

APA - HORS DEPENSES DE PERSONNEL	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Ecart CA à CA	% évo. CA à CA	Répartition
Allocations APA	59 339 576,75	64 154 976,05	69 947 624,88	5 792 648,83	9,0%	98,0%
Subventions versées	908 148,17	979 475,19	1 267 457,30	287 982,11	29,4%	1,8%
Autres dépenses	43 162,22	52 586,82	154 850,26	102 263,44	194,5%	0,2%
TOTAL	60 290 887,14	65 187 038,06	71 369 932,44	6 182 894,38	9,5%	100%

Les dépenses d'allocation APA, qui ont enregistré une augmentation de +5,8 M€ en 2023, ont été fortement impactées par :

- l'augmentation du nombre de bénéficiaires de l'APA, avec 15 901 bénéficiaires à fin décembre 2023, contre 15 741 à fin décembre 2022 ;
- la nouvelle revalorisation du « tarif plancher » pour 2023 (+1€/heure, soit 23€/heure) décidée par l'Etat et compensée en recettes à hauteur de 50% par la CNSA ;
- la poursuite du déploiement du « tarif qualité » (+3€/heure) auprès de SAAD ayant fait le choix de contractualiser avec le Département (+3,7 M€). La mise en place du « Tarif qualité » déployé depuis septembre 2022 est par ailleurs, compensé à 100 % en recettes par la CNSA ;

Les subventions allouées dans le cadre de la conférence des financeurs (+0,3 M€) affichent une hausse en 2023.

Les autres dépenses augmentent de +0,1 M€, en lien avec la hausse des créances admises en non-valeur (+0,1 M€) en 2023.

TOTAL DES DEPENSES AIS

ALLOCATIONS INDIVIDUELLES DE SOLIDARITE	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
Total AIS (RMI/RSA, APA, PCH)	144,0	145,9	152,0	156,2	159,6	174,8	173,3	181,0	192,1
Compensations perçues*	83,2	88,8	89,2	92,2	93,0	96,5	105,3	113,4	113,4
Reste à charge	60,9	57,1	62,8	64,0	66,6	78,3	68,0	67,6	78,8

*hors prélèvement au titre du Fonds de Solidarité en faveur des Départements

Fortement impactées par la dynamique des allocations d'APA (+5,8 M€), de PCH (+3,2 M€) et de RSA (+2,2 M€), les dépenses d' AIS repartent à la hausse en 2023 avec une augmentation de +11,2 M€.

Malgré les compensations partielles perçues de la part de la CNSA (APA et PCH) et de l'Etat, le reste à charge annuel des AIS pour le Département enregistre une hausse de +16,6%, posant ainsi la question de la pérennité du système de financement actuel des AIS.

LES CHARGES FINANCIERES

Dans le contexte de forte hausse des taux d'intérêt connu en 2023, la hausse des charges financières du Département est contenue à +1 M€, grâce à une gestion active de la dette.

L'annexe 2 dédiée à la dette détaille l'ensemble de ces évolutions.

LES CHARGES EXCEPTIONNELLES

Les charges exceptionnelles (0,1 M€) sont stables par rapport à 2022. Ces charges sont principalement composées en 2023 par des annulations de titre sur exercices antérieurs (0,1 M€)

LES DOTATIONS AUX PROVISIONS

La M52 (Tome 2, Titre 3, Chapitre 4, Partie 3) précise que le provisionnement constitue l'une des applications du principe comptable de prudence contenu dans le plan comptable général. Il permet de constater une dépréciation ou un risque, ou bien encore d'étaler une charge.

En vertu de ce principe, la collectivité procède chaque année à l'actualisation de son stock de provisions. Les ajustements réalisés en 2023 sur les provisions ont engendré une dotation de 2,9 M€ (vs 0,4 M€ en 2022, soit une augmentation de +2,5 M€), dont :

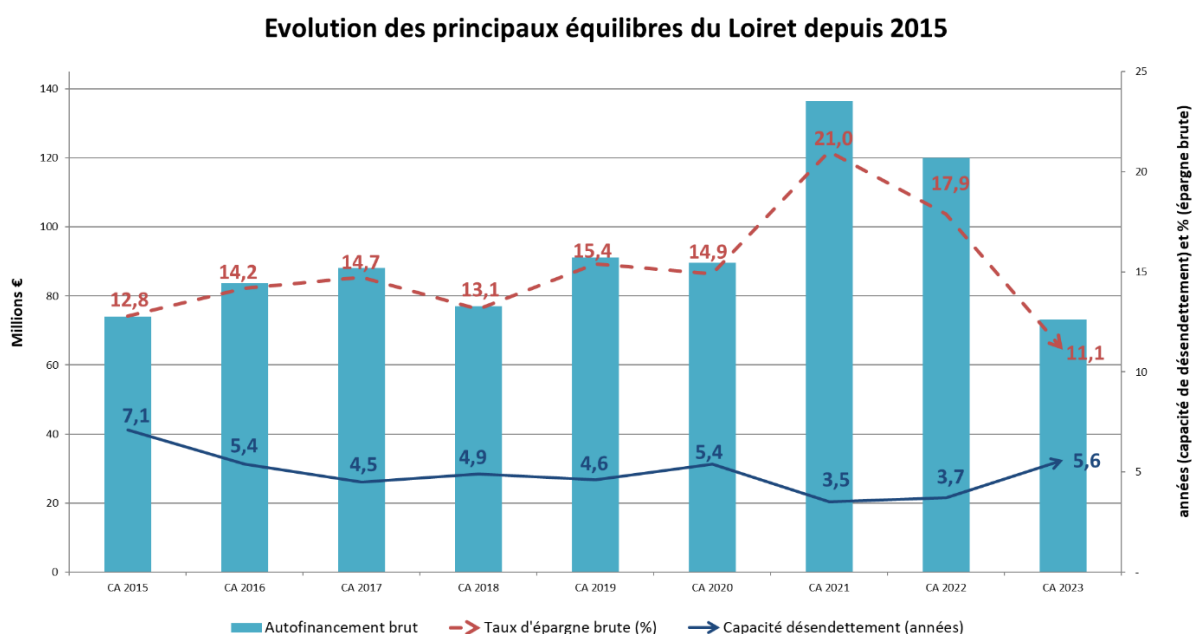
- la constitution d'une nouvelle provision pour risques et charges, pour un montant de 1,5 M€, visant à couvrir le risque lié au contentieux devant le tribunal administratif concernant le risque de non-paiement d'une partie des pénalités appliqués à SFR pour non-respect des engagements contractuels dans la cadre de la DSP 3 relative au déploiement de la Fibre dans le Loiret ;
- une dotation de 1,4 M€ pour les risques de dépréciation des créances, se déclinant de la manière suivante :
 - 0,3 M€ correspondant à un ajustement sur la comptabilisation de la provision pour créances RSA/RMI/RMA, ayant nécessité une reprise en intégralité de cette dernière, puis une dotation du même montant. La provision pour créances RSA/RMI/RMA est donc désormais comptabilisée avec les autres provisions pour dépréciation des actifs circulants ;
 - 1,1 M€ correspondant à une évolution de la méthode de calcul de la provision se matérialisant par l'application d'un taux de risque à chaque créance, afin de se rapprocher des normes de qualité comptable de la DGFIP. Ce taux de risque est déterminé en fonction des codes empêchement (Hélios) de la Paierie Départementale figurant sur le dernier état des restes à réaliser. Cette méthode de calcul est celle qui se rapproche le plus de la réalité puisqu'elle prend en compte les réelles possibilités de recouvrement ou de non recouvrement des créances prises en charge au sein de la Paierie, en substitution à une méthode basée sur l'ancienneté de la créance.

- une dotation de 0,015 M€, pour les risques liés aux Comptes Epargne Temps, correspondant au stock de congés sur CET actualisé.

3. SOUS L'EFFET D'UNE PROGRESSION DES DEPENSES ET D'UNE DIMINUTION DES RECETTES, L'EPARGNE BRUTE DIMINUE

Au regard des évolutions détaillées dans les paragraphes précédents, les résultats 2023 du compte administratif font apparaître un montant d'épargne brute de 73,1 M€, soit une diminution de -46,9 M€ par rapport au CA 2022.

Cette évolution s'explique notamment par une hausse des dépenses d'exploitation (+34,7 M€), couplée à une baisse des recettes d'exploitation (-11,4 M€).



LA SECTION D'INVESTISSEMENT

DES RECETTES D'INVESTISSEMENT EN DIMINUTION

Recettes d'investissement	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Ecart CA à CA	% évo. CA à CA	Répartition
Dotations, fonds divers et réserves (chap. 10)*	19 705 481,00 €	19 576 703,17 €	20 688 733,75 €	1 112 030,58 €	5,7%	52,8%
Subventions d'investissement (chap. 13)	16 994 594,35 €	19 000 154,09 €	17 306 518,71 €	-1 693 635,38 €	-8,9%	44,2%
Emprunts et dettes assimilées (chap. 16)**	46 001 110,01 €	680,00 €	1 800,00 €	1 120,00 €	164,7%	0,0%
Mandats annulés (chapitre 20,204,21,23)	122 893,53 €	150 718,07 €	266 185,63 €	115 467,56 €	76,6%	0,7%
Autres immobilisations financières (chap. 27)	5 316 401,62 €	2 986 162,00 €	890 763,63 €	-2 095 398,37 €	-70,2%	2,3%
Travaux pour le compte de tiers (Chap. 45)	6 178 240,56 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-	0,0%
Total général	94 318 721,07	41 714 417,33	39 154 001,72	-2 560 415,61	-6,1%	100%
Total général hors chap. 16	48 317 611,06	41 713 737,33	39 152 201,72	-2 561 535,61	-6,1%	

* hors excédents de fonctionnement capitalisés (nat.1068)

** hors opérations sur la dette, neutres en dépenses et en recettes (nat. 16449)

Les recettes d'investissement enregistrent une baisse globale de -2,6 M€ en 2023 (-6,1%), sous l'effet principal de la baisse des reversements effectués par les budgets annexes (-2,1 M€) et de la baisse des subventions d'investissement (-1,7 M€).

Les évolutions notables concernant les recettes d'investissement hors dette (-2,6 M€) sont les suivantes :

- Dotations, fonds divers et réserves : +1,1 M€, liés au produit du FCTVA perçu en 2023 et correspondant aux réalisations du Département pour l'année 2022. Cette évolution est liée au maintien du programme d'investissement du Département en haut de cycle.
- Les subventions d'investissement : -1,7 M€ pour les subventions d'investissement perçues dans la cadre des opérations cofinancées, dont le détail par politique est indiqué dans le tableau suivant :

Subvention d'investissement (chap.13)	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Ecart CA à CA	% évo. CA à CA	Répartition
A02 - INFRASTRUCTURES	2 278 299,21 €	2 937 156,89 €	5 049 835,67 €	2 112 678,78 €	71,9%	29,2%
F01 - RÉUSSITE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	6 465 593,78 €	7 752 787,04 €	4 440 777,50 €	-3 312 009,54 €	-42,7%	25,7%
D02 - GARANTIR LA DISTRIBUTION D'ELECTRICITE	2 215 420,81 €	2 682 751,46 €	3 762 599,37 €	1 079 847,91 €	40,3%	21,7%
D03 - PRESERVER LES RESSOURCES NATURELLES	23 425,38 €	651 869,83 €	2 162 785,17 €	1 510 915,34 €	231,8%	12,5%
A03 - TECHNOLOGIE INFORMATION ET COMMUNICATION	3 208 125,86 €	2 283 693,00 €	1 075 563,00 €	-1 208 130,00 €	-52,9%	6,2%
A04 - DEVELOPPER OFFRE ET QUALITE DE L'HABITAT	514 485,45 €	465 076,00 €	538 215,00 €	73 139,00 €	15,7%	3,1%
A05 - PREVENIR ET REDUIRE LA VULNERABILITE	107 662,06 €		138 267,00 €	138 267,00 €	-	0,8%
C01 - FAVORISER LE DEVELOPPEMENT CULTUREL	1 778 191,80 €	2 183 069,00 €	58 476,00 €	-2 124 593,00 €	-97,3%	0,3%
G08 - OPTIMISER LES SYSTEMES D'INFORMATIONS	40 000,00 €	26 664,00 €	50 000,00 €	23 336,00 €	87,5%	0,3%
A06 - DIFFUSER AMENAGEMENT DYNAMIQUE/EQUILIBRE			30 000,00 €	30 000,00 €	-	0,2%
G04 - PILOTER LA STRATEGIE BUDGETAIRE	363 390,00 €			0,00 €	-	0,0%
G07 - ADAPTER LE PATRIMOINE AUX BESOINS		17 086,87 €		-17 086,87 €	-100,0%	0,0%
Total général	16 994 594,35	19 000 154,09	17 306 518,71	-1 693 635,38	-8,9%	100%

Les principales opérations concernées sont :

- 5 M€ pour les routes, dont 2,8 M€ pour la réhabilitation du pont de Chatillon sur Loire (FEDER) et 1,4 M€ pour la déviation de Jargeau (1,3 M€ perçus auprès de l'Agence de financement des infrastructures de transport de France) ;
- 4,4 M€ pour les collèges, dont 3,1 M€ pour Dotation départementale d'équipement des collèges et 1,3 M€ pour la Dotation de soutien à l'investissement des départements ;
- 3,8 M€ pour l'électrification, dont 3,1 M€ au titre du Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification ;

- 2,2 M€ pour les ressources naturelles, dont 1,3 M€ pour le canal d'Orléans (0,7 M€ au titre du contrat de plan Etat -Région) ;
 - 1,1 M€ pour le THD (Région).
- Les autres immobilisations financières (-2,1 M€) : dont -3 M€ sont liés aux reversements des budgets annexes sur le budget principal réalisés suite aux ventes intervenues en 2022 sur la ZAC des Portes du Loiret. +0,5 M€ sont liés aux remboursements des avances aux communes pour les travaux d'enfouissement du THD et +0,4 M€ sont liés aux remboursements des avances FSE réalisées en 2022 auprès de structures d'insertion ;
 - Travaux pour le compte de tiers : pas de réalisation en 2023.

Dans l'attente de conditions plus favorables, tout comme en 2022, la collectivité n'a pas eu recours à l'emprunt en 2023, contrairement aux années précédentes (46 M€ en 2021 et 100 M€ en 2020). A noter que les chiffres présentés ci-dessus, ne tiennent pas compte des opérations sur la dette, concernant les crédits revolving, neutres en dépenses et en recettes, effectuées sur la nature 16449 (Cf. annexe dette).

2. DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT MAINTENUES A UN NIVEAU ELEVE

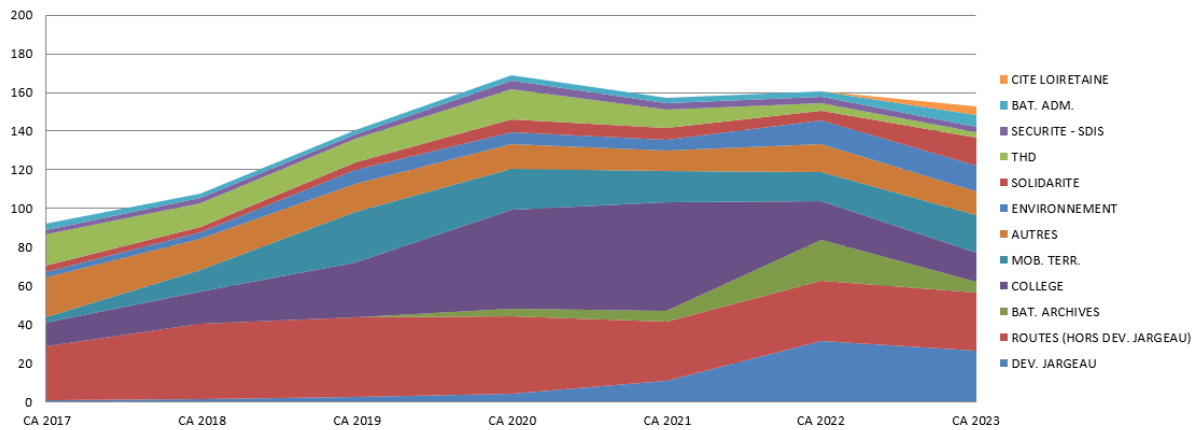
Dépenses d'investissement*	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Ecart CA à CA	% évo. CA à CA	Répartition
Equipements départementaux	115 059 447,93	123 793 919,43	109 669 341,67	-14 124 577,76	-11,4%	57,9%
Programmes d'aides	38 921 261,67	27 241 533,66	29 521 116,67	2 279 583,01	8,4%	15,6%
Immobilisations financières	1 019 796,27	9 130 642,97	13 640 830,32	4 510 187,35	49,4%	7,2%
Opérations pour compte de tiers	2 017 547,23	526 949,20	116 920,20	-410 029,00	-77,8%	0,1%
Autres	0,00	55 082,55	96,38	-54 986,17	-99,8%	0,0%
TOTAL hors dette	157 018 053,10	160 748 127,81	152 948 305,24	-7 799 822,57	-4,9%	80,8%
Emprunts et dettes assimilées**	51 663 714,42	33 210 003,34	36 350 777,40	3 140 774,06	9,5%	19,2%
TOTAL avec dette	208 681 767,52	193 958 131,15	189 299 082,64	-4 659 048,51	-2,4%	100%

* hors solde d'exécution de la section d'investissement reporté (001)

** hors opérations sur la dette, neutres en dépenses et en recettes (16449)

Les dépenses d'investissement hors remboursement de la dette s'élèvent à 152,9 M€ en 2023 et sont en diminution de -7,8 M€ (-4,9%) par rapport au CA 2022. Malgré cette baisse, les dépenses d'investissement de la collectivité sont maintenues à un niveau élevé, reflétant l'engagement du Département vis-à-vis de la population et des territoires.

Crédits d'équipement



TOP 3	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
1	THD (18 M€)	PPAC (15,1 M€)	MOB. TERR. (28,1 M€)	MOB. TERR. (21,2 M€)	COLL. PITHVIERS (29,5M€)	DEV. JARGEAU (31,4 M€)	DEV. JARGEAU (28,4 M€)
2	PPAC (6,6 M€)	THD (12 M€)	PPAC (18,5 M€)	COLL. ONE (19,6 M€)	MOB. TERR. (16,1 M€)	BAT. ARCHIVES (21 M€)	MOB. TERR. (19,5 M€)
3	ECH. SARAN (4,4 M€)	MOB. TERR.(11,1 M€)	THD (12,2 M€)	PPAC (19,2 M€)	PPAC (15 M€)	PPAC (15,8 M€)	PPAC (15,5 M€)

Les dépenses d'équipement directes s'élèvent à 109,7 M€ (-14,1 M€), dont 26,4 M€ pour la déviation de Jargeau et 15,5 M€ pour le Programme Pluriannuel d'Amélioration des Chaussées (PPAC). Les aides à l'équipement versées par le Département s'établissent à 29,5 M€ (+2,3 M€) dont 19,5 M€ au titre des quatre volets de la mobilisation en faveur des territoires. 13,6 M€ ont été consacrés aux immobilisations financières (+4,5 M€), dont 10 M€ sont liés à la souscription de titres participatifs auprès de Logem Loiret, 2 M€ pour les avances versées au délégataire dans le cadre des trois délégations de service public Médialys, Lysséo et Loiret Fibre et 1,5 M€ pour les PPP et BEA.

Les opérations réalisées pour le compte de tiers s'élèvent à 0,1 M€ en 2023, représentant une baisse de -0,4 M€ par rapport à 2022.

Les emprunts et dettes assimilées d'un montant de 36,4 M€ ont augmenté de +3,1 M€ en 2023 (+9,5%), en lien avec le remboursement du capital de la dette. L'encours de dette au 31/12/23 s'élève à 410 M€, soit une baisse de -8,1 % par rapport au 31/12/22, du fait notamment du non recours à l'emprunt en 2023.

Ci-dessous figurent la liste des principaux programmes d'équipement :

- en maîtrise d'ouvrage départementale (équipements départementaux + opérations pour le compte de tiers) :

MAITRISE D'OUVRAGE DEPARTEMENTALE (Chap. 20, 21, 23 et 45)	CA 2023 (M€)
ROUTES	52,5
dont :	
DEVIATIONS (dont 26,4 M€ pour Jargeau)	26,4
AMELIORATION DES CHAUSSEES (dont 15,5 M€ pour PPAC)	17,2
AMELIORATION DES OUVRAGES D'ART	4,3
AMELIORATION DES EQUIPEMENTS	2,1
SECURITE ROUTIERE	2,0
AMELIORATION DES DEPENDANCES	0,3
COLLEGES	13,0
dont :	
GESTION PATRIMONIALE DES COLLEGES	9,0
EQUIPEMENT DES COLLEGES	1,8
MOYENS INFORMATIQUES DES COLLEGES / USAGES NUMERIQUES	1,7
CONSTRUCTION DE COLLEGES	0,5
AUTRES	44,3
dont :	
CANAL D'ORLEANS (dont 5,4 M€ pour la véloroute du Canal)	10,8
GESTION PATRIMONIALE DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS (dont 4,4 M€ pour la cité loirétaine)	10,5
CONSTRUCTION BATIMENT ARCHIVES	6,0
ELECTRIFICATION	3,2
MOYENS INFORMATIQUES ADMINISTRATIFS	2,3
TRAVAUX CHATEAUX ET MUSEES	1,8
PARC AUTO	1,8
ESPACES NATURELS SENSIBLES	1,7
TRAVAUX EHPAD	1,5
MAISON DE L'ENFANCE	1,2
AGRICULTURE	1,0
RANDO VELO	0,5
THD	0,5
BATIMENTS SDIS	0,3

- en programmes d'aides et immobilisations financières :

PROGRAMMES D'AIDES ET IMMOBILISATIONS FINANCIERES (chap. 204, 26 et 27)	CA 2023 (en M€)
PROGRAMMES D'AIDES	29,5
dont :	
Mobilisation du Département en faveur des territoires :	19,5
<i>Fonds départemental de soutien aux projets structurants - volet 2</i>	4,6
<i>Fonds départemental d'aide à l'équipement communal - volet 3</i>	7,8
<i>Aides aux communes à faible population - volet 3 bis</i>	0,3
<i>Travaux sur voirie départementale - volet 3 ter</i>	0,3
<i>Fonds de soutien des projets à rayonnement départemental - volet 4</i>	6,6
Routes (dont 3,7 M€ pour l'échangeur Saran-Gidy)	3,7
Contribution au SDIS	2,6
Habitat	1,3
Dotations équipement collèges	0,6
Démographie médicale	0,3
Travaux établissements PH	0,3
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	13,6
dont :	
Titres Logem Loiret	10,0
THD	2,0
PPP collèges et BEA Gendarmeries	1,5

LE RESULTAT

Compte administratif (en M€) en mouvements budgétaires (réels et ordres)

	CA 2022	CA 2023
Dépenses de fonctionnement avec rattachements	615,4	646,2
Recettes de fonctionnement avec rattachements	789,8	808,7
<i>Dont résultat reporté</i>	42,6	92,2
Résultat de fonctionnement à affecter	174,4	162,5
Dépenses d'investissement avec restes à réaliser	399,5	429,8
<i>Dont résultat reporté</i>	107,6	145,2
<i>Dont restes à réaliser</i>	1,2	1,1
Recettes d'investissement avec restes à réaliser	317,3	280,8
<i>Dont restes à réaliser</i>	64,2	57,1
Résultat d'investissement hors restes à réaliser (001)	-145,2	-205,0
Besoin de financement (1068)	-82,2	-149,0
Excédent global de clôture hors restes à réaliser	29,3	-42,5
Excédent global de clôture avec restes à réaliser (002)	92,2	13,5

A la clôture de l'exercice 2023, le résultat global (opérations de l'exercice et résultats antérieurs), intégrant les restes à réaliser, fait apparaître **un excédent global de clôture 13,5 M€** (vs 92,2 M€ en 2022) se décomposant comme suit :

- **Besoin de financement de la section d'investissement corrigé des reports : -149 M€**, intégrant le solde d'exécution de la section d'investissement reporté de l'exercice 2022 (-145,2 M€).
- **Excédent de fonctionnement : 162,5 M€**, intégrant le résultat de fonctionnement reporté de l'exercice 2022 (92,2 M€) :
 - o **Affectation d'une partie du résultat de fonctionnement** à la couverture du besoin de financement de l'investissement : **149 M€**.
 - o **Solde de l'excédent de fonctionnement : 13,5 M€** dont la destination sera décidée lors de la DM1 2024.

PRESENTATION DES DEPENSES ET RECETTES PAR POLITIQUE

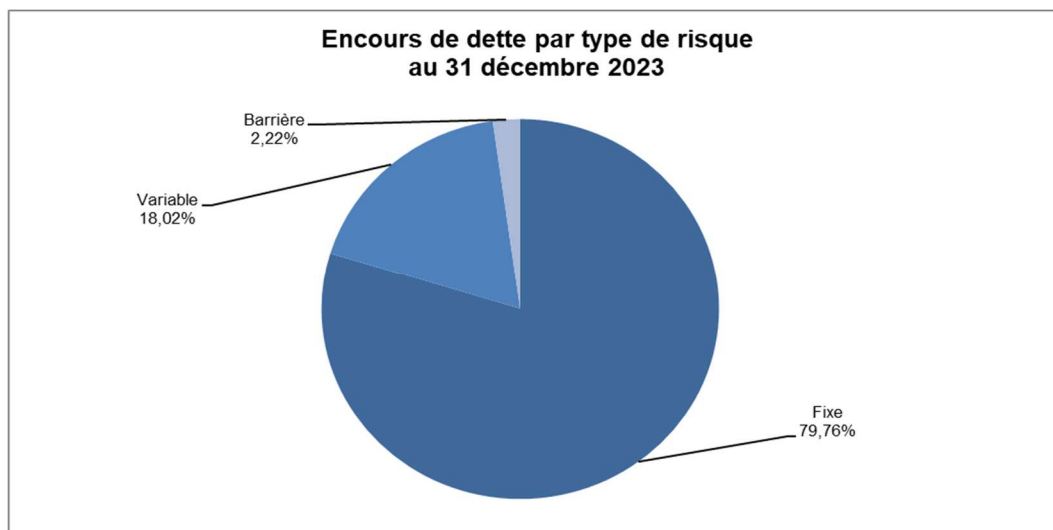
Dépenses										
Politique	Fonctionnement					Investissement				
	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Ecart de CA à CA	Evolution de CA à CA	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Ecart de CA à CA	Evolution de CA à CA
A01 - TRANSPORTS	142,00	106,00	106,00	0,00	0,0%					
A02 - INFRASTRUCTURES	7 308 612,09	7 894 814,48	7 790 336,75	-104 477,73	-1,3%	41 624 244,99	62 669 870,26	56 268 489,99	-6 401 380,27	-10,2%
A03 - TECHNOLOGIE INFORMATION ET COMMUNICATION	419 997,56	10 600,00	70 107,90	59 507,90	561,4%	9 460 688,86	4 094 288,93	2 487 334,02	-1 606 954,91	-39,2%
A04 - DEVELOPPER OFFRE ET QUALITE DE L'HABITAT	6 869 536,26	5 999 944,83	6 600 233,40	600 288,57	10,0%	1 293 201,22	990 236,96	11 355 960,57	10 365 723,61	1046,8%
A05 - PREVENIR ET REDUIRE LA VULNERABILITE	22 540 265,16	23 199 862,45	26 233 364,64	3 033 502,19	13,1%	4 174 973,27	3 563 380,48	3 639 685,78	76 305,30	2,1%
A06 - DIFFUSER AMENAGEMENT DYNAMIQUE/EQUILIBRE	1 289 529,92	1 506 996,18	1 795 250,93	289 254,75	19,2%	330 271,33	241 337,77	513 052,28	271 714,51	112,6%
B01 - FACILITER AUTONOMIE DES PERSONNES AGEES	71 346 118,78	76 217 892,15	82 071 038,92	5 853 146,77	7,7%	1 771 866,83	1 464 554,94	1 531 991,57	67 436,63	4,6%
B02 - PERSONNES HANDICAPEES	83 674 203,75	92 810 084,40	99 722 497,72	6 912 413,32	7,4%	2 789 750,00	333 875,00	270 000,00	-63 875,00	-19,1%
B03 - INSERTION	105 234 610,40	105 861 304,09	109 567 388,26	3 706 084,17	3,5%	0,00	377 000,00	0,00	-377 000,00	-100,0%
B04 - PROTEGER L'ENFANCE ET LA FAMILLE	51 745 201,60	58 614 362,40	65 407 098,64	6 792 736,24	11,6%	273 679,47	2 068 009,35	1 374 937,59	-693 071,76	-33,5%
C01 - FAVORISER LE DEVELOPPEMENT CULTUREL	3 010 618,89	3 041 436,68	3 535 777,00	494 340,32	16,3%	6 476 222,99	22 446 744,06	8 391 966,91	-14 054 777,15	-62,6%
C02 - SOUTENIR ACTIONS EN DIRECTION JEUNESSE	337 530,95	590 322,40	687 730,88	97 408,48	16,5%	80 000,00	0,00	92 899,49	92 899,49	-
C03 - RENFORCER LA PRATIQUE SPORTIVE	3 154 044,20	3 179 744,98	3 463 054,78	283 309,80	8,9%					
C04 - CONSTRUIRE DES ACTIONS DE COOPERATION	6 095,30	70 200,00	24 000,00	-46 200,00	-65,8%					
D01 - EAU	110 937,27	179 595,10	159 034,64	-20 560,46	-11,4%	542 848,43	170 750,69	160 219,36	-10 531,33	-6,2%
D02 - GARANTIR LA DISTRIBUTION D'ELECTRICITE	80 507,64	91 072,25	60 566,53	-30 505,72	-33,5%	3 349 814,83	3 798 309,11	3 227 844,47	-570 464,64	-15,0%
D03 - PRESERVER LES RESSOURCES NATURELLES	1 525 412,53	1 516 803,91	1 345 352,18	-171 451,73	-11,3%	5 291 509,20	12 202 674,78	13 374 264,94	1 171 590,16	9,6%
E01 - FAVORISER LES ACTIVITES AGRICOLES	307 419,42	494 687,64	442 574,29	-52 113,35	-10,5%	402 396,58	719 976,67	1 001 990,73	282 014,06	39,2%
E02 - FAVORISER LE DYNAMISME ECONOMIQUE	332 897,63	99 750,00	99 750,00	0,00	0,0%	197 646,05	7 814,69	25 207,72	17 393,03	222,6%
E03 - DEVELOPPER L'ECONOMIE DU TOURISME	1 763 380,71	1 749 098,67	1 491 957,92	-257 140,75	-14,7%	111 551,53	154 892,18	228 254,17	73 361,99	47,4%
F01 - REUSSITE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	23 388 712,51	25 144 310,57	25 518 740,01	374 429,44	1,5%	62 791 344,04	26 825 600,50	21 915 247,85	-4 910 352,65	-18,3%
F02 - RECHERCHE INNOVATION ET ENSEIGNEMENT SUP	13 500,00	119,00	0,00	-119,00	-100,0%	250 000,00	0,00	100 000,00	-150 000,00	-
G01 - OPTIMISER LES MOYENS DE L'INSTITUTION	5 991 866,19	6 344 577,63	6 103 360,62	-241 217,01	-3,8%	1 206 686,49	1 473 806,55	1 876 479,20	402 672,65	27,3%
G02 - VALORISER L'ACTIVITE DE L'INSTITUTION	1 063 178,38	1 158 487,43	1 197 421,38	38 933,95	3,4%	1 267 961,43	130 422,57	165 035,70	34 613,13	26,5%
G03 - ASSURER LES CONTROLES INTERNES	50 662,86	79 280,06	59 298,83	-19 981,23	-25,2%					
G04 - PILOTER LA STRATEGIE BUDGETAIRE	29 119 735,04	16 905 602,56	18 488 040,62	1 582 438,06	9,4%	60 426 599,56	44 891 082,82	48 418 792,40	3 527 709,58	7,9%
G05 - DEVELOPPER LES COMPETENCES HUMAINES	103 445 005,52	111 780 000,68	119 914 493,72	8 134 493,04	7,3%	13 395,71	40 320,11	43 286,94	2 966,83	7,4%
G07 - ADAPTER LE PATRIMOINE AUX BESOINS	3 222 313,63	3 559 235,41	4 464 643,38	905 407,97	25,4%	2 326 263,53	3 034 606,85	10 527 151,86	7 492 545,01	246,9%
G08 - OPTIMISER LES SYSTEMES D'INFORMATIONS	2 089 369,45	2 088 351,27	2 066 570,90	-21 780,37	-1,0%	3 368 851,18	2 258 575,88	2 308 999,10	50 413,22	2,2%
Total général	529 441 405,64	550 187 643,22	588 379 790,84	38 192 147,62	6,9%	208 681 767,52	193 958 131,15	189 299 082,64	-4 659 048,51	-2,4%

Recettes										
Politique	Fonctionnement					Investissement				
	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Ecart de CA à CA	Evolution de CA à CA	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Ecart de CA à CA	Evolution de CA à CA
A01 - TRANSPORTS										
A02 - INFRASTRUCTURES	1 461 002,52	843 860,70	1 292 575,72	448 715,02	53,2%	2 314 619,07	2 941 496,55	5 200 649,95	2 259 153,40	76,8%
A03 - TECHNOLOGIE INFORMATION ET COMMUNICATION	627 134,63	18 567 763,00	141 710,00	-18 426 053,00	-99,2%	3 208 125,86	2 283 693,00	1 596 969,52	-686 723,48	-30,1%
A04 - DEVELOPPER OFFRE ET QUALITE DE L'HABITAT	3 038 972,18	843 795,43	2 928 314,75	2 084 519,32	247,0%	611 496,25	468 316,00	543 526,00	75 210,00	16,1%
A05 - PREVENIR ET REDUIRE LA VULNERABILITE	150 852,51	28 674,22	8 080,00	-20 594,22	-71,8%	107 662,06	0,00	138 267,00	138 267,00	-
A06 - DIFFUSER AMENAGEMENT DYNAMIQUE/EQUILIBRE	1 887 805,27	1 841 148,80	1 434 565,77	-406 583,03	-22,1%	6 644,60	5 250,00	60 720,00	55 470,00	1056,6%
B01 - FACILITER AUTONOMIE DES PERSONNES AGEES	35 299 220,10	39 607 103,28	43 087 851,27	3 480 747,99	8,8%					
B02 - PERSONNES HANDICAPEES	12 279 217,95	14 342 973,27	15 339 882,00	996 908,73	7,0%					
B03 - INSERTION	42 741 756,93	45 457 171,11	44 323 022,30	-1 134 148,81	-2,5%	0,00	0,00	377 000,00	377 000,00	-
B04 - PROTEGER L'ENFANCE ET LA FAMILLE	4 368 876,19	3 533 501,56	4 424 162,07	890 660,51	25,2%	0,00	0,00	0,00	0,00	-
C01 - FAVORISER LE DEVELOPPEMENT CULTUREL	648 259,35	897 662,13	938 885,53	41 223,40	4,6%	1 778 191,80	2 183 069,00	58 500,30	-2 124 568,70	-97,3%
C02 - SOUTENIR ACTIONS EN DIRECTION JEUNESSE	2 717,00	8 761,40	11 859,18	3 097,78	35,4%					
C03 - RENFORCER LA PRATIQUE SPORTIVE	1 900,00	0,00	5 900,00	5 900,00	-					
C04 - CONSTRUIRE DES ACTIONS DE COOPERATION	1 080,00	0,00	0,00	0,00	-					
D01 - EAU	133 798,64	236 467,43	99 072,45	-137 394,98	-58,1%	6 250,00	0,00	0,00	0,00	-
D02 - GARANTIR LA DISTRIBUTION D'ELECTRICITE	14 740 109,02	14 851 865,69	17 326 569,60	2 474 703,91	16,7%	2 215 420,81	2 682 751,46	3 762 599,37	1 079 847,91	40,3%
D03 - PRESERVER LES RESSOURCES NATURELLES	8 680 166,30	8 352 907,11	6 853 304,96	-1 498 602,15	-18,0%	24 543,62	684 654,65	2 185 820,94	1 501 166,29	219,3%
E01 - FAVORISER LES ACTIVITES AGRICOLES	8 820,00	97 579,41	95 202,85	-2 376,56	-2,4%	27 451,18	0,00	0,00	0,00	-
E02 - FAVORISER LE DYNAMISME ECONOMIQUE	115 775,64	184 088,60	189 562,57	5 473,97	3,0%	5 246 950,82	2 986 162,00	0,00	-2 986 162,00	-100,0%
E03 - DEVELOPPER L'ECONOMIE DU TOURISME	561 097,00	504 308,77	9 952,07	-494 356,70	-98,0%					
F01 - REUSSITE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	3 779 776,08	4 245 636,05	3 815 376,05	-430 260,00	-10,1%	12 643 834,34	7 754 402,74	4 448 577,50	-3 305 825,24	-42,6%
F02 - RECHERCHE INNOVATION ET ENSEIGNEMENT SUP						4 291,50	0,00	0,00	0,00	-
G01 - OPTIMISER LES MOYENS DE L'INSTITUTION	373 567,98	201 534,96	43 124,73	-158 410,23	-78,6%	0,00	90 500,88	0,00	-90 500,88	-100,0%
G02 - VALORISER L'ACTIVITE DE L'INSTITUTION	17 840,00	4 261,24	348,00	-3 913,24	-91,8%					
G03 - ASSURER LES CONTROLES INTERNES	50 570,28	7 967,75	1 800,00	-6 167,75	-77,4%					
G04 - PILOTER LA STRATEGIE BUDGETAIRE	520 735 951,91	533 587 082,51	518 978 079,56	-14 609 002,95	-2,7%	66 071 207,66	19 590 370,18	20 730 511,14	1 140 140,96	5,8%
G05 - DEVELOPPER LES COMPETENCES HUMAINES	960 619,44	1 194 444,39	1 873 722,86	679 278,47	56,9%					
G07 - ADAPTER LE PATRIMOINE AUX BESOINS	2 466 442,21	5 114 627,84	3 347 896,43	-1 766 731,41	-34,5%	0,00	17 086,87	860,00	-16 226,87	-95,0%
G08 - OPTIMISER LES SYSTEMES D'INFORMATIONS	159 324,05	140 470,45	151 012,27	10 541,82	7,5%	52 031,50	26 664,00	50 000,00	23 336,00	87,5%
Total général	655 292 654,18	694 695 657,10	666 721 832,99	-27 973 824,11	-4,0%	94 318 721,07	41 714 417,33	39 154 001,72	-2 560 415,61	-6,1%

ANNEXE 2 : DETTE

Au 31 décembre 2023, la dette du Département du Loiret s'élève à 410 M€, avec un taux moyen de 2,73 % contre 2,44 % en 2022.

La dette départementale est très sécurisée et majoritairement à taux fixe (79,76 %). Cet état de fait la protège en partie de la remontée des taux d'intérêt dans le contexte inflationniste actuel.



La classification des risques, selon la charte Gissler, affiche également une forte sécurisation de l'encours de dette avec 97,78 % de l'encours classé en 1A, correspondant au type de dette le moins risqué, et avec 2,22 % classé en 1B.

Evolution de la dette départementale depuis 2016

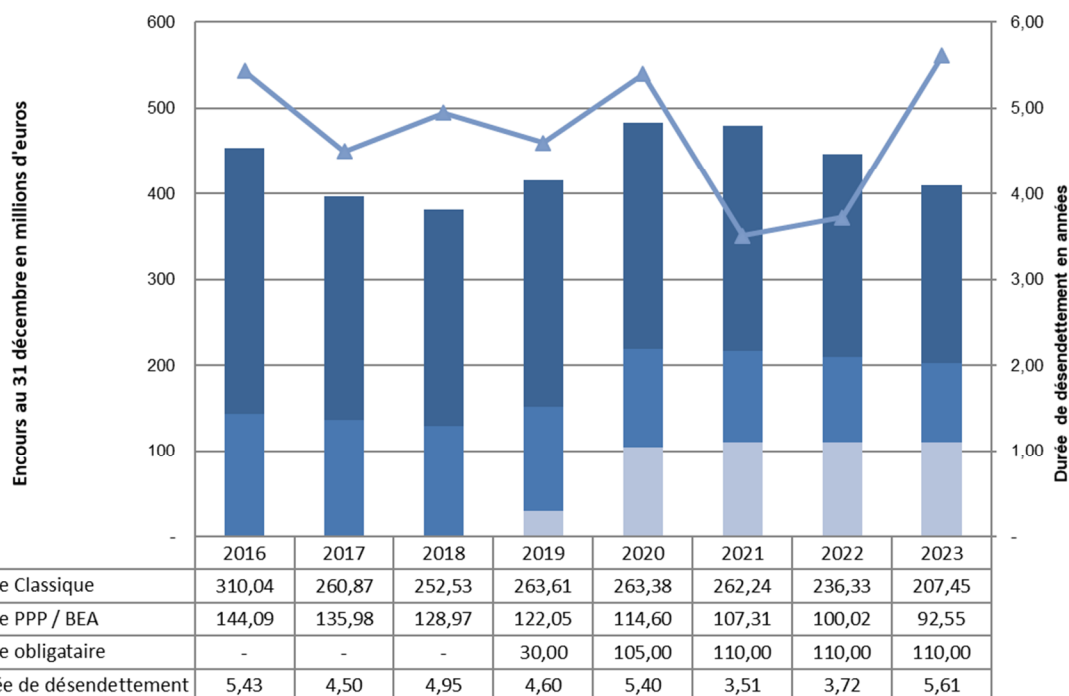
Comme en 2022, le Département du Loiret n'a souscrit aucun emprunt en 2023 (46 M€ en 2021), entraînant donc une diminution de son encours de dette, passant ainsi de 446 M€ en 2022 à 410 M€ en 2023 (- 8,14 %, - 36 M€).

La capacité de désendettement faiblit néanmoins, passant de 3,7 années en 2022 à 5,6 années en 2023, suite à une baisse importante de son niveau d'épargne brute, passant quant à lui de 120 M€ en 2022 à 73 M€ en 2023 (- 39,08 %, - 47 M€).

Le Département du Loiret, ainsi que d'autres départements, a subi en 2023 un fort ralentissement du marché de l'immobilier, les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) ayant une incidence directe sur les finances de la collectivité, s'élevaient en effet à 123 M€ en 2022 contre désormais à 94 M€ en 2023 (- 23,20 %, - 29 M€).

Le taux d'épargne brute demeure toutefois au dessus de la barre des 10 %, se mesurant à 11,10 % en 2023 mais nettement inférieur à celui de 2022 (17,90 %).

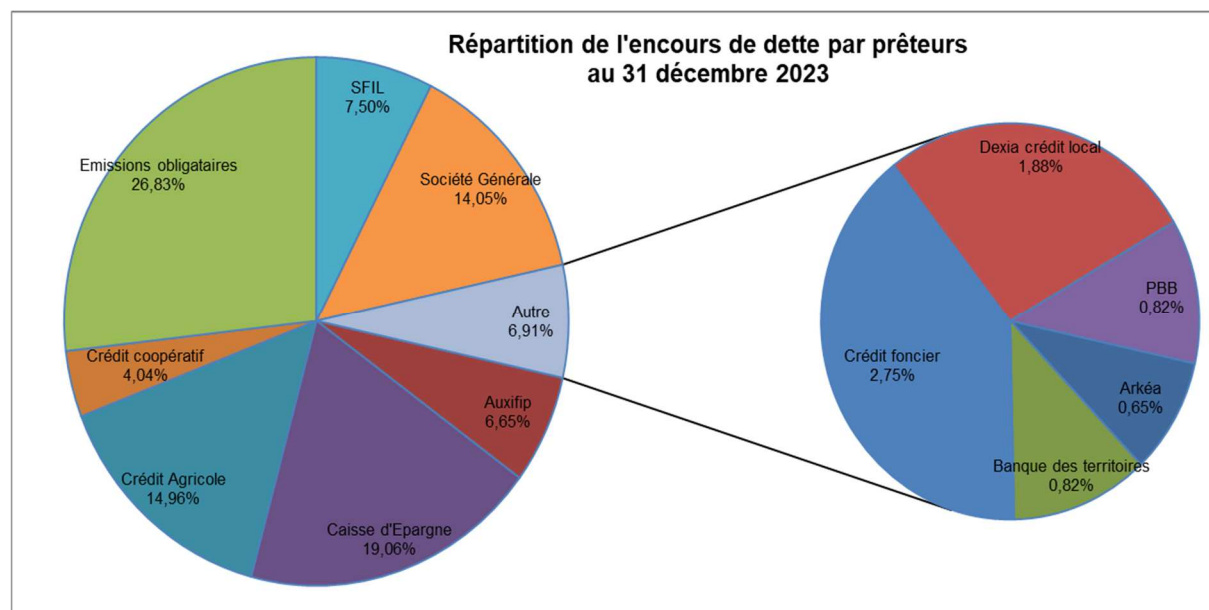
Evolution de l'encours de dette et de la capacité de désendettement au 31 décembre N



Répartition de la dette départementale par prêteurs

La dette départementale est détenue principalement par trois grands prêteurs, à savoir la Caisse d'Épargne (19,06 %), le Crédit Agricole (14,96 %) et la Société Générale (14,05 %).

En outre, plus d'un quart de l'encours de la dette départementale est issu du marché obligataire.



L'encours détenu par la Société Générale concerne notamment le PPP « P5C ». Auxifip est quant à elle une filiale du Crédit Agricole dédiée aux projets complexes dont l'encours détenu est lié aux PPP.

Financement des investissements

Comme évoqué supra, le Département du Loiret n'a pas recouru à l'emprunt au cours de l'exercice 2023 pour le financement de ses investissements en raison de ses ressources financières suffisantes (autofinancement brut dégagé de l'ordre de 120 M€ au terme de 2022).

Bilan relatif à la gestion de la dette départementale

Dépenses

Sens	Section	Compte	Libellé compte	Type	2022	2023	Evol. 2022/2023	
D	Fonctionnement	627	Services bancaires et assimilés	Frais emprunts obligataires	840	840	0,00%	
		66111	Intérêts emprunts bancaires		4 596 250	5 201 404	13,17%	
		66112	Intérêts courus non échus (ICNE)		163 269	627 606	284,40%	
		6618	Intérêts emprunts BEA/PPP		5 171 541	4 822 470	-6,75%	
		6688	Autres charges financières	Frais emprunts bancaires	-	-		
		SWAP		537 314	488 844	-9,02%		
		Indemnités de remb. anticipé		-	49 226			
	Total fonctionnement					10 469 214	11 190 390	6,89%
	Investissement	16311	Emprunts obligataires		-	-		
		1641	Emprunts bancaires		21 060 774	23 632 763	12,21%	
		16441	Emprunts revolving		4 853 704	5 242 333	8,01%	
		1675	Emprunts BEA/PPP		7 291 264	7 473 662	2,50%	
	Total investissement					33 205 742	36 348 758	9,47%

En fonctionnement, les dépenses augmentent dans leur ensemble de 6,89 % (+ 0,7 M€).

Les services bancaires (compte 627), qui supportent essentiellement les coûts liés à la souscription d'emprunts obligataires sont quasiment inexistantes du fait que le Département du Loiret n'a souscrit aucun emprunt obligataire en 2022 et 2023.

Les charges financières relatives aux intérêts des emprunts bancaires (compte 66111), ainsi que celles afférentes aux intérêts courus non échus (compte 66112) ont par contre quant à elles fortement augmenté en raison de la hausse des taux d'intérêt impactant les emprunts indexés sur un taux variable.

En investissement, les dépenses progressent dans leur globalité de 9,47 % (+ 3,1 M€).

Le Département du Loiret a effectué au cours de 2023 d'une part, un remboursement anticipé définitif de 2 emprunts d'un montant total de 2,5 M€ ayant généré une économie d'intérêts de 184 K€ et d'autre part, une renégociation d'un emprunt semi in-fine devant s'achever initialement en 2024, lequel a fait l'objet d'un lissage sur 13 ans.

Le Département du Loiret, au regard de ses excédents de trésorerie et de l'évolution des marchés financiers, a effectué début janvier 2023 jusqu'au terme de l'exercice 2023 un remboursement anticipé temporaire de ses 6 emprunts revolving (34,5 M€) de manière à diminuer ses charges financières ; l'économie d'intérêts s'est établie sur cette période à 0,9 M€.

Sens	Section	Compte	Libellé compte	Type	2022	2023	Evol. 2022/2023
D	Investissement	16449	Opérations tirage sur ligne de trésorerie	Emprunts revolving	35 464 352	34 526 852	-2,64%
Total dépenses					35 464 352	34 526 852	-2,64%
R	Investissement	16449	Opérations tirage sur ligne de trésorerie	Emprunts revolving	35 464 352	34 526 852	-2,64%
Total recettes					35 464 352	34 526 852	-2,64%

Recettes

Sens	Section	Compte	Libellé compte	Type	2022	2023	Evol. 2022/2023
R	Fonctionnement	7688	Autres produits financiers	SWAP	15 744	466 484	2863,01%
Total fonctionnement					15 744	466 484	2863,01%
	Investissement	16311	Emprunts obligataires		-	-	
		1641	Emprunts bancaires		-	-	
		16441	Emprunts revolving		-	-	
Total investissement					-	-	

En fonctionnement, les produits financiers liés aux contrats de couverture (SWAP) ont augmenté de manière significative en 2023, étant donné que la collectivité est exposée sur ces SWAP, pour la partie recette, au taux variable. L'augmentation des taux d'intérêt constatée depuis 2022 explique donc la forte croissance de cette recette.

Trésorerie départementale

Sens	Section	Compte	Libellé compte	Type	2022	2023	Evol. 2022/2022
D	Fonctionnement	617	Etudes et recherches	Notation	19 440	19 440	0,00%
Total 617					19 440	19 440	0,00%
		627	Services bancaires et assimilés	LEI INSEE	50	50	0,00%
				NEU CP	2 040	-	-100,00%
Total 627					2 090	50	-97,61%
		6615	Intérêts lignes de trésorerie	Trésorerie	368	283 434	77024,82%
Total 6615					368	283 434	
		6688	Autres charges financières	Frais de dossier	50 000	72 351	44,70%
				CNU	22 144	2 181	-90,15%
Total 6688					72 144	74 532	3,31%
Total des dépenses					94 042	377 456	301,37%

Les intérêts financiers liés à la gestion de la trésorerie ont nettement augmenté entre 2022 et 2023 compte tenu d'une mobilisation constante des lignes de trésorerie en 2023 d'un plafond total de 50 M€ ; lesquelles n'ont par contre quasiment pas été utilisées en 2022 suite à l'émission de NEU CP (billets de trésorerie) sur des taux négatifs jusqu'en août 2022.

Sens	Section	Compte	Libellé compte	Type	2022	2023	Evol. 2022/2023
R	Fonctionnement	7688	Autres produits financiers	NEU CP	271 299	-	-100,00%
Total 7688					271 299	-	-100,00%
Total des recettes							

Le Département du Loiret n'a donc pas émis de NEU CP en 2023 compte tenu des taux d'intérêt évoluant à nouveau en territoire positif suite à la remontée des taux d'intérêt opérée par la Banque Centrale Européenne (BCE) depuis juillet 2022 pour lutter contre l'inflation.

Décisions prises par la Président du Conseil départemental, sur les opérations d'emprunt et de trésorerie réalisées au titre de l'exercice 2023 et s'inscrivant dans sa délégation de pouvoir en matière financière (délibération de l'Assemblée départementale du 1^{er} juillet 2021)

Décisions prises en matière d'emprunt

Une consultation d'emprunts bancaires a été réalisée le 11 décembre 2023 auprès de différents établissements financiers pour un financement total de 50 M€.

Le Département du Loiret n'a souscrit aucun emprunt en 2023, néanmoins sur la base des offres bancaires reçues la somme de 50 M€ a été mise en reste à réaliser sur l'exercice 2023.

Décisions prises en matière de trésorerie

Une consultation de lignes de trésorerie a été réalisée le 4 octobre 2023 auprès de différents établissements financiers pour couvrir les besoins de gestion de la trésorerie en 2024 d'un montant total de 70 M€.

Le Département du Loiret a souscrit 3 lignes de trésorerie d'un montant total de 70 M€ récapitulées ci-dessous.

Caractéristiques	Banque Populaire Val de France	Crédit Agricole	Arkéa
Date de l'offre	08/11/2023	08/11/2023	08/11/2023
Date de validité de l'offre	08/12/2023	15/11/2023	09/11/2023
Montant de financement	20 000 000	30 000 000	20 000 000
Index + marge	<i>Eur3M(3,951) floor 0 + 0,25%</i>	<i>Eur3M(3,951) floor 0 + 0,32%</i>	<i>Eur3M(3,951) floor 0 + 0,33%</i>
Frais de dossier	Aucun	Aucun	Aucun
Commission d'engagement	0,08% (16 000)	0,08% (24 000)	0,08% (16 000)
Commission de non utilisation	Aucun	0,01%	Aucun

ANNEXE 3 : COMPTE DE GESTION 2023

Le compte administratif 2023 du Département du Loiret, budget principal et budgets annexes (Maison de l'Enfance, ZAC de Limère, Boutique de Chamerolles, Boutique de Sully-sur-Loire, Festival de Sully-sur-Loire, ZAC Les Portes du Loiret et la ZAE de Gidy), est soumis à votre vote au cours de cette session.

Le comptable du Département a fait parvenir les résultats définitifs du compte de gestion 2023, en exécution des dispositions des instructions comptables M52 (comptabilité des départements), M22 (établissements publics sociaux et médico-sociaux) et M4 (services publics locaux à caractère industriel ou commercial).

Il y a lieu de se prononcer sur ces résultats qui concordent rigoureusement avec les chiffres arrêtés dans le compte administratif et de statuer sur l'exécution des opérations de 2023, qui sont retracées dans les tableaux ci-après.

Résultats budgétaires de l'exercice

04500 - DEP LOIRET

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	490 471 912,48	804 356 216,98	1 294 828 129,46
Titres de recette émis (b)	224 428 768,05	735 970 151,80	960 398 919,85
Réductions de titres (c)	755 538,14	19 536 867,32	20 292 405,46
Recettes nettes (d = b - c)	223 673 229,91	716 433 284,48	940 106 514,39
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	490 471 912,48	804 356 216,98	1 294 828 129,46
Mandats émis (f)	283 686 468,96	674 953 162,93	958 639 631,89
Annulations de mandats (g)	198 110,64	28 730 973,61	28 929 084,25
Depenses nettes (h = f - g)	283 488 358,32	646 222 189,32	929 710 547,64
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		70 211 095,16	10 395 966,75
(h - d) Déficit	59 815 128,41		

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

04500 - DEP LOIRET

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	-145 167 420,52		-59 815 128,41		-204 982 548,93
Fonctionnement	174 441 279,96	82 199 005,52	70 211 095,16		162 453 369,60
TOTAL I	29 273 859,44	82 199 005,52	10 395 966,75		-42 529 179,33
II - Budgets des services à caractère administratif					
04580-MAISON ENFANCE- AUTRES-DEP 45					
Investissement					
Fonctionnement					
Sous-Total					
04583-ZAE DE GIDY-DEP LOIRET					
Investissement					
Fonctionnement					
Sous-Total					
04590-ZAC PORTES LOIRET SUD-DEP 45					
Investissement	527 909,87		-527 416,62		493,25

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

04500 - DEP LOIRET

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
Fonctionnement					
Sous-Total	527 909,87		-527 416,62		493,25
TOTAL II	527 909,87		-527 416,62		493,25
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
04582-ZAC DE LIMERE-DEP LOIRET					
Investissement	681 414,87				681 414,87
Fonctionnement	2 271 812,07				2 271 812,07
Sous-Total	2 953 226,94				2 953 226,94
04584-BOUTIQUE CHATEAU-DEP LOIRET					
Investissement	10 695,70		-7 976,51		2 719,19
Fonctionnement	14 717,60		7 187,06		21 904,66
Sous-Total	25 413,30		-789,45		24 623,85
04587-FESTIVAL SULLY-DEP LOIRET					
Investissement					

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

04500 - DEP LOIRET

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
Fonctionnement					
Sous-Total					
04588-BOUTIQUE SULLY-DEP LOIRET					
Investissement	14 693,07		-2 720,45		11 972,62
Fonctionnement	13 576,48		18 481,03		32 057,51
Sous-Total	28 269,55		15 760,58		44 030,13
TOTAL III	3 006 909,79		14 971,13		3 021 880,92
TOTAL I + II + III	32 808 679,10	82 199 005,52	9 883 521,26		-39 506 805,16

Résultats budgétaires de l'exercice

04580 - MAISON ENFANCE-AUTRES-DEP 45

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	355 350,00	14 999 711,00	15 355 061,00
Titres de recette émis (b)	175 039,49	26 379 817,32	26 554 856,81
Réductions de titres (c)	0,00	12 880 424,96	12 880 424,96
Recettes nettes (d = b - c)	175 039,49	13 499 392,36	13 674 431,85
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	355 350,00	14 999 711,00	15 355 061,00
Mandats émis (f)	175 039,49	13 662 746,94	13 837 786,43
Annulations de mandats (g)	0,00	163 354,58	163 354,58
Depenses nettes (h = f - g)	175 039,49	13 499 392,36	13 674 431,85
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit			

Résultats budgétaires de l'exercice

04588 - BOUTIQUE SULLY-DEP LOIRET

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	58 693,00	151 535,00	210 228,00
Titres de recette émis (b)	21 319,85	131 397,87	152 717,72
Réductions de titres (c)		0,01	0,01
Recettes nettes (d = b - c)	21 319,85	131 397,86	152 717,71
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	58 693,00	151 535,00	210 228,00
Mandats émis (f)	24 040,30	113 112,35	137 152,65
Annulations de mandats (g)		195,52	195,52
Depenses nettes (h = f - g)	24 040,30	112 916,83	136 957,13
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		18 481,03	15 760,58
(h - d) Déficit	2 720,45		

Résultats budgétaires de l'exercice

04584 - BOUTIQUE CHATEAU-DEP LOIRET

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	44 195,00	129 440,00	173 635,00
Titres de recette émis (b)	21 217,31	108 292,41	129 509,72
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	21 217,31	108 292,41	129 509,72
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	44 195,00	129 440,00	173 635,00
Mandats émis (f)	29 193,82	101 760,35	130 954,17
Annulations de mandats (g)		655,00	655,00
Depenses nettes (h = f - g)	29 193,82	101 105,35	130 299,17
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		7 187,06	
(h - d) Déficit	7 976,51		789,45

Résultats budgétaires de l'exercice

04582 - ZAC DE LIMERE-DEP LOIRET

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 953 228,00	2 271 913,00	5 225 141,00
Titres de recette émis (b)			
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)			
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 953 228,00	2 271 913,00	5 225 141,00
Mandats émis (f)			
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)			
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit			

Résultats budgétaires de l'exercice

04587 - FESTIVAL SULLY-DEP LOIRET

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)		837 761,00	837 761,00
Titres de recette émis (b)		796 053,08	796 053,08
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)		796 053,08	796 053,08
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)		837 761,00	837 761,00
Mandats émis (f)		796 357,31	796 357,31
Annulations de mandats (g)		304,23	304,23
Depenses nettes (h = f - g)		796 053,08	796 053,08
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit			

Résultats budgétaires de l'exercice

04583 - ZAE DE GIDY-DEP LOIRET

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 700 421,00	1 700 521,00	3 400 942,00
Titres de recette émis (b)	1 700 420,29	1 700 420,29	3 400 840,58
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	1 700 420,29	1 700 420,29	3 400 840,58
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 700 421,00	1 700 521,00	3 400 942,00
Mandats émis (f)	1 700 420,29	1 700 420,29	3 400 840,58
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	1 700 420,29	1 700 420,29	3 400 840,58
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit			

Résultats budgétaires de l'exercice

04590 - ZAC PORTES LOIRET SUD-DEP 45

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	10 606 878,00	10 988 330,00	21 595 208,00
Titres de recette émis (b)	9 869 868,92	10 587 133,54	20 457 002,46
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	9 869 868,92	10 587 133,54	20 457 002,46
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	10 606 878,00	10 988 330,00	21 595 208,00
Mandats émis (f)	10 397 285,54	10 587 133,54	20 984 419,08
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	10 397 285,54	10 587 133,54	20 984 419,08
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	527 416,62		527 416,62

ANNEXE 4 : DETERMINATION ET AFFECTATION DES RESULTATS

La présente annexe détaille les points suivants

- Le compte administratif 2023 (budget principal et budgets annexes) et ses résultats ;
- La détermination et l'affectation des résultats du budget principal et des budgets annexes.

Conformément aux dispositions de l'article L.1612-12 du CGCT, le vote de l'organe délibérant arrêtant les comptes doit intervenir avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice.

I- COMPTE ADMINISTRATIF 2023 ET SES RESULTATS

Conformément aux différentes instructions comptables M52, M4 et M22, il convient de déterminer et d'affecter le résultat dégagé au compte administratif 2023 en tenant compte :

- De la procédure de rattachement des charges et des produits à l'exercice dont les montants s'élèvent tous budgets confondus à :
 - Dépenses : 29 024 078,59€ (dont Intérêts Courus Non Echus - ICNE : 1 906 158,33 €)
 - Recettes : 3 599 992,33 €
- Des restes à réaliser qui s'élève tous budgets confondus à 57 135 194 € en recettes d'investissement et 1 124 731 € en dépenses d'investissement ;
- De la détermination du résultat qui fait l'objet d'une proposition d'affectation ci-dessous.

A- Résultats du budget principal

Données en mouvements budgétaires	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	646 222 189,32	428 655 778,84	1 074 877 968,16
Recettes	808 675 558,92	223 673 229,91	1 032 348 788,83
Résultat	162 453 369,60	-204 982 548,93	-42 529 179,33
		1 124 731,00	1 124 731,00
Reste à réaliser		57 135 194,00	57 135 194,00
Résultat corrigé des restes à réaliser	162 453 369,60	-148 972 085,93	13 481 283,67

B- Résultats consolidés de l'ensemble des budgets (en mouvements budgétaires)

	Investissement			Fonctionnement			Résultat global	Total Dépenses	Total Recettes
	Dépenses	Recettes	Résultat	Dépenses	Recettes	Résultat			
Budget principal	428 655 778,84	223 673 229,91	-204 982 548,93	646 222 189,32	808 675 558,92	162 453 369,60	-42 529 179,33	1 074 877 968,16	1 032 348 788,83
Maison Enfance	175 039,49	175 039,49	0,00	13 499 392,36	13 499 392,36	0,00	0,00	13 674 431,85	13 674 431,85
ZAC de Limère		681 414,87	681 414,87	0,00	2 271 812,07	2 271 812,07	2 953 226,94	0,00	2 953 226,94
Boutique Chameroles	29 193,82	31 913,01	2 719,19	101 105,35	123 010,01	21 904,66	24 623,85	130 299,17	154 923,02
Boutique Sully/Loire	24 040,30	36 012,92	11 972,62	112 916,83	144 974,34	32 057,51	44 030,13	136 957,13	180 987,26
Festival de Sully/Loire			0,00	796 053,08	796 053,08	0,00	0,00	796 053,08	796 053,08
ZAC Portes Loiret	10 397 285,54	10 397 778,79	493,25	10 587 133,54	10 587 133,54	0,00	493,25	20 984 419,08	20 984 912,33
ZAE Gidy	1 700 420,29	1 700 420,29	0,00	1 700 420,29	1 700 420,29	0,00	0,00	3 400 840,58	3 400 840,58
	440 981 758,28	236 695 809,28	-204 285 949,00	673 019 210,77	837 798 354,61	164 779 143,84	-39 506 805,16	1 114 000 969,05	1 074 494 163,89

D'où un résultat global général de -39 506 805,16 €

II – DETERMINATION ET AFFECTATION DES RESULTATS

Conformément aux instructions comptables M52, M4 et M22, il convient de déterminer et d'affecter le résultat dégagé au compte administratif 2023.

En effet, à la clôture de l'exercice, le compte administratif et le compte de gestion permettent de dégager :

- le résultat de la section de fonctionnement ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement ;
- éventuellement les restes à réaliser des deux sections.

Le solde d'exécution de la section d'investissement corrigé éventuellement des restes à réaliser fait ressortir :

- soit un besoin de financement si les dépenses sont supérieures aux recettes ;
- soit un excédent de financement si les recettes sont supérieures aux dépenses.

L'Assemblée doit donc décider de l'emploi du résultat excédentaire de la section de fonctionnement :

- report en section de fonctionnement ;
- affectation en section d'investissement ;
- affectation en section d'investissement d'une partie du résultat et report du solde en section de fonctionnement.

Il vous est proposé, sur la base de la transmission par le Payeur départemental du compte de gestion 2023, de vous prononcer sur l'affectation du résultat.

BUDGET PRINCIPAL

I- LE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT : 162 453 369,60 €

Il est constitué par le cumul du résultat de l'exercice et du résultat reporté.

Résultat de l'exercice 2023 : 70 211 095,16 € qui correspond à la différence entre les titres émis et les mandats émis :

- Titres émis : 716 433 284,48 €
- Mandats émis : 646 222 189,32 €

Résultat 2022 reporté : 92 242 274,44 €

II- LE BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT : - 148 972 085,93€

Il est constitué par le cumul du solde de l'exercice et du résultat reporté et complété des restes à réaliser en dépenses et en recettes.

Solde de l'exercice 2023 : - 59 815 128,41 € qui correspond à la différence entre les titres et les mandats émis :

- Titres émis : 223 673 229,91€
- Mandats émis : 283 488 358,32 €

Résultat 2022 reporté : -145 167 420,52 €

Recettes reportées : 57 135 194 €

Dépenses reportées : 1 124 731 €

III- L'AFFECTATION DU RESULTAT

BUDGET PRINCIPAL

Il convient de décider de l'affectation du résultat cumulé de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2023 soit 162 453 369,60 €.

Selon l'instruction relative à la M52, le résultat cumulé excédentaire doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement, soit 148 972 085,93 € au compte 1068.

Pour le solde, soit 13 481 283,67 €, il peut être affecté, selon votre décision, en excédent de fonctionnement reporté (compte 002) ou en une dotation complémentaire en section d'investissement (compte 1068).

Je vous propose d'affecter le solde à la section de fonctionnement.

Par ailleurs, conformément à l'instruction comptable M52, le solde d'exécution d'investissement qui est constitué par le cumul du solde de l'exercice (59 815 128,41€) et du résultat reporté (145 167 420,52€) fait l'objet d'un simple report en section d'investissement. Le solde est donc reporté en dépenses d'investissement soit 204 982 548,93 € au compte 001.

MAISON DE L'ENFANCE

I- LE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT : 0,00 €

Il est constitué par le cumul du résultat de l'exercice et du résultat reporté.

Résultat de l'exercice 2023 : 0,00 €

Il correspond à la différence entre les titres émis et les mandats émis :

- Titres émis : 13 499 392,36 €
- Mandats émis : 13 499 392,36 €

Résultat 2022 reporté : 0,00 €

II- LE SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT : 0,00 €

Il est constitué par le cumul du solde de l'exercice et du résultat reporté et complété des restes à réaliser en dépenses et en recettes.

Solde de l'exercice 2023 : 0,00 €

Il correspond à la différence entre les titres et les mandats émis :

- Titres émis : 175 039,49 €
- Mandats émis : 175 039,49 €

Résultat 2022 reporté : 0,00 €

III- L'AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat de fonctionnement étant nul, il n'y a pas d'affectation de résultat.

ZAC DE LIMERE

I- LE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT : 2 271 812,07 €

Il est constitué par le cumul du résultat de l'exercice et du résultat reporté.

Résultat de l'exercice 2023 : 0 € qui correspond à la différence entre les titres émis et les mandats émis :

- Titres émis : 0,00 €
- Mandats émis : 0,00 €

Résultat 2022 reporté : 2 271 812,07 €

II- LE SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT : 681 414,87 €

Il est constitué par le cumul du solde de l'exercice et du résultat reporté et complété des restes à réaliser en dépenses et en recettes.

Solde de l'exercice 2023 : 0,00 € qui correspond à la différence entre les titres et les mandats émis :

- Titres émis : 0,00 €
- Mandats émis : 0,00 €

Résultat 2022 reporté : 681 414,87 €

III- L'AFFECTATION DU RESULTAT

Il convient de décider de l'affectation du résultat cumulé de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2023, soit 2 271 812,07 €.

Le solde d'exécution de la section d'investissement étant positif, le résultat de la section de fonctionnement est reporté en totalité soit 2 271 812,07 € au compte 002.

Par ailleurs, conformément à l'instruction comptable M4, le solde d'exécution d'investissement fait l'objet d'un simple report en section d'investissement. L'excédent d'investissement est donc inscrit en recettes soit 681 414,87 € au compte 001.

BOUTIQUE DE CHAMEROLLES

I- LE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT : 21 904,66 €

Il est constitué par le cumul du résultat de l'exercice et du résultat reporté.

Résultat de l'exercice 2023 : 7 187,06 € qui correspond à la différence entre les titres émis et les mandats émis :

- Titres émis : 108 292,41 €
- Mandats émis : 101 105,35 €

Résultat 2022 reporté : + 14 717,60 €

II- LE SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT : 2 719,19 €

Il est constitué par le cumul du solde de l'exercice et du résultat reporté et complété des restes à réaliser en dépenses et en recettes.

Solde de l'exercice 2023 : - 7 976,51 € qui correspond à la différence entre les titres et les mandats émis :

- Titres émis : 21 217,31 €
- Mandats émis : 29 193,82 €

Résultat 2022 reporté : 10 695,70 €

III- L'AFFECTATION DU RESULTAT

Il convient de décider de l'affectation du résultat cumulé de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2023, soit 21 904 ,66 €.

Le solde d'exécution de la section d'investissement étant positif, le résultat de la section de fonctionnement est reporté en totalité, soit 21 904,66 € au compte 002.

Par ailleurs, conformément à l'instruction comptable M4, le solde d'exécution d'investissement fait l'objet d'un simple report en section d'investissement. L'excédent d'investissement est donc inscrit en recettes, soit 2 719,19 € au compte 001.

BOUTIQUE DU CHÂTEAU DE SULLY-SUR-LOIRE

I- LE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT : 32 057,51 €

Il est constitué par le cumul du résultat de l'exercice et du résultat reporté.

Résultat de l'exercice 2023 : 18 481,03 € qui correspond à la différence entre les titres émis et les mandats émis :

- Titres émis : 131 397,86 €
- Mandats émis : 112 916,83 €

Résultat 2022 reporté : 13 576,48 €

II- LE SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT : 11 972,62 €

Il est constitué par le cumul du solde de l'exercice et du résultat reporté et complété des restes à réaliser en dépenses et en recettes.

Résultat de l'exercice 2023 : - 2 720,45 € qui correspond à la différence entre les titres et les mandats émis :

- Titres émis : 21 319,85 €
- Mandats émis : 24 040,30 €

Résultat 2022 reporté : 14 693,07 €

III- L'AFFECTATION DU RESULTAT

Il convient de décider de l'affectation du résultat cumulé de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2022, soit 32 057,51€.

Le solde d'exécution de la section d'investissement étant positif, le résultat de la section de fonctionnement est reporté en totalité soit 32 057,51 € au compte 002.

Par ailleurs, conformément à l'instruction comptable M4, le solde d'exécution d'investissement fait l'objet d'un simple report en section d'investissement. L'excédent d'investissement est donc inscrit en recettes soit 11 972,62 € au compte 001

FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE DE SULLY-SUR-LOIRE ET DU LOIRET

I- LE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT : 0 €

Il est constitué par le cumul du résultat de l'exercice et du résultat reporté.

Résultat de l'exercice 2023 : 0 € qui correspond à la différence entre les titres émis et les mandats émis :

- Titres émis : 796 053,08 €
- Mandats émis : 796 053,08 €

Résultat 2022 reporté : 0 €

II- L'AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat de fonctionnement étant nul, il n'y a pas d'affectation de résultat.

ZAC LES PORTES DU LOIRET

I- LE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT : 0 €

Il est constitué par le cumul du résultat de l'exercice et du résultat reporté.

Résultat de l'exercice 2023 : 0 € qui correspond à la différence entre les titres émis et les mandats émis :

- Titres émis : 10 587 133,54 €
- Mandats émis : 10 587 133,54 €

Résultat 2022 reporté : 0 €

II- LE SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT : 493,25 €

Il est constitué par le cumul du solde de l'exercice et du résultat reporté et complété des restes à réaliser en dépenses et en recettes.

Solde de l'exercice 2023 : - 527 416,62 € qui correspond à la différence entre les titres et les mandats émis :

- Titres émis : 9 869 868,92 €
- Mandats émis : 10 397 285,54 €

Résultat 2022 reporté : 527 909,87 €

III- L'AFFECTATION DU RESULTAT

Selon l'instruction relative à la M52, le résultat cumulé excédentaire de la section de fonctionnement doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement. Le résultat étant nul, il n'y a pas lieu de se prononcer sur l'affectation du résultat.

Par ailleurs, conformément à l'instruction comptable M52, le solde d'exécution d'investissement étant positif. Il fait l'objet d'un simple report en section d'investissement.

L'excédent d'investissement est donc inscrit en recettes soit 493,25 € au compte 001

ZAE DE GIDY

I- LE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT : 0 €

Il est constitué par le cumul du résultat de l'exercice et du résultat reporté.

Résultat de l'exercice 2023 : 0 € qui correspond à la différence entre les titres émis et les mandats émis :

- Titres émis : 1 700 420,29 €
- Mandats émis : 1 700 420,29 €

Résultat 2022 reporté : 0 €

II- LE BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT : 0 €

Il est constitué par le cumul du solde de l'exercice et du résultat reporté et complété des restes à réaliser en dépenses et en recettes.

Solde de l'exercice 2023 : 0 € qui correspond à la différence entre les titres et les mandats émis :

- Titres émis : 1 700 420,29 €
- Mandats émis : 1 700 420,29 €

Résultat 2022 reporté : 0 €

III- L'AFFECTATION DU RESULTAT

Selon l'instruction relative à la M52, le résultat cumulé excédentaire de la section de fonctionnement doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement. Le résultat étant nul, il n'y a pas lieu de se prononcer sur l'affectation du résultat.

ANNEXE 5 : UTILISATION DE LA TAXE D'AMENAGEMENT - ESPACES NATURELS SENSIBLES

La part départementale de la taxe d'aménagement finance d'une part, la politique de protection des espaces naturels sensibles et, d'autre part, les dépenses des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement. La taxe d'aménagement a été instaurée par délibération du 30 septembre 2011 sur l'ensemble du territoire à un taux de 2,5% et individualisée comme suit selon le choix du Département :

- Financement du conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) : 0,3%
- Financement des Espaces naturels Sensibles : (ENS) : 2,2%

La part de cette taxe départementale pour la politique de protection des espaces naturels sensibles est affectée ainsi qu'il suit :

a) Pour l'acquisition, par voie amiable, par expropriation ou par exercice du droit de préemption mentionné à l'article [L. 215-4](#), de terrains ou ensembles de droits sociaux donnant vocation à l'attribution en propriété ou en jouissance de terrains, ainsi que pour l'aménagement et l'entretien de tout espace naturel, boisé ou non, appartenant au département, sous réserve de son ouverture au public dans les conditions prévues à l'[article L. 215-21](#) ;

b) Pour sa participation à l'acquisition, à l'aménagement et la gestion des terrains du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, pour sa participation à l'acquisition de terrains par une commune ou par un établissement public de coopération intercommunale compétent, ainsi qu'à l'entretien des terrains acquis par l'une et l'autre de ces personnes publiques ou par l'agence des espaces verts de la région d'Ile-de-France dans l'exercice du droit de préemption, par délégation ou par substitution, prévu aux articles L. 215-4 à L. 215-8 ;

c) Pour l'aménagement et l'entretien d'espaces naturels, boisés ou non, appartenant aux collectivités publiques ou à leurs établissements publics et ouverts au public, ou appartenant à des propriétaires privés à la condition qu'ils aient fait l'objet d'une convention passée en application de l'[article L. 113-6](#) ;

d) Pour l'aménagement et la gestion des parties naturelles de la zone dite des cinquante pas géométriques, définie à l'[article L. 121-45](#) ;

e) Pour l'acquisition, l'aménagement et la gestion des sentiers figurant sur un plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée, établi dans les conditions prévues à l'article L. 361-1 du code de l'environnement, ainsi que des chemins et servitudes de halage et de marchepied des voies d'eau domaniales concédées qui ne sont pas ouvertes à la circulation générale et pour l'acquisition, par voie amiable ou par exercice du droit de préemption mentionné à l'article L. 215-4, l'aménagement et la gestion des chemins le long des autres cours d'eau et plans d'eau ;

f) Pour l'acquisition par un département, une commune, un établissement public de coopération intercommunale ou le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, de bois et forêts ou de droits sociaux donnant vocation à l'attribution en propriété ou en jouissance de bois et forêts, sous réserve de leur ouverture au public dans les conditions prévues à l'article L. 215-21 ;

g) Pour l'acquisition, l'aménagement et la gestion des espaces, sites et itinéraires figurant au plan départemental des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature, établi en application de [l'article L. 311-3](#) du code du sport, sous réserve que l'aménagement ou la gestion envisagés maintiennent ou améliorent la qualité des sites, des paysages et des milieux naturels ;

h) Pour l'acquisition, la gestion et l'entretien des sites Natura 2000 désignés à [l'article L. 414-1](#) du code de l'environnement et des territoires classés en réserve naturelle au sens de [l'article L. 332-1](#) du même code ;

i) Pour les études et inventaires du patrimoine naturel nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de protection et de gestion des espaces naturels sensibles destinés à être ouverts au public ;

j) Pour l'acquisition de sites destinés à la préservation de la ressource en eau, leur aménagement et leur gestion ;

k) Pour les travaux contribuant à la préservation ou à la remise en bon état des continuités écologiques identifiées dans les schémas prévus à [l'article L. 371-3](#) du code de l'environnement ;

Le disponible entre les encaissements (105 683 776,94 €), les montants réalisés sur opérations soldées (64 085 381,38 €) et les crédits affectés jusqu'à 2023 sur opérations non soldées (35 594 546,53 €) s'élève à 6 003 849,03 €. Les crédits disponibles sont affectés de façon prévisionnelle pour 2024.

Le tableau récapitulatif de l'utilisation de cette taxe figure en annexe.

UTILISATION DE LA TAXE d'AMENAGEMENT - ESPACES NATURELS SENSIBLES - CA 2023

ENCAISSEMENTS		AFFECTATIONS							
ANNEE	MONTANT en EUROS	ANNEE D'AFFECTION	OPERATION	CREDITS AFFECTES	CREDITS AFFECTES en EUROS	CREDITS CONSOMMES	CREDITS CONSOMMES EN EUROS	N° Opération	Conso 2023
1979	49 698,25 €		A- OPERATIONS SOLDEES						
1980	231 781,85 €								
1981	459 173,72 €	1983	Acquisition forêt de trousse-bois à Briare	681 537 F	103 899,65 €	681 536,85 F	103 899,62 €		
1982	556 220,12 €								
1983	629 639,82 €	1984	Acquisition terrain Ardon (Vimont)	1 800 000 F	274 408,23 €	1 651 790,00 F	251 813,76 €		
1984	627 668,38 €								
1985	594 232,07 €	1985	Ouverture au public de la propriété des Goulmiers à Chanteau	140 000 F	21 342,86 €	140 000,00 F	21 342,86 €		
1986	564 933,12 €								
1987	610 068,99 €		Aménagement île Charlemagne	3 500 000 F	533 571,56 €	3 500 000,00 F	533 571,56 €		
1988	542 009,53 €								
1988	76 265,93 €		Canal Orléans-progr.1985	4 011 258 F	611 512,34 €	4 009 429,74 F	611 233,62 €		
1989	720 959,92 €								
1990	989 161,50 €	1986	Zone d'Ardon-Aménagement du bois du clou	107 900 F	16 449,25 €	107 896,35 F	16 448,69 €		
1991	726 138,27 €								
1992	889 469,27 €		Canal Orléans- progr.1986	2 986 504 F	455 289,60 €	2 986 501,22 F	455 289,18 €		
1993	819 553,61 €								
1994	924 750,29 €	1987	Canal Orléans- progr.1987	2 927 547 F	446 301,66 €	2 927 545,37 F	446 301,41 €		
1995	935 587,02 €								
1996	898 849,22 €	1988	Canal Orléans- progr.1988	2 848 237 F	434 210,93 €	2 848 235,79 F	434 210,75 €		
1997	869 577,23 €								
1998	904 889,65 €	1989	Canal Orléans- progr.1989	4 917 870 F	749 724,45 €	4 917 868,70 F	749 724,25 €		
1999	906 531,37 €								
2000	1 501 655,14 €	1990	Canal Orléans- progr.1990	2 475 373 F	377 368,18 €	2 475 369,37 F	377 367,63 €		
2001	1 497 043,48 €								
2002	1 743 835,03 €	1991	Canal Orléans- progr.1991	3 602 802 F	549 243,62 €	3 602 799,09 F	549 243,18 €		
2003	1 829 561,70 €								
2004	1 566 021,18 €								
2005	1 559 312,06 €		Port de Briare	613 260 F	93 490,88 €	574 865,18 F	87 637,63 €		
2006	2 041 707,85 €								
2007	1 901 545,00 €								
2008	2 181 106,00 €		Parc de Limère	1 721 000 F	262 364,76 €	1 721 000,00 F	262 364,76 €		
2009	2 244 979,51 €		Etang des bois	1 500 000 F	228 673,53 €	1 494 032,04 F	227 763,72 €		
2010	2 265 711,00 €								
2011	2 519 156,55 €	1992	Canal Orléans- progr.1992	3 695 000 F	563 299,12 €	3 635 014,56 F	554 154,40 €		
2012	2 852 693,00 €								
2013	1 921 694,00 €								
2014	5 312 346,58 €								
2015	6 131 049,00 €								
2016	5 051 074,94 €		Syndicat canal (trvx régie)	300 000 F	45 734,71 €	300 000,00 F	45 734,71 €		
2017	5 024 366,46 €								
2018	6 272 240,29 €		Camping étang de la vallée	3 550 000 F	541 194,01 €	3 208 164,71 F	489 081,56 €		
2019	5 194 279,86 €								
2020	7 657 294,68 €	1993	Canal Orléans- progr.1993	3 100 000 F	472 591,95 €	3 086 010,49 F	470 459,27 €		
2021	8 363 161,15 €		Syndicat canal (trvx régie)	300 000 F	45 734,71 €	300 000,00 F	45 734,71 €		
2022	7 920 589,01 €		Automatisation écluse Briare	133 420 F	20 339,75 €	133 419,07 F	20 339,61 €		
2023	6 604 194,34 €								
	105 683 776,94 €	1994	Canal Orléans- progr.1994	2 700 000 F	411 612,35 €	2 699 549,92 F	411 543,73 €		
			Syndicat canal (trvx régie)	300 000 F	45 734,71 €	300 000,00 F	45 734,71 €		
			Consolidation berges canal Briare	700 000 F	106 714,31 €	625 303,16 F	95 326,85 €		
			Fondation Sologne	100 000 F	15 244,90 €	100 000,00 F	15 244,90 €		
		1995	Canal Orléans- progr.1995	2 695 383 F	410 908,49 €	2 604 233,94 F	397 012,90 €		
			Syndicat canal (trvx régie)	300 000 F	45 734,71 €	300 000,00 F	45 734,71 €		
			Nettoyage forêt Vimont	246 740 F	37 615,27 €	244 885,28 F	37 332,52 €		
			Ecluse du canal à Donnery	940 120 F	143 320,37 €	940 120,00 F	143 320,37 €		
			Consolidation berges canal Briare	250 000 F	38 112,25 €	154 787,87 F	23 597,26 €		
			Mise en valeur méandres de Guilly	320 000 F	48 783,69 €	310 500,00 F	47 335,42 €		
		1996	Canal Orléans- progr.1996	2 678 354 F	408 312,44 €	2 632 781,71 F	401 364,98 €		
			Syndicat canal (trvx régie)	300 000 F	45 734,71 €	300 000,00 F	45 734,71 €		
			Fondation Sologne	100 000 F	15 244,90 €	100 000,00 F	15 244,90 €		
			Comité de randonnée pédestre	20 000 F	3 048,98 €	20 000,00 F	3 048,98 €		
		1997	Syndicat canal (trvx régie)	600 000 F	91 469,41 €	599 536,73 F	91 398,79 €		
			Fondation Sologne	100 000 F	15 244,90 €	100 000,00 F	15 244,90 €		
			CDT-chemins de randonnée	190 000 F	28 965,31 €	190 000,00 F	28 965,31 €		
			Méandres de Guilly-panneaux	10 000 F	1 524,49 €	10 000,00 F	1 524,49 €		
			Balisage circuits rando	200 000 F	30 489,80 €	200 000,00 F	30 489,80 €		
			Aménagement forêt trousse-bois	610 771 F	93 111,44 €	376 183,74 F	57 348,84 €		
			Etang du puits-gestion	150 000 F	22 867,35 €	111 868,73 F	17 054,28 €		
			Canal d'Orléans		751 686,17 €		751 686,17 €		

ENCAISSEMENTS		AFFECTATIONS							
ANNEE	MONTANT en EUROS	ANNEE D'AFFECTION	OPERATION	CREDITS AFFECTES	CREDITS AFFECTES en EUROS	CREDITS CONSOMMES	CREDITS CONSOMMES EN EUROS	N° Opération	Conso 2023
		1998	Syndicat canal (trvx régie) Canal Orléans - progr 98 et 97 Gestion étang du puits Fondation Sologne - Amgt touristique conservatoire de la faune sauvage Les parcs de France-Amgt arborétum des grandes bruyères St Pryvé St Mesmin-Amgt sentier botanique Amgt arboretum pres des culants Amgt site naturel communal Ferrières Réhabilitation sentier bord de Loire à Olivet Gestion trousse bois Fondation Sologne - Installation plate forme balduzards Ligny le Ribault- Amgt paysager de l'île du Cosson Huisseau/Mauves - acquisition terrain boisé Cléry Saint André - Acquisitions sentiers Ardoux Chalette/ Loing - Aménaement parcours pédagogique Aménagement Chateauneuf Aménagement parc Sully Ferrières-Amgt parc communal Meung sur Loire - aménagement sentier Fondation Sologne - Etang bas Aménagement Cerdon Aménagement Sully	500 000 F 8 500 000 F 160 000 F 136 000 F 200 000 F 55 280 F 75 000 F 94 000 F 56 500 F 128 000 F 488,00 € 207 600 F 47 397,00 € 1 829,39 € 2 317,22 € 780 000 F 175 000 F 185 800 F 85 500 F 13 200 F 1 220 764 F 720 000 F	76 224,51 € 604 807,94 € 24 391,84 € 20 733,07 € 30 489,80 € 8 427,38 € 11 433,68 € 14 330,21 € 8 613,37 € 17 714,55 € 488,00 € 22 203,21 € 47 397,00 € 1 829,39 € 2 317,22 € 216 157,75 € 26 678,58 € 28 325,03 € 12 676,90 € 1 347,04 € 97 896,31 € 59 543,73 €	500 000,00 F 8 854 183,49 F 160 000,00 F 136 000,00 F 200 000,00 F 55 280,00 F 75 000,00 F 94 000,00 F 56 500,00 F 86 371,52 F 488,00 € 103 800,00 F 47 397,00 € 1 829,39 € 2 317,22 € 125 582,22 F 175 000,00 F 185 800,00 F 83 155,00 F 8 836,00 F 642 157,72 F 390 581,18 F	76 224,51 € 604 807,94 € 24 391,84 € 20 733,07 € 30 489,80 € 8 427,38 € 11 433,68 € 14 330,21 € 8 613,37 € 17 714,55 € 488,00 € 22 203,21 € 47 397,00 € 1 829,39 € 2 317,22 € 216 157,75 € 26 678,58 € 28 325,03 € 12 676,90 € 1 347,04 € 97 896,31 € 59 543,73 €		
			Aides TDENS Meung sur Loire- Amt parc allée château Syndicat Vallée Bionne - Réalisation plaquettes St Pryvé St Mesmin - Aménagement sentier Aménagement parc St Brisson	476 000 F	72 565,73 € 4 130,30 € 13 415,51 € 3 624,02 €	238 000,00 F	65 350,40 € 4 130,30 €	EN064 EN399	
		1999	Parc Chateauneuf-gestion entretien Etang du puits Cerdon - gestion entretien Parc Trousse bois Briare-gestion entretien Parc départemental Sully-gestion entretien Parc Mauves Meung sur Loire -gestion entretien Parc Mauves Meung sur Loire -aménagement Parc Chateauneuf - Acquisition terrain Syndicat canal (trvx régie) Canal d'Orléans	160 000 F 160 000 F 160 000 F 160 000 F 230 000 F 450 000 F 500 000 F	24 391,84 € 24 391,84 € 24 391,84 € 24 391,84 € 35 063,27 € 53 329,72 € 116 065,83 € 76 224,51 € 422 695,64 €	160 000 F 160 000 F 160 000 F 160 000 F 230 000,00 F 349 820,00 F 500 000 F 422 695,64 €	24 391,84 € 24 391,84 € 24 391,84 € 24 391,84 € 35 063,27 € 53 329,72 € 116 065,83 € 76 224,51 € 422 695,64 €	EN028 EN030 EN031 EN032 EN069 EN066 EN361	
		2000	Syndicat canal (trvx régie) Canal Orléans - progr 2000 Aménagement canal Trousse Bois - garderie+ panneaux Gestion parcs - trousse bois <u>Gestion et entretien des parcs</u> Trousse Bois Briare Etang du Puits Cerdon Sully sur Loire Chateauneuf <u>Aménagement de parcs</u> Parc Etang du Puits Parc de Sully sur Loire	500 000 F 2 700 000 F 900 000 F 693 F	76 224,51 € 364 252,24 € 105 749,60 € 1 201,79 € 3 281,92 €	500 000 F 1 934 359,68 F 163 359,48 F 693,00 F	76 224,51 € 364 252,24 € 105 749,60 € 1 201,79 € 3 281,92 €		
			<u>Gestion des parcs</u> Gestion parcs - Pointe Courpin Amgt site Trousse Bois Briare Etang du Puits Cerdon Sully sur Loire Chateauneuf Meung sur Loire Aménagement Trousse Bois	160 000 F 160 000 F 160 000 F 160 000 F 170 000 F 170 000 F 170 000 F 170 000 F 170 000 F 310 000 F	24 391,84 € 24 391,84 € 24 391,84 € 24 391,84 € 25 916,33 € 25 916,33 € 25 916,33 € 25 916,33 € 25 916,33 € 15 676,03 € 33 184,39 €	160 000,00 F 160 000,00 F 160 000,00 F 160 000,00 F 170 000 F 170 000 F 170 000 F 170 000 F 170 000 F 54 031,35 F 217 675,30 F	24 391,84 € 24 391,84 € 24 391,84 € 24 391,84 € 25 916,33 € 25 916,33 € 25 916,33 € 25 916,33 € 25 916,33 € 15 676,03 € 33 184,39 €	EN096 EN098 EN099 EN100 EN369 EN340 EN341 EN342 EN343 EN344 EN095 EN094	
		2001			8 970,00 €		8 970,00 €	EN369	
					143 947,73 €		143 947,73 €	EN355	

ENCAISSEMENTS		AFFECTATIONS							
ANNEE	MONTANT en EUROS	ANNEE D'AFFECTION	OPERATION	CREDITS AFFECTES	CREDITS AFFECTES en EUROS	CREDITS CONSOMMES	CREDITS CONSOMMES EN EUROS	N° Opération	Conso 2023
			Intervention sécurité parc Sully Diagnostic cyprès chauves Pointe de Courpin St Pryvé-gestion site Semaine du bois - plantation d'arbres Scan diapos-photos-compact disc 2001 Consolidation passerelle canal Bardon		9 997,27 € 1 276,30 € 15 016,23 € 3 081,62 € 463,12 € 5 884,67 €		9 997,27 € 1 276,30 € 15 016,23 € 3 081,62 € 463,12 € 5 884,67 €	EN351 EN362 EN368 EN350 EN371 EN356	
			Canal d'orléans	3 200 000 F	411 646,95 €	40 024,87 F	411 646,95 €		
		2002	<u>Gestion et entretien des sites départementaux:</u> Briare - gestion trousses bois Cerdon - gestion Etang du Puits Sully - gestion parc Chateauneuf - gestion parc Meung sur Loire - gestion parc Mauves St Pryvé St Mesmin - gestion pointe Courpin Etang du Puits -SOCOTEC - vérification aires collectivités Gestion Etang du Puits - panneaux Gestion Trousses Bois Briare - Panneaux Gestion parc départemental Chateauneuf Inauguration Trousses Bois - ONF		26 000,00 € 26 000,00 € 26 000,00 € 26 000,00 € 26 000,00 € 13 000,00 € 466,44 € 137,18 € 891,26 € 2 625,14 € 215,28 €		26 000,00 € 26 000,00 € 26 000,00 € 26 000,00 € 26 000,00 € 13 000,00 € 466,44 € 137,18 € 891,26 € 2 625,14 € 215,28 €	EN380 EN376 EN379 EN377 EN378 EN381 EN382 EN405 EN406 EN403 EN415	
			<u>Aménagement de sites départementaux</u> Parc Trousses Bois Trousses Bois - travaux réparations Parcours orientation Chateauneuf - réfection		906,57 € 1 877,72 € 310,16 €		906,57 € 1 877,72 € 310,16 €	EN411 EN414 EN421	
			<u>Aides diverses</u> Syndicat mixte de gestion du canal d'Orléans- passes canoë kayak versant Loiret Comité départemental de randonnées nautiques Bassin Cosson - remise état chemin Acquisition étang Cercanceaux Donnery - acquisition et amgt chemin rivière		45 480,00 € 7 622,45 € 2 960,00 € 120 350,00 € 2 268,00 €		45 480,00 € 7 622,45 € 2 960,00 € 120 350,00 € 2 268,00 €	EN397 EN398 EN436 02104244 EN438	
			<u>PDIPR cycliste</u> Etude Loire à vélo Etude région naturelle Petite Beauce		69 300,00 € 21 000,00 €		59 372,43 € 20 391,80 €	EN428 EN422	
			<u>Rivières</u> Bassin de l'œuf - 4ème tranche-travaux Bassin Lien - Etude restauration SI Bassin Bezonde- Travaux 2002 CAO-Elaboration SAGE SI Loing- L'Ouanne - Travaux 2002 SI Bassin Fusin - Travaux 2002 Château-Renard - passerelles sur l'Ouanne Bassin Fusin - Travaux 2002 SI Mauves - Réfection berges Vallées Loing - L'Ouanne - Etude SI Bassin Sullias - Etude 2002		16 700,00 € 420,00 € 33 602,00 € 9 481,00 € 1 486,00 € 6 405,00 € 7 500,00 € 22 876,00 € 18 163,00 € 7 404,00 € 5 702,00 €		16 700,00 € 420,00 € 32 746,00 € 9 481,00 € 1 486,00 € 6 405,00 € 7 500,00 € 22 876,00 € 18 163,00 € 7 404,00 € 2 851,00 €	EN429 EN431 EN396 EN430 EN434 EN395 EN439 EN433 EN435 EN432 EN446	
			<u>canal Orléans</u> reconstruction quai de Donnery réparation déversoir Vitry aux Loges urgence et imprévus remise en état écluse Marchais Clair reprise berge rigole de Courpalet frais de MOE		45 394,00 € 30 500,00 € 9 000,00 € 196 925,00 € 94 573,00 € 30 500,00 €		41 773,36 € 30 500,00 € 2 980,65 € 152 422,39 € 87 348,18 € 24 338,84 €	RCAN0018 RCAN0020 RCAN0022 RCAN0021 2003-00651 2003-00655	
			<u>Aménagement de sites</u> Parc de Sully		60 000,00 €		48 369,52 €	EN408	
			Syndicat du Canal		76 225,00 €		76 225,00 €		
		2003	<u>Gestion des sites départementaux</u> Briare - gestion parc Trousses Bois Cerdon -gestion Etang du Puits Sully sur Loire - gestion parc Meung sur Loire - gestion parc St Pryvé - gestion pointe de Courpin Trousses Bois - frais de garderie		30 000,00 € 29 000,00 € 28 000,00 € 27 000,00 € 13 500,00 € 74,86 €		30 000,00 € 29 000,00 € 28 000,00 € 27 000,00 € 13 500,00 € 74,86 €	EN441 EN442 EN443 EN444 EN445 EN447	

ENCAISSEMENTS		AFFECTATIONS							
ANNEE	MONTANT en EUROS	ANNEE D'AFFECTION	OPERATION	CREDITS AFFECTES	CREDITS AFFECTES en EUROS	CREDITS CONSOMMES	CREDITS CONSOMMES EN EUROS	N° Opération	Conso 2023
			Chateaufort sur Loire - gestion parc Etang Puits - SOCOTEC- vérification aire de jeux		27 000,00 € 490,36 €		27 000,00 € 490,36 €	EN453 EN454	
			Rivières SI Bezonde - Trvx entretien SI Bassin Mauves - Trvx berges SI bassin Œuf - 5ème tranche travaux Syndicat Juine - travaux 2002 SI Bézone : renforcement des berges Fédération Loiret Pêche : aide travaux SI Essonne SI Fusin : travaux 2003 SI Essonne : travaux aménagement SI Mauves : travaux 2003 SI Solin - aide travaux		27 682,00 € 2 455,00 € 20 820,00 € 7 176,00 € 2 522,00 € 2 380,00 € 143,00 € 8 572,00 € 18 477,00 € 5 438,00 € 18 658,00 €		27 682,00 € 2 455,00 € 20 820,00 € 7 176,00 € 2 522,00 € 2 380,00 € 143,00 € 8 572,00 € 18 477,00 € 2 884,00 € 15 159,00 €	03106034 03106014 03106106 03106039 03106590 03106682 03106147 03106591 03106148 03106593 03106683	
			Aides diverses Germigny des Prés - Restauration pont Bonnée Synd Canal Orléans - Passerelle rigole Courpin Huisseau sur Mauves - Aménagement terrain SI bassin Rimarde - Berges SI Bezonde - Passerelle SI Cosson - chemin piétonnier Malesherbes - Pont de la vieille ligne sur l'Essonne ADIAF - sentier fleuri Arboretum des Barres Parc du bourill à Marcilly en Vilette Chaingy - aménagement d'un site en bord de Loire Lorris - exposition bois Château-Renard - chemin piétonnier en bordure d'eau Chaingy- projet d'aménagement d'un site en bord de Loire		2 110,00 € 2 487,00 € 8 015,00 € 5 040,00 € 1 852,00 € 3 542,00 € 4 115,00 € 10 000,00 € 30 000,00 € 18 238,00 € 721,00 € 7 652,00 € 18 238,00 €		2 110,00 € 2 487,00 € 8 015,00 € 5 040,00 € 1 852,00 € 3 542,00 € 4 115,00 € 10 000,00 € 30 000,00 € 18 238,00 € 721,00 € 3 901,00 € 18 238,00 €	EN450 03106012 03106973 03106685 03106615 03106687 03106149 EN456 03106684 03106614 03106613 04108234 03106614	
			canal orléans écluse chancy pilasses passerelle chevillon déversoir montereau Jolive berges fay aux loges Canal d'Orléans- imprévus et M.O		188 404,25 € 158 706,00 € 36 553,47 € 202 889,75 € 33 000,00 €		177 379,91 € 159 798,15 € 36 075,05 € 168 587,37 € 31 977,55 €	RCAN0025 RCAN0026 RCAN0027 2003-00658 RCAN0028	
			Aménagement des sites départementaux Parc Chateaufort - Remplacement panneau Villemandeur - achats prairies Chemin piétonnier bord Loire		1 399,32 € 159 282,11 € 231 600,00 €		1 399,32 € 159 282,11 € 218 854,93 €	EN464 EN449 EN451	
			PDIPR nautique SMGCO - réalisation passes à canoë Syndicat du canal		29 048,00 € 72 410,00 €		29 048,00 € 72 410,00 €	03106038	
		2004	Gestion et entretien des sites départementaux Briare - Gestion parc Trousse Bois Cerdon - Gestion étang du Puits Meung sur Loire - Gestion parc des Mauves Chateaufort - Gestion parc St Pryvé - Gestion pointe de Courpin Sully sur Loire - gestion parc Sully Parc de Trousse Bois - Réalisation et pose de nichoirs Parc départemental de Pithiviers Etude aménagement parc de Chamerolles Syndicat du canal canal orléans restauration portes écluse Donnery Canal d'Orléans - M.O Presse Rivières SI Bassin de la Bezonde - travaux entretien Fédération du Loiret pour la pêche et la protection du milieu aquatique SI de la Bezonde - Programme entretien 2004 SI des vallées du Loing et de l'Ouanne - Réalisation documentation Synd.Mixte pour l'aménagement du bassin de l'Ardoux SI des vallées du Loing et de l'Ouanne SI des vallées du Loing et de l'Ouanne		30 000,00 € 29 000,00 € 27 000,00 € 27 000,00 € 13 500,00 € 35 183,18 € 143,17 € 89 000,00 € 30 000,00 € 77 000,00 € 70 000,00 € 33 000,00 € 12 260,00 € 3 360,00 € 25 230,00 € 1 298,00 € 4 184,00 € 21 720,00 € 18 900,00 €		30 000,00 € 29 000,00 € 27 000,00 € 27 000,00 € 13 500,00 € 35 183,18 € 143,17 € 8 692,21 € 19 683,94 € 77 000,00 € 59 102,83 € 32 392,73 € 12 260,00 € 3 360,00 € 25 230,00 € 3 630,00 € 21 720,00 € 18 900,00 €	EN465 EN466 EN468 EN470 EN469 EN467 04110048 EN477 2004-02183 RCAN0033 2004-01680 04108011 04110127 04110633 04108014 04110032 04110629 04110630	

ENCAISSEMENTS		AFFECTATIONS							
ANNEE	MONTANT en EUROS	ANNEE D'AFFECTION	OPERATION	CREDITS AFFECTES	CREDITS AFFECTES en EUROS	CREDITS CONSOMMES	CREDITS CONSOMMES EN EUROS	N° Opération	Conso 2023
			SI d'aménagement du bassin du Fusin		34 638,90 €			04110632	
			SI du bassin du Loiret - Etude préalable		6 493,00 €		6 493,00 €	04111380	
			Communauté de communes de Briare-Etude préalable restaur.Ousson		1 534,00 €		1 534,00 €	04111381	
			Synd Bassin du Cosson - Etude restauration du Cosson		10 000,00 €		9 054,00 €	04111945	
			SIA Bassin de la Bonne-Etude préalable restaur.cours d'eau		3 751,00 €		3 751,00 €	04111383	
			Fédération du Loiret pour la pêche - Trvx restauration sur la Cléry		3 720,00 €		3 570,00 €	04112074	
			SI Bassin du fusin- Progr Restauration et entretien 2004		22 703,00 €		22 703,00 €	04110634	
			Aides diverses						
			Mise en sécurité du chemin de randonnée GR3		5 114,00 €		5 114,00 €	04109171	
			2ème étude SOMIVAL - stabilité digue étang du puits		4 125,00 €		4 125,00 €	04109611	
			Escrennes - implantation nouvelle passerelle		10 493,00 €		10 493,00 €	04110125	
			Escrennes - remplacement passesrelle du sentier de la justice		2 424,00 €		2 424,00 €	04110126	
			Arboretum des grandes bruyères - Trvx agrandiss.bassin rétention		4 074,00 €		4 074,00 €	05112566	
			Paucourt - Aménagement d'un sentier de randonnée		6 830,00 €		5 568,00 €	04111384	
			Jouy le Potier - Aménagement du site des Champs Bretons		30 000,00 €		30 000,00 €	04112079	
			Signalétique PDIPR		315,49 €		315,49 €	EN479	
			Amilly - Aménagement d'un sentier de randonnée		20 000,00 €		15 000,00 €	2004-01713	
		2005	Gestion et entretien des sites départementaux						
			Briare - Gestion parc Trousse Bois		32 412,77 €		32 412,77 €	EN507	
			Cerdon - Gestion étang du Puits		29 700,00 €		29 000,00 €	EN508	
			Sully sur Loire - gestion parc Sully		30 000,00 €		30 000,00 €	EN510	
			Meung sur Loire - Gestion parc des Mauves		27 000,00 €		27 000,00 €	EN509	
			Chateauneuf - Gestion parc		27 865,90 €		27 865,90 €	EN512	
			Saint Pryvé - Gestion du parc de Courpain		13 500,00 €		13 500,00 €	EN511	
			Syndicat Sologne - Etang du Puits - Trvx de nettoyage		1 642,00 €		1 642,00 €	EN516	
			Aménagement des sites départementaux						
			Parc de Villemandeur		55 000,00 €		29 462,75 €	EN515	
			Parc de Courpain		13 800,00 €		4 789,79 €	EN539	
			Parc de Chateauneuf		266 200,00 €		261 344,64 €	2005-02983	
			Canal Orléans						
			Canal d'Orléans - Syndicat		80 000,00 €		77 000,00 €	RCAN0040	
			Canal Orléans - Signalétique des chantiers panneaux		5 214,00 €		5 213,33 €	EN517	
			Remise en état bief Orléans - Particip Etat		560 000,00 €		559 139,26 €	EN519	
			Remise en état bief Buges - Particip Agglo Montargis		107 000,00 €		106 178,00 €	EN520	
			frais MOE et divers		35 017,00 €		26 260,81 €	2005-00124	
			restauration prog 2004-2005		1 250 000,00 €		1 028 753,45 €	2007-01541	
			Rivières						
			Travaux de restauration de rivières 2005		33 645,00 €		33 645,00 €	05116006	
			SI bassin des Mauves et ses affluents - Travaux sur les Mauves		14 105,00 €		8 318,00 €	05115451	
			SI bassin de la Bezonde et du Huillard- réalisation progr de plantation		1 062,00 €		1 062,00 €	05115403	
			Travaux de restauration sur le Huillard		8 400,00 €		8 400,00 €	05116027	
			Travaux d'entretien sur le Huillard et la Motte Bucy		28 080,00 €		28 080,00 €	05116026	
			Travaux de restauration sur les Mauves		13 575,00 €		9 465,00 €	05116028	
			Travaux de restauration de l'Essonne		4 026,00 €		4 026,00 €	05116029	
			Travaux d'entretien de rivières - progr 2005		34 358,00 €		26 207,00 €	05116030	
			Programme 2005 de plantations sur la Bezonde		812,00 €		812,00 €	06118121	
			Réalisation d'une étude préalable à la restauration des cours d'eau		2 793,00 €		2 793,00 €	05116031	
			Restauration et entretien des rivières - 1ère tranche		29 104,00 €		27 621,00 €	06118070	
			Travaux d'entretien de rivières - progr 2005		20 711,00 €		20 711,00 €	05116008	
			SI bassin du Solin-restauration de la végétation rivulaire		14 400,00 €		13 857,00 €	05115450	
			Etude globale des bassins versants du Puiseaux et du Vernisson		6 096,00 €		6 096,00 €	05116009	
			Travaux de restauration de la végétation rivulaire sur le Solin		25 968,00 €		15 484,00 €	05117197	
			Travaux de restauration de cours d'eau et de zone humide sur la Cléry		4 749,00 €		2 375,00 €	2005-03404	
			Divers fonctionnement						
			Mise en sécurité du site de Villemandeur		67 600,00 €		65 589,48 €	EN532	
			Aides diverses						
			Installation système d'irrigation au "jardin des écoliers d'Olivet		700,00 €		700,00 €	05117665	
			Aménagement sentier piétonnier le long de la D88 à lorris		20 000,00 €		20 000,00 €	05115916	
			PDIPR						
			Loire à vélo- Marche de MOE (publicité)		3 562,00 €		2 189,34 €	EN527	
		2006	PDIPR						
			Protocole transactionnel Loire à vélo		5 653,49 €		5 653,49 €	EN540	
			PDIPR Cyclo 2006 - réalisation (boucles + Loire à vélo)		82 340,00 €		45 786,31 €	EN549	
			Loire à vélo provisoire 2006		40 000,00 €		30 200,02 €	EN555	
			Maitrise d'œuvre Loire à vélo		704 000,00 €		694 888,95 €	2006-01026	

ENCAISSEMENTS		AFFECTATIONS							
ANNEE	MONTANT en EUROS	ANNEE D'AFFECTION	OPERATION	CREDITS AFFECTES	CREDITS AFFECTES en EUROS	CREDITS CONSOMMES	CREDITS CONSOMMES EN EUROS	N° Opération	Conso 2023
			subvention Loire à vélo accordée à la CAOVL		809 000,00 €		604 490,19 €	2006-03949	
			aides diverses (investissement)						
			Marcilly- Remise en état barrages Moulinet et Bourillon		8 054,00 €		8 054,00 €	EN546	
			Jouy le Potier - Remise en état barrage château du Lude		15 488,00 €		15 488,00 €	EN547	
			Opération "chantiers jeunes 2005" par Nogent sur Vernisson		300,00 €		300,00 €	06119482	
			Acquisition par Malesherbes d'un terrain pour créer un sentier piétonnier		2 128,00 €		2 128,00 €	06121666	
			Aménagement sentier piétonnier inscrit au PDIPR vallée Doudemont		20 000,00 €		20 000,00 €	06121703	
			Remplacement passerelle dite "la baignade" située sur l'Essonne		2 716,00 €		2 716,00 €	06123636	
			Aménagement sentier sur le site de l'étang de Cercanceaux		12 679,13 €		12 679,13 €	06119751	
			Opération pilote de génie écologique sur le Loiret domaniaux par l'APSL		6 320,00 €		3 160,00 €	06119288	
			Remplacement passerelle des murs par la commune d'Escrennes		5 282,00 €		5 170,00 €	06123675	
			Canal - Subvention investissement		77 000,00 €		77 000,00 €	06122542	
			Arboretum des Barres étude ONF		20 000,00 €		19 933,74 €	EN564	
			Mise en place d'une passerelle à l'étang de Cercanceaux		10 000,00 €		10 000,00 €	2006-05125	
			canal Orléans						
			Restauration canal d'Orléans - 2006-2008		1 896 737,84 €		1 896 737,84 €	2006-01704	
			MOE aménagement canal Orléans Pg 2002 marché complémentaire		5 437,31 €		5 437,31 €	2006-04499	
			canal orléans restauration aménagement prgr 2002		86 997,04 €		80 442,96 €	2006-03474	
			mission SPS		4 000,00 €		916,36 €	2007-00790	
			Acquisition champs expansion crues						
			St Père sur Loire - Acquisition parcelle soumise à l'aléa inondation		2 000,00 €		2 000,00 €	06122648	
			Gestion/aménagement/entretien des parcs						
			Gestion du parc départemental de l'étang du Puits		29 000,00 €		29 000,00 €	06118724	
			Gestion du parc départemental des Mauves		27 000,00 €		27 000,00 €	06118727	
			Gestion du parc départemental de la pointe de Courpin		13 500,00 €		13 500,00 €	06118728	
			Gestion du parc départemental de Sully sur Loire		30 540,00 €		30 540,00 €	06118729	
			Gestion du parc départemental de Trousse bois		30 000,00 €		30 000,00 €	06118725	
			Gestion du parc départemental de Chateauneuf sur Loire		27 000,00 €		27 000,00 €	06118726	
			Parc de Chateauneuf - Analyses d'hydrocarbures		148,32 €		148,32 €	EN556	
			MOE aménagement parc de Limère		639 600,00 €		465 080,18 €	2006-02959	
			travaux aménagement		5 600,00 €		5 080,13 €	2006-05233	
			Trvx aménagement restauration études sur zones humides		30 000,00 €		22 500,00 €	2006-03245	
			Aménagement des bords de Loire à Beaugency		14 560,00 €		8 772,40 €	2006-01542	
			Parc de Villemandeur aménagement		309 800,00 €		249 387,07 €	2006-05231	
			Rivières						
			SI des vallées du loing et de l'Ouanne - Opération de communication		1 298,00 €		1 298,00 €	06120067	
			Trvx d'entretien de l'Essonne		4 026,00 €		4 026,00 €	06122287	
			Trvx d'entretien Loing et Ouanne		16 032,00 €		16 032,00 €	06122290	
			Restauration 2006 sur les Mauves		11 407,00 €		11 407,00 €	06122289	
			Trvx entretien rivières		28 933,00 €		28 933,00 €	06124685	
			Progr restauration et valorisation du Lien		9 480,00 €		9 480,00 €	06122288	
			Trvx de restauration sur le Limetin et le Dandelot		51 357,00 €		51 357,00 €	06123450	
			trvx de restauration 2007		13 338,00 €		8 036,00 €	06123451	
			Etude hydraulique du Dhuy par SIBL		5 532,70 €		4 391,00 €	06124686	
			trvx entretien 2006 commune de		1 680,00 €		1 680,00 €	06125178	
			étude globale bassins versant amonts		9 000,00 €		8 994,00 €	2006-05334	
			Etude globale sur le bassin versant des Mauves		7 672,00 €		7 672,00 €	2006-04121	
			Trvx de restauration de l'Aveyron et du Milleron		19 469,40 €		15 456,00 €	2006-03247	
			Etudes relatives à la 2ème phase d'élaboration du SAGE Loiret		20 852,00 €		20 852,00 €	2006-00569	
2007			Gestion parcs départementaux						
			Gestion du parc départemental de l'étang du Puits		29 000,00 €		29 000,00 €		
			Gestion du parc départemental de la pointe de Courpin		13 500,00 €		6 750,00 €		
			Gestion du parc départemental de Sully sur Loire		30 940,00 €		30 940,00 €		
			Gestion du parc départemental de Trousse bois		30 000,00 €		30 000,00 €		
			Gestion du parc départemental de Chateauneuf sur Loire		27 000,00 €		27 000,00 €		
			Gestion du parc départemental des Mauves		27 000,00 €		27 000,00 €	07126412	
			Parc Chateauneuf temple de l'amour reconstruction		15 000,00 €		13 182,65 €	2007-04672	
			travaux pollution parc chateauneuf		47 000,00 €		40 748,92 €	2007-04029	
			parc chateauneuf aménagement partie ouest 2		445 500,00 €		395 270,22 €	2007-05424	
			Conservatoire du patrimoine naturel de la région centre sentier		11 890,56 €		11 890,56 €	2007-05318	
			Canal orléans						
			restauration bonde et cale à girard		260 999,00 €		140 363,64 €	2007-04823	
			maitrise d'œuvre travaux		800 000,00 €		318 919,01 €	2009-05381	
			Rivières						
			travaux entretien essonne programme 2007		4 029,00 €		4 029,00 €		
			travaux Mauves programme 2007		12 994,00 €		12 528,00 €	07127713	

ENCAISSEMENTS		AFFECTATIONS							
ANNEE	MONTANT en EUROS	ANNEE D'AFFECTION	OPERATION	CREDITS AFFECTES	CREDITS AFFECTES en EUROS	CREDITS CONSOMMES	CREDITS CONSOMMES EN EUROS	N° Opération	Conso 2023
			entretien rivières 1ère tranche travaux restauration CEuf programme 2007 travaux entretien Juine Fédération pêche du Loiret programme entretien ripisylves Poteries et Pontet travaux entretien Loing Ouanne et Aveyron 2007 travaux restauration Loing Ouanne 2007 travaux Ousson par communauté de communes		21 828,00 € 15 000,00 € 1 893,00 € 10 410,00 € 5 753,00 € 23 820,00 € 2 850,00 € 9 420,00 €		13 450,00 € 15 000,00 € 1 893,00 € 10 410,00 € 5 754,00 € 23 820,00 € 2 850,00 € 8 732,00 €	07130171 07130430 07130431 07130817 07132678 07132697 07132698 2007-02634	
			Itinéraires de promenades et de randonnées Boucles vélo Puisaye Berry P8 et P10 Panneaux boucles cyclo berry Remise en état boucles existantes remplacement passerelle fusain à sceaux du gatinais Cléry saint andré bords de l'Ardoux LOIRE à VELO provisoire Boucles Puisaye 2007 Boucles Berry Conservatoire du patrimoine naturel de la région centre sentier LOIRE à VELO étude technique complémentaires		7 800,00 € 9 465,21 € 500,00 € 8 309,00 € 15 198,63 € 16 500,00 € 26 941,00 € 32 000,00 € 4 985,44 € 20 000,00 €		7 777,51 € 9 465,21 € 479,07 € 8 309,00 € 15 198,63 € 10 067,69 € 26 941,10 € 27 510,38 € 4 985,44 € 4 501,74 €	EN587 EN596 EN597 07131708 07133593 EN579 EN589 EN590 2007-05527 2007-00300	
		2008	promenades et randonnées corbeilles en gatinais - aménagement passerelle Maurepas Loire à vélo provisoire Loire à vélo étude géotechnique		17 035,42 € 25 000,00 € 26 034,00 €		17 035,42 € 24 553,28 € 26 033,09 €	O836036 EN604 2008-20124	
			canal orléans Subv invest SMGCO SPS prog 2004-2005		77 000,00 € 4 000,00 €		77 000,00 € 2 671,86 €	O835915 2007-00790	
			rivières restaur hydroécologique eaux mortes bv loing à fontenay fusin entretien 2007 SAGE loiret avenant 2 travaux restauration rivières 2008 SI Bezonde entretien 2008 travaux entretien 2008 travaux entretien rivières prog 2008 1ère tranche ferme prog pluriannuel entretien restaura expertise technique sur le drainage des milieux du Fusin travaux entretien Juine 2ème tranche conditionnelle travaux rivières prog restau 2008 ru saint martin SIVLO étude prog pluriannuel rivière essonne travaux restauration bassin Ardoux prog restau 2008/2009		4 468,00 € 20 833,20 € 1 266,00 € 11 052,00 € 24 398,00 € 26 695,00 € 2 417,00 € 39 407,00 € 5 200,00 € 1 551,00 € 24 422,00 € 14 600,00 € 23 826,00 € 4 198,00 € 39 424,00 € 72 932,00 €		4 452,00 € 19 717,00 € 1 266,00 € 11 052,00 € 24 398,00 € 26 695,00 € 2 417,00 € 39 407,00 € 5 200,00 € 1 551,00 € 16 941,00 € 7 182,00 € 20 888,00 € 3 781,00 € 39 024,00 € 67 309,00 €	O836658 O839348 O839346 2008-21142 2008-21047 2008-21141 2008-21143 2008-20575 2008-03640 2008-21048 2008-02009 2008-03642 2008-03012 2008-20576 2008-21145 2008-21144	
			parcs départementaux bail prairie de Villemendeur aménagement pointe de courpin parc de sully parc étang du puit parc chateaneuf parc Mauves parc troussebois prac troussebois solde parc cerdon avenant convention travaux restauration acquisition panneaux mise en sécurité des boisements		51 668,61 € 5 600,00 € 31 190,00 € 29 000,00 € 27 000,00 € 27 000,00 € 15 000,00 € 16 050,00 € 10 000,00 € 4 000,00 € 1 000,00 € 6 920,00 €		51 668,61 € 5 080,13 € 31 190,00 € 29 000,00 € 27 000,00 € 27 000,00 € 15 000,00 € 16 050,00 € 10 000,00 € 1 623,57 € 645,60 € 2 152,80 €	EN609 EN570 O835912 O8135913 O835914 O836138 O836139 O840927 2008-20582 2008-20585 2008-21360 2008-02952	
		2009	Rivières D0101101 trx restauration de cours d'eau travaux restauration Mauves travaux restauration carac morpho travaux prog 2009 travaux exceptionnel travaux entretien Juine étude préalable TDENS aide ripisylve travaux entretien Fusin travaux entretien Solin		4 820,00 € 14 920,00 € 6 000,00 € 15 506,00 € 3 873,00 € 1 551,00 € 4 054,00 € 19 662,00 € 20 934,00 € 6 817,00 €		4 820,00 € 14 920,00 € 5 994,00 € 15 506,00 € 3 873,00 € 1 551,00 € 4 054,00 € 19 662,00 € 20 934,00 € 6 817,00 €	2009-02097 2009-02471 2009-03546 2009-04672 2009-05833 2009-02862 2009-03805 2009-04682 2009-05155 2009-05159	

ENCAISSEMENTS		AFFECTATIONS							
ANNEE	MONTANT en EUROS	ANNEE D'AFFECTION	OPERATION	CREDITS AFFECTES	CREDITS AFFECTES en EUROS	CREDITS CONSOMMES	CREDITS CONSOMMES EN EUROS	N° Opération	Conso 2023
			étude préalable sur ouvrages		2 000,00 €		1 231,00 €	2009-02473	
			travaux rivières		16 041,00 €		16 041,00 €	2009-04236	
			travaux entretien cours d'eau		5 561,00 €		5 561,00 €	2009-04232	
			travaux restauration		18 712,00 €		16 703,00 €	2009-02467	
			travaux restauration Mauves		11 132,00 €		8 937,00 €	2009-02470	
			travaux restauration Bonnée		21 626,00 €		21 140,00 €	2009-04144	
			D0304 ENS/entretien parcs						
			entretien parc Mauves		27 300,00 €		27 300,00 €	2009-02431	
			entretien Chateauneuf		27 300,00 €		27 300,00 €	2009-02444	
			entretien Sully		31 440,00 €		31 440,00 €	2009-02446	
			entretien parc de Briare		34 900,00 €		34 900,00 €	2009-02448	
			entretien étang du puits		39 000,00 €		39 000,00 €	2009-02451	
			parc étang du puits : remboursement dépenses complémentaires		7 080,25 €		7 080,25 €	2009-05219	
			avenant convention Sully		5 510,75 €		5 510,75 €	2009-05318	
			aménagement parking étang du puits		16 000,00 €		16 000,00 €	2009-05220	
			animation Natura 2000 sites Loire		65 300,00 €		65 291,40 €	2009-05126	
			tdens site de mareau aux Prés		4 869,00 €		4 312,00 €	2009-04251	
			tdens commune de Chécy acquisition		5 840,00 €		5 342,60 €	2009-05895	
			entretien des parcs départementaux		33 820,00 €		33 775,81 €	2009-04162	
			TDENS : entretien parc Meung		27 520,00 €		27 520,00 €	2009-06453	
			TDENS - entretien Chateauneuf		27 520,00 €		27 520,00 €	2009-06455	
			TDENS - entretien parc Cerdon		39 315,00 €		39 315,00 €	2009-06456	
			TDENS - entretien parc Briare		31 300,00 €		31 300,00 €	2009-06457	
			TDENS - entretien Sully		33 155,00 €		33 155,00 €	2009-06452	
			étude des plans de gestion		200 000,00 €		84 454,76 €	2009-05523	
			aides TDENS aménagement SABL		2 320,00 €		2 320,00 €	2009-05896	
			D0302						
			entretien itinéraires cyclables		60 000,00 €		32 791,25 €	2009-02409	
			D0303 canaux						
			subvention investissement canal		77 000,00 €		77 000,00 €	2009-06505	
		2010	D0304 :ENS/gestion - aménagement des parcs						
			entretien parcs de limères		20 000,00 €		15 296,84 €	2010-01745	
			Parcs - frais enquête publique		30 000,00 €		28 296,70 €	2010-06266	
			Natura 2000 animation 2010-2011		77 651,64 €		77 651,64 €	2010-03666	
			mise en place de 2 chemins et passerelles		17 186,00 €		17 186,00 €	2010-05803	
			Dordives aménagement supp Cercanceaux		30 000,00 €		30 000,00 €	2010-02040	
			Cerdon - dotation supplémentaire parc 2010		6 000,00 €		6 000,00 €	2010-05157	
			fonctionnement réserve naturelle Saint Mesmin		24 320,00 €		24 320,00 €	2010-04517	
			fonctionnement site Arbofolia 2010 à 2012		200 000,00 €		200 000,00 €	2010-04446	
			Chalette sur Loing/trx aménagement grand rozeau		7 500,00 €		7 500,00 €	2010-05403	
			Beaugency - aménagement bords de Loire		8 772,40 €		8 772,40 €	2010-05893	
			entretien parcs départementaux en MOA		80 500,00 €		58 544,33 €	2010-02253	
			Cepoy:aménagement parc château		10 784,40 €		10 784,00 €	2010-05519	
			subv fonctionnement site Arbofolia 2012		100 000,00 €		100 000,00 €	2010-05966	
			Sully/cypres chauves		11 050,00 €		7 420,00 €	2010-04079	
			Sully subv excep protection cypres chauve		40 900,00 €		32 971,50 €	2010-04198	
			Parcs de Chateauneuf - abris et bancs		25 000,00 €		3 777,92 €	2010-04515	
			convention pluriann ONF 2010 2014		1 175 276,00 €		1 077 622,50 €	2010-04109	
			Conv pluriann ONF 2010 -2014 investissement		74 724,00 €		54 224,00 €	2010-04111	
			Amilly acquisition zone humide		16 918,00 €		16 918,00 €	2010-02036	
			D0302 : PDIPR - Lâv						
			LAV entretien 2010		120 000,00 €		83 826,51 €	2010-04009	
			aménagt route Ardon Saint Cyr		30 000,00 €		30 000,00 €	2010-01862	
			Olivet : parcours VTT		2 000,00 €		2 000,00 €	2010-03989	
			Bassin Rimarde : sentier interprétation		15 366,00 €		14 012,76 €	2010-05148	
			Gy les Nonains		570,00 €		570,00 €	2010-05720	
			D0101 :rivière						
			trx rimarde 1ere tranche		14 277,00 €		14 277,00 €	2010-01007	
			pp entretien restauration Sullias		13 048,00 €		13 048,00 €	2010-02001	
			trx restauration Œuf		14 001,00 €		14 001,00 €	2010-03964	
			trx restauration Cens		11 793,00 €		11 793,00 €	2010-04579	
			trx compl Fusin		12 183,00 €		12 183,00 €	2010-05979	
			trx entretien Essonne		4 048,00 €		4 048,00 €	2010-03966	
			trx entretien Juine		1 551,00 €		1 551,00 €	2010-04039	
			trx entretien Grand Fusin		19 900,00 €		19 900,00 €	2010-04348	
			prog entretien Bezonde		29 873,00 €		29 873,00 €	2010-04576	
			indicateur suivi CRE Cens		1 435,00 €		1 435,00 €	2010-04580	
			trx entretien rivière		2 455,00 €		2 455,00 €	2010-05135	

ENCAISSEMENTS		AFFECTATIONS							
ANNEE	MONTANT en EUROS	ANNEE D'AFFECTION	OPERATION	CREDITS AFFECTES	CREDITS AFFECTES en EUROS	CREDITS CONSOMMES	CREDITS CONSOMMES EN EUROS	N° Opération	Conso 2023
		2011	bassin Solin prog 2010		4 500,00 €		4 500,00 €	2010-05294	
			renaturation Bezonde		15 449,00 €		15 449,00 €	2010-04569	
			étude restauration Solin		8 051,00 €		8 051,00 €	2010-05603	
			CRE Sullias		2 468,00 €		2 468,00 €	2010-02233	
			trx restauration Bonnée		40 145,00 €		20 073,00 €	2010-04095	
			MOE renaturation cours d'eau		9 866,00 €		8 189,00 €	2010-04223	
			étude renaturation Bezonde		15 297,00 €		7 648,50 €	2010-05168	
			étude amélioration quanti et qual Puiseaux vernisson		11 942,00 €		5 971,00 €	2010-05813	
			D0303 : canal						
			subvention SMGCO		77 000,00 €		77 000,00 €	2011-03253	
			D0302 : randonnées						
			PDIPR/Lav entretien 2011		100 000,00 €		88 791,24 €	2011-02767	
			PDIPR/LAV surveillance active et ramassage déchets		76 361,72 €		21 946,20 €	2011-01376	
			PDIPR : dotation CDT canton courtenay		36 000,00 €		28 800,00 €	2011-04981	
			PDIPR : dotation CDT canton Beaune la Rolande		36 000,00 €		28 800,00 €	2011-04988	
			PDIPR véloroute Loing et Briare		6 454 787,60 €		6 454 787,60 €	2011-02927	1 847,52
			D0304 : parcs/ens						
			subvention 2011 parc de chateauneuf		27 657,00 €		27 657,00 €	2011-01036	
			Subvention 2011 Parc Meung sur Loire		27 657,00 €		27 657,00 €	2011-01042	
			subvention 2011 Parc de Briare Troussebois		32 865,00 €		31 456,00 €	2011-01037	
			subvention 2011 Parc Cerdon étang du puits		47 476,00 €		45 541,00 €	2011-01038	
			Animation Natura 2000 2011-2012		51 550,00 €		51 550,00 €	2011-03128	
			Subv fonctionnement Réserve naturelle Saint mesmin		25 000,00 €		25 000,00 €	2011-01600	
			Sandillon : étude aménagement étang de la Tuilerie		7 971,00 €		7 971,00 €	2011-05457	
			CAOVL : Aménagement sentier pédagogique Ile Charlemagne		1 564,00 €		1 225,00 €	2011-05024	
			Parcs : intervention sur aqueduc Chateauneuf		10 000,00 €		4 342,68 €	2011-03265	
			Parcs : aménagement 2011		50 000,00 €		23 906,58 €	2011-05060	
			Parcs : entretien 2011		50 000,00 €		45 136,23 €	2011-01970	
			Subvention 2011 Parc Sully		34 813,00 €		33 320,00 €	2011-01040	
			Partenariat CBNBP2011-2013		90 000,00 €		90 000,00 €	2011-05860	
			Beaulieu sur Loire/étang des brosses		500,00 €		500,00 €	2011-05452	
			D0101 :rivières						
			travaux entretien 2011 bassin œuf		2 455,00 €		2 455,00 €	2011-06553	
			programme de restauration 2011		12 429,00 €		12 429,00 €	2011-06552	
			Aménagement zone humide Quiers		29 515,00 €		29 515,00 €	2011-04917	
			programme entretien végétation rivulaire 2011		7 608,00 €		7 608,00 €	2011-05260	
			mise en place indicateurs et plaque com		485,00 €		465,00 €	2011-01830	
			travaux entretien 2011 Bezonde		13 411,00 €		13 411,00 €	2011-03918	
			travaux entretien Juine à Autruy 2011		1 770,00 €		1 770,00 €	2011-04230	
			restauration Cheuille aval à Bonny		8 640,00 €		8 611,20 €	2010-06555	
			travaux aménagement rivières bassin Bezonde 2011		1 820,00 €		1 820,00 €	2011-03921	
			Contrat restauration entretien Cens 2eme tranche		11 915,00 €		10 861,23 €	2011-04910	
			entretien de l'essonne amont programme 2012		4 317,50 €		4 317,50 €	2011-05290	
			mise en place indicateurs sur le bourillon à Marcilly		1 006,00 €		1 006,00 €	2011-03659	
			Etude bilan CRE Sullias		19 161,00 €		9 580,00 €	2011-04973	
			programme pluriannuel entretien année 2011		45 416,00 €		28 600,00 €	2010-05942	
			étude AVP et dossiers réglementaires grenelle secteur Touveau		3 995,00 €		1 997,50 €	2011-01377	
			travaux restauration Cosson et Bourillon		14 166,00 €		12 920,00 €	2011-03650	
			étude préalable restauration bassin de la Bionne		13 453,00 €		6 726,50 €	2011-04606	
			actinos de com et de suivi		577,00 €		0,00 €	2010-06482	
			Aménagement de la Rimarde 2ieme tranche Prog 2011		23 401,00 €		13 352,80 €	2011-05123	
			Subvention Parc Floral						
			investissement - clé D04381		262 000,00 €		262 000,00 €	2011-02217	
			fonctionnement (salaires et charges hors direction) - clé D03234		566 697,25 €		566 697,25 €	2011-02227	
			fonctionnement (frais de direction) - clé D03234		20 000,00 €		20 000,00 €	2011-02230	
			fonctionnement (subvention équilibre) - clé D03234		78 228,00 €		78 228,00 €	2011-02229	
			salaires Service nature						
			cout chargé de 3 ingénieurs (Rivières, ENS et PDIPR), 2 techniciens, 50% chef de service				242 410,00 €		
			entretien des espaces naturels du patrimoine bâti						
			sur action G0702202 - clé D22067		180 091,59 €		180 091,59 €		
			sur action F0101203 - clé D22067		114 473,90 €		114 473,90 €		
			sur action G0702401 - clé D21346		40 339,34 €		40 339,34 €		
			entretien des espaces naturels des bords de routes dans les zones sensibles (fauchage raisonné et dépendances vertes)						
			matériel base = 338 191 euros(famille : 15M02 (location LLD), 10F02 (carburant) et 29P03 (maintenance machine agricole)		56 365,17 €		56 365,17 €		
			personnel base = 265 150 euros		44 191,67 €		44 191,67 €		

ENCAISSEMENTS		AFFECTATIONS							
ANNEE	MONTANT en EUROS	ANNEE D'AFFECTION	OPERATION	CREDITS AFFECTES	CREDITS AFFECTES en EUROS	CREDITS CONSOMMES	CREDITS CONSOMMES EN EUROS	N° Opération	Conso 2023
			restauration de continuités écologique des cours d'eau (intervention sur ouvrages d'art) Aménagement de l'ouvrage sur l'oeuf à Escrennes: 19 659.56 HT		107 824,49 €		107 824,49 €	2009-00075	
		2012	randonnées D0302 amélioration Loire à vélo 2012 entretien Loire à vélo 2012 PDIPR : remplacement signalétique PR PDIPR : création base VTC		300 000,00 € 200 000,00 € 340 000,00 € 80 000,00 €		228 429,64 € 190 621,46 € 31 829,29 € 0,00 €	2012-00055 2012-02720 2011-05047 2011-05050	
			Aménagement/entretien des Parcs/ENS D0304 subvention réserve naturelle de Saint mesmin Subvention parc Chateaufort sur loire subvention parc Etang du Puits à Cerdon subvention parc de Trousebois à Briare subvention parc des Mauves à Meung sur Loire subvention parc de Sully sur Loire entretien des parcs 2012 aménagement parcs départementaux 2012 Villemurlin : aide à acquisition		23 000,00 € 54 800,00 € 45 541,00 € 31 456,00 € 27 657,00 € 33 320,00 € 60 000,00 € 30 000,00 € 25 000,00 €		23 000,00 € 54 800,00 € 45 540,00 € 31 456,00 € 27 657,00 € 33 320,00 € 47 457,64 € 9 332,63 € 25 000,00 €	2012-01308 2012-01360 2012-01355 2012-01353 2012-01359 2012-01335 2012-01442 2012-03937 2012-04637	
			rivières D0101 Impression 10000 ex plaquette de com travaux entretien bassin du Fusin Aménagement ouvrage du Golfe Complément travaux entretien Œuf essonne travaux entretien rivières 2011 restauration zone humide Cléry travaux restauration CRE Cens travaux restauration ripisylve avenant étude renaturation Bezonde entretien ripisylve travaux entretien 2012 travaux de restauration de rivière programme 2012 SIBL travaux de restauration CRE Dhuy opération arrachage Jussie travaux aménagement Rimarde actions de communication travaux entretien rivière : programme 2012 réalisation guide entretien Mauve travaux entretien Juine 2012 travaux entretien 2012 Treille ru aux cerfs suivi milieu programme aménagement 2012 travaux de restauration complémentaire étude préalable démantèlement barrage Identification et cartographie des zones humides/ contrat global Loing en gatinais étude ouvrages Fusin étude bilan contrat de restauration Ardoux étude évaluation contrats globaux loing en gatinais et essonne amont		680,00 € 14 544,00 € 1 158,00 € 3 075,00 € 1 978,00 € 5 207,00 € 9 321,00 € 7 473,00 € 2 283,00 € 12 569,00 € 20 169,00 € 6 787,00 € 12 362,00 € 8 394,00 € 10 725,00 € 147,00 € 3 491,00 € 538,00 € 1 770,00 € 10 221,00 € 2 933,00 € 24 685,00 € 2 772,00 € 2 307,00 € 8 527,00 € 3 851,00 € 10 832,00 € 4 178,02 €		680,00 14 544,00 1 158,00 3 075,00 1 978,00 5 207,00 9 321,00 7 473,00 2 283,00 12 569,00 20 169,00 6 648,00 € 10 680,00 € 8 160,00 € 10 725,00 € 147,00 € 3 491,00 € 538,00 € 1 770,00 € 5 110,50 € 2 933,00 € 12 342,50 € 2 772,00 € 2 218,94 € 8 314,69 € 3 851,00 € 9 459,00 € 4 178,02 €	2011-06024 2011-03829 2011-04559 2011-05632 2011-05633 2012-02831 2012-03432 2012-01812 2012-03066 2012-03422 2012-04800 2012-00978 2012-01499 2012-03282 2012-04798 2011-05256 2012-00976 2012-03269 2012-03274 2012-04177 2012-04799 2012-03423 2012-04803 2012-02277 2012-03074 2011-03912 2012-04853 2012-04997	
			D0303 : canal subvention SMGCO		77 000,00 €		77 000,00 €	2012-03851	
			Subvention Parc Floral investissement - clé D04381 fonctionnement (salaires et charges hors direction) - clé D03234 fonctionnement (frais de direction) - clé D03234 fonctionnement (subvention équilibre) - clé D03234		210 000,00 € 418 062,30 € 79 870,00 € 20 000,00 €		210 000,00 € 418 062,30 € 79 870,00 € 20 000,00 €	2012-03939 2012-03299 2012-03311 2012-03316	
			salaires Service nature cout chargé de 4 ingénieurs (Rivières, ENS,SIG et PDIPR), 2 techniciens, 90% chef de service Nature, 50% chef de service Eau, 30% directeur, 100% assistante				442 719,46 €		
			entretien des espaces naturels des bords de routes dans les zones sensibles (fauchage raisonné et dépendances vertes) matériel : 386 924 euros (famille : 15M02 (location LLD), 10F02 (carburant) et 29P03 (maintenance machine agricole) personnel : 299 373 euros				64 487,33 € 49 895,50 €		
		2013	D0101101 - Milieux aquatique s programme de restauration 2013 programme entretien 2013 travaux de restauration CRE Dhuy année 4 - prog 2013 programme entretien essonne et annexes - année 2013 entretien de la juine a autruy sur luine année 2013		10 102,00 € 4 960,22 € 19 551,00 € 5 556,00 € 1 746,00 €		10 102,00 € 4 960,22 € 13 584,52 € 4 239,00 € 1 746,00 €	2013-01229 2013-01232 2013-01235 2013-02126 2013-03060	

ENCAISSEMENTS		AFFECTATIONS							
ANNEE	MONTANT en EUROS	ANNEE D'AFFECTION	OPERATION	CREDITS AFFECTES	CREDITS AFFECTES en EUROS	CREDITS CONSOMMES	CREDITS CONSOMMES EN EUROS	N° Opération	Conso 2023
			travaux de restauration 2013 contrat territorial Bonnée lutte contre hydrocotyle fausse renoncule sur le Dhuy année 2013 entretien de rivières programme 2013 réhabilitation frayère sur le cosson à ligny le ribault programme de restauration 2013 CT Mauves travaux de restauration du cours d'eau du Cens - année 2013 actions de communication 2013 anniversaire centenaire du syndicat du fusin travaux aménagement ouvrages hydrauliques renaturation de cours d'eau 2ème tranche étude préalable restauration rio Ile charlemagne SIVLO travaux de renaturation de l'Aveyron		70 687,00 € 2 933,00 € 26 400,00 € 1 900,00 € 13 188,45 € 14 427,00 € 1 778,00 € 750,00 € 32 465,00 € 7 527,00 € 8 073,32 €		52 904,69 € 2 756,69 € 22 975,00 € 1 898,05 € 13 188,45 € 14 427,00 € 1 778,00 € 750,00 € 32 427,89 € 7 527,00 € 8 073,32 €	2013-03305 2013-03500 2013-03991 2013-03994 2013-04074 2013-05239 2013-02199 2013-04675 2013-04092 2013-04824 2013-04609	
			D0302102 - Aménagement et entretien itinéraires PDIPR Loire à vélo entretien 2013 PDIPR Loire à vélo amélioration agglo montargis : sentier des randonnées dans la vallée du Loing		219 376,55 € 306 036,40 € 5 000,00 €		219 376,55 € 306 036,40 € 5 000,00 €	2013-00083 2013-00084 2013-04921	
			D0302104 - aides voie verte aménagement véloroute canal loing/briare par AME		384 495,16 €		384 495,16 €	2013-01597	
			D0304103 - aides espaces naturels sensibles subvention création parcours pédagogique zone des patures Chécyc subv fonctionnement réserve naturelle nationale de Saint Mesmin (actions pédagogiques) subv fonctionnement pastoralime en bord de loire année 2013 Dordives : aménagement du chemin des mariniers zone des prairies des étangs aide ONF arboretum des barres syndicat intercommunal de la Rimarde : acquisition propriété avec étang sur cours d'eau subv acquisition site naturel 10 hectares à Nibelles (le flotin) acquisition zone humide en bordure de la Bionne 5 hectare subvention pastoralisme 2014		2 900,00 € 23 000,00 € 21 607,50 € 2 882,44 € 100 000,00 € 25 000,00 € 25 000,00 € 11 274,00 € 22 530,00 €		2 864,80 € 23 000,00 € 21 607,50 € 2 882,44 € 100 000,00 € 25 000,00 € 25 000,00 € 11 274,00 € 22 530,00 €	2013-01414 2013-01657 2013-01709 2013-03178 2013-05450 2013-03558 2013-04873 2013-05101 2013-05527	
			D0304301 - aménagement et gestion des parcs subvention 2013 gestion du parc des Mauves à Meung sur Loire subvention 2013 gestion parc de Troussebois à Briare subvention 2013 gestion parc de Sully sur Loire subvention 2013 gestion parc de Chateauneuf sur Loire subvention 2013 gestion parc de Cerdon Gestion et entretien des parcs départementaux (MOA CG) Suivi écologique des sites Programme pluriannuel investissement parcs départementaux		27 657,00 € 31 456,00 € 33 320,00 € 54 800,00 € 45 541,00 € 50 000,00 € 28 425,54 € 437 484,74 €		27 657,00 € 31 456,00 € 33 320,00 € 54 800,00 € 45 541,00 € 48 286,29 € 28 425,54 € 437 484,74 €	2013-01048 2013-01040 2013-01045 2013-01046 2013-01047 2013-00085 2013-00089 2013-00086	
			D0304401 - aides actions pilotes subvention pour 3 ans Hommes et Territoires pour projet restauration des bordures de champs et pieds de pylones		6 000,00 €		6 000,00 €	2013-01432	
			Subvention Parc Floral investissement - clé D04381 fonctionnement (salaires et charges hors direction) - clé D03234 fonctionnement (frais de direction) - clé D03234 fonctionnement (subvention équilibre) - clé D03234		210 000,00 € 552 261,98 € 79 871,00 € 20 000,00 €		210 000,00 € 552 261,98 € 79 871,00 € 20 000,00 €	2013-01228 2013-01226 2013-01223 2013-01218	
			salaires Service nature assistante				431 705,41 €		
			entretien des espaces naturels des bords de routes dans les zones sensibles (fauchage raisonné et dépendances vertes) matériel : 386 924 euros (famille : 15M02 (location LLD), 10F02 (carburant) et 29P03 (maintenance machine agricole) personnel :270 468 euros				203 045,00 € 45 078,00 €		
		2014	D0101101 - aides milieux aquatiques programme de restauration 2014 programme entretien 2014 programme entretien 2013 sur Huillard, la motte Bucy et entretien Rus travaux entretien 2013 sur le ru Saint martin et la rivière morte démantelement ouvrage du barrage à clapet de marcilly en villette sur le bourillon travaux de restauration du cours d'eau du Cens Année 2014 travaux de restauration CRE année 5 programme 2014 etude complémentaire restauration et gestion durable bassin Bionne etude bilan CRE du Dhuy et de ses affluents et définition programme action programme restauration mise en place indicateurs CT mauves travaux entretien rimarde 2014 chantiers insertion étude écosystème bassin Aquiaulne travaux resturation 2014 CT Bonnée aide exceptionnelle travaux urgence intempéries étude renaturation Bezonde (solde dossier 2010-05168)		19 251,03 € 6 794,03 € 22 977,00 € 6 244,00 € 8 132,00 € 10 934,00 € 22 532,86 € 3 086,25 € 2 915,40 € 7 433,98 € 1 060,00 € 783,36 € 5 433,00 € 5 169,60 € 7 648,50 €		19 251,03 € 6 794,03 € 22 974,49 € 6 244,00 € 8 107,38 € 10 934,10 € 20 555,31 € 3 086,25 € 2 915,40 € 7 433,98 € 1 060,00 € 783,36 € 5 433,00 € 5 169,60 € 7 648,50 €	2014-01391 2014-01453 2013-04466 2013-04658 2013-05282 2013-05468 2014-01100 2014-01485 2014-01667 2014-01673 2014-03012 2014-03021 2014-03477 2014-03719 2014-03288	

ENCAISSEMENTS		AFFECTATIONS							
ANNEE	MONTANT en EUROS	ANNEE D'AFFECTION	OPERATION	CREDITS AFFECTES	CREDITS AFFECTES en EUROS	CREDITS CONSOMMES	CREDITS CONSOMMES EN EUROS	N° Opération	Conso 2023
			Etude amélioration qual et quant Puiseaux Vernisson (solde opération 2010-05813)		5 450,74 €		5 450,74 €	2014-03296	
			Programme aménagement 2012 SI Bezonde (solde dossier 2012-43423)		1 945,92 €		1 945,92 €	2014-03300	
			étude préalable restauration Bionne (solde dossier 2011-04606)		6 726,50 €		6 726,50 €	2014-03309	
			indicateurs suivi année 2014 contrat restauration Cens		454,50 €		454,50 €	2014-04612	
			aménagement de la Rimarde 2ème tranche année 2014		16 699,10 €		16 699,10 €	2014-03483	
			indicateurs de suivi Cens		454,50 €		454,50 €	2014-04612	
			programme entretien Essonne et annexes année 2014		6 668,00 €		6 668,00 €	2014-01338	
			entretien Juine à Autruy année 2014		1 950,00 €		1 950,00 €	2014-03707	
			étude hydro écologique domaine du Flotin		2 812,50 €		2 812,50 €	2014-03958	
			travaux de restauration morphologie cours d'eau année 2014		51 914,83 €		51 914,83 €	2014-04271	
			travaux renaturation Cuivre à Douchy		902,00 €		902,00 €	2012-05175	
			travaux ponctuels ripisylves 2013		39 373,21 €		39 373,21 €	2014-02542	
			actions de communication 2014		930,00 €		930,00 €	2014-03480	
			D0302102 - Aménagement itinéraires cyclo						
			entretien et surveillance LàV 2014		280 000,00 €		221 611,13 €	2014-00037	
			amélioration LàV 2014		400 000,00 €		363 276,25 €	2014-00547	
			D0302104 - rando vélo aide aménagement						
			restauration rivière cléry et mise en valeur PR et GR132		9 753,00 €		9 753,00 €	2014-03259	
			création passerelle ile du canada		26 200,00 €		26 200,00 €	2014-03807	
			D0303103 - canal orleans subv investissement						
			subv investissement canal orleans		40 000,00 €		40 000,00 €	2014-03785	
			D0304103 - ENS aides acteurs locaux						
			convention ONF 2010-2014 investissement		20 000,00 €		20 000,00 €	2013-05407	
			convention ONF 2010-2014 fonctionnement		97 653,50 €		97 653,50 €	2014-04548	
			subvention fonctionnement réserve naturelle de saint mesmin		23 000,00 €		23 000,00 €	2013-05528	
			partenariat conservatoire botanique du bassin parisien		90 000,00 €		90 000,00 €	2014-01578	
			acquisition foncier projet de création sentier périmètre Natura 2000		3 750,00 €		3 600,00 €	2014-04080	
			D0304301 - ENS aménagement et gestion des parcs						
			dotation financière parc de Chateauneuf		54 800,00 €		54 800,00 €	2014-01572	
			dotatin financière parc de Sully		39 320,00 €		33 320,00 €	2014-01573	
			dotation financière parc de Briare		31 456,00 €		31 456,00 €	2014-01574	
			dotation financière parc de Cerdon		45 541,00 €		45 541,00 €	2014-01575	
			dotation parc de Meung sur Loire		27 657,00 €		27 657,00 €	2014-01576	
			paturage parc départemental de Limère		6 000,00 €		6 000,00 €	2014-01604	
			subvention équipement investissement parc de Briare		8 845,00 €		8 845,00 €	2014-04545	
			entretien parcs 2014		36 211,55 €		36 211,55 €	2014-00039	
			entretien et collecte des déchets		16 373,30 €		16 373,30 €	2014-00038	
			Subvention Parc Floral						
			investissement - clé D04381		210 000,00 €		210 000,00 €	2014	
			fonctionnement (salaires et charges hors direction) - clé D03234		560 000,00 €		549 721,00 €	2014-02989	
			fonctionnement (frais de direction) - clé D03234		20 000,00 €		20 000,00 €	2014-02990	
			fonctionnement (subvention équilibre) - clé D03234		80 510,00 €		80 510,00 €	2014-02987	
			salaires Service nature						
			cout chargé 100% de 4 ingénieurs (Rivières, ENS,SIG et PDIPR)+ 100% 2 techniciens+ 90% directeur adjoint/interim + 50% chef de service Eau+ 100% assistante				393 585,50 €		
			entretien des espaces naturels des bords de routes dans les zones sensibles (fauchage raisonné et dépendances vertes)						
			matériel :676 556,16 euros (famille : 15M02 (location LLD), 705 854,26 =10F02 (carburant) et64 135,72= 29P03 (maintenance machine agricole)				241 091,02 €		
			personnel :240794 euros				40 132,33 €		
		2015	D0101101 milieux aquatiques						
			programme entretien essonne et annexes		5 086,80 €		5 086,80 €	2014-04554	
			travaux protection berges sur la Poterie de Noyers		6 090,00 €		6 090,00 €	2015-01559	
			travaux entretien 2015		7 958,06 €		7 958,06 €	2015-03155	
			travaux de restauration entretien ponctuel végétation Bezonde et Solin		39 611,80 €		39 611,80 €	2015-04058	
			travaux entretien de la Rimarde 2015 chantiers insertion		1 200,00 €		1 200,00 €	2015-03260	
			travaux entretien rivières programme 2014		19 093,32 €		19 093,32 €	2014-02787	
			programme entretien de la Juinne à Autruy sur Juine		564,00 €		564,00 €	2015-01482	
			travaux de restauration de renaturation et aménagement ouvrage CT 2015		7 731,73 €		7 731,73 €	2015-01685	
			mise en place indicateurs biologiques CT année 2015		598,05 €		598,05 €	2015-01689	
			travaux de restauration lit mineur des zones humides à Pithiviers, estouy, augerville		4 107,18 €		4 107,18 €	2015-01691	
			travaux entretien de cours d'eau 2015		9 555,74 €		9 555,74 €	2015-02214	

ENCAISSEMENTS		AFFECTATIONS							
ANNEE	MONTANT en EUROS	ANNEE D'AFFECTION	OPERATION	CREDITS AFFECTES	CREDITS AFFECTES en EUROS	CREDITS CONSOMMES	CREDITS CONSOMMES EN EUROS	N° Opération	Conso 2023
			panneau identification travaux de restauration barville en gatinais		87,00 €		87,00 €	2015-03012	
			actions de communication sur le contrat territorial Milieux aquatiques Dhuy Loiret		272,88 €		272,88 €	2015-03040	
			démantelement du barrage à Ménestreau en villette		1 193,31 €		1 193,31 €	2015-03042	
			travaux de restauration		5 576,55 €		5 576,55 €	2015-03637	
			D0302102 : aménagements itinéraires cyclables						
			Entretien LAV-VLB		1 780 000,00 €		1 755 257,69 €	2015-00048	
			Amélioration LAV		1 890 000,00 €		1 699 640,51 €	2015-00050	
			D0302203 : randonnées						
			comité départemental randonnées pédestres Loiret/convention 2014-2017		15 000,00 €		15 000,00 €	2015-01532	
			D0303103 : canal orléans						
			subvention SMGCO 2015		37 000,00 €		37 000,00 €	2015-03081	
			D0304103 ENS Aides acteurs locaux						
			gestion du marais de Dimancheville Orville		2 658,18 €		2 658,18 €	2015-01216	
			renouvellement de panneaux d'interprétation ZH grand roseau		2 156,41 €		2 156,41 €	2015-03656	
			acquisition de sentier en bordure de cours d'eau 2015		1 508,15 €		1 434,58 €	2015-03797	
			Subvention de fonctionnement réserve naturelle de saint mesmin		21 850,00 €		21 850,00 €	2015-01026	
			Pasto Loire 2015		12 287,50 €		12 287,50 €	2015-01231	
			Partenariat ONF convention pluriannuelle 2015-2017		300 000,00 €		300 000,00 €	2015-03512	
			ONF subvention arboretum des barres 2015		25 000,00 €		25 000,00 €	2015-04163	
			D0304301 : aménagement des parcs						
			subvention ville de Meung sur loire pour équipement parcs		1 200,00 €		1 200,00 €	2015-03514	
			Dotation financière 2015 parc de Troussebois à Briare		31 456,00 €		31 456,00 €	2015-03054	
			dotation financière 2015 parc de Etangs du Puits à Cerdon		45 541,00 €		45 541,00 €	2015-03055	
			dotation financière 2015 parc Chateaufort sur loire		54 800,00 €		54 800,00 €	2015-03056	
			dotation financière 2015 parc de Sully sur loire		33 320,00 €		33 320,00 €	2015-03057	
			dotation financière 2015 parc de Meung sur loire		27 657,00 €		27 657,00 €	2015-03058	
			gestion et entretien des parcs 2015		29 618,70 €		29 618,70 €	2015-00120	
			Subvention Parc Floral						
			investissement - clé D03234		210 000,00 €		210 000,00 €		
			fonctionnement -		643 762,95 €		643 762,95 €		
			salaires Service nature						
			cout chargé 100% de 4 ingénieurs (Rivières, ENS,SIG et PDIPR)+ 100% 2 techniciens+ 50% directeur + 100% assistante				330 062,43 €		
			entretien des espaces naturels des bords de routes dans les zones sensibles (fauchage raisonné et dépendances vertes)						
			LLD matériel de fauchage 689 086,56 €				227 162,66 €		
			personnel : 213 661euros				35 610,16 €		
		2016	D0101101 - milieux aquatiques						
			travaux de restauration de la ripisylve de la Cléry Amont travaux supplémentaire		1 245,00 €		1 245,00 €	2016-03713	
			Etude de gouvernance pour la mise en œuvre de la compétence Gemapi EPAGE Loing		8 000,00 €		8 000,00 €	2016-04037	
			travaux entretien rivières programme 2015		19 927,92 €		19 227,63 €	2015-03635	
			programme entretien Essonne et ses annexes année 2016		5 086,80 €		5 080,74 €	2015-04059	
			travaux restauration des ripisylves en bordure Essonne à Dimancheville		3 839,73 €		3 839,73 €	2015-04065	
			restauration morphologique du Brulard à Corbeilles et Bordeaux et du Maurepas à Juranville		18 083,32 €		18 083,32 €	2015-04135	
			travaux de restauration et d'entretien ponctuel des berges année 2015		28 564,00 €		28 564,00 €	2015-04288	
			Arrachage de la Jussie		1 559,52 €		1 559,52 €	2016-03097	
			restauration des capacités d'écoulement du lit suite inondations		2 100,60 €		2 100,60 €	2016-03238	
			travaux urgence suite inondations Fusin		1 434,00 €		1 434,00 €	2016-03240	
			travaux urgence suite inondations		5 812,38 €		5 812,38 €	2016-03241	
			Achat de prestation de communication		249,82 €		249,82 €	2016-00875	
			Etude préalable à aménagement de l'étang des patureaux		2 105,50 €		2 105,50 €	2016-00934	
			travaux de restauration de la ripisylve de la Cléry amont		8 909,00 €		8 909,60 €	2016-01036	
			Etude 2016 du SAGE Val Dhuy Loiret		13 735,48 €		13 735,48 €	2016-02632	
			indicateurs de suivi biologiques et actions de com Mauves		384,12 €		384,12 €	2016-02894	
			travaux renaturation légère du lit		2 406,00 €		2 406,00 €	2016-02914	
			travaux urgence suite inondations		6 090,83 €		6 090,83 €	2016-03243	
			travaux urgence suites inondations		1 870,00 €		1 870,00 €	2016-03244	
			travaux entretien rimarde 2016 chantier insertion		2 525,00 €		2 525,00 €	2016-03337	
			travaux de restauration de cours d'eau suite inondations		1 200,79 €		1 200,79 €	2016-03638	
			Travaux entretien ripisylve Année 2017		9 919,44 €		9 917,44 €	2016-04028	
			Etude fusion entre syndicat mixte œuf et syndicat Rimarde		3 435,00 €		3 435,00 €	2015-04440	
			Travaux de restauration Programme 2016		5 917,28 €		5 917,28 €	2016-02694	
			travaux d'entretien et berges programme 2016		3 684,44 €		3 684,44 €	2016-02696	
			travaux de restauration renaturation et aménagements d'ouvrage bassin des mauves		5 116,67 €		5 116,67 €	2016-02892	

ENCAISSEMENTS		AFFECTATIONS							
ANNEE	MONTANT en EUROS	ANNEE D'AFFECTION	OPERATION	CREDITS AFFECTES	CREDITS AFFECTES en EUROS	CREDITS CONSOMMES	CREDITS CONSOMMES EN EUROS	N° Opération	Conso 2023
			traitement plantes invasives barville en gatinais		1 325,00 €		1 325,00 €	2016-03032	
			travaux de restauration légère du lit année 2017		3 601,62 €		3 601,62 €	2016-03739	
			Travaux d'entretien de la ripisylve Année 2017		891,78 €		891,78 €	2016-03742	
			D0302102 : Aménagement chemins bordure d'eau						
			travaux VLB suite inondations mai 2016		195 176,21 €		195 176,21 €	2016-03096	
			D0303103 : canal orléans						
			subvention SMGCO 2016		100 000,00 €		100 000,00 €	2016-03017	
			D0304102 : mise en œuvre Schéma ENS						
			amélioration des connaissances sur la répartition des ortoptères		2 000,00 €		2 000,00 €	2016-02206	
			Partenariat pour accompagnement à l'abandon des produits phyto		4 144,00 €		4 144,00 €	2016-02671	
			subvention sur 3 ans restauration bordures de champs et pieds de pylones		6 000,00 €		6 000,00 €	2016-02674	
			D0304103 - Espaces naturels aides aux acteurs locaux						
			réalisation sentier de découverte		4 295,16 €		4 295,16 €	2015-04293	
			sur 15-D0304103-AEDPRPS subvention 2016 Arboretum des grandes bruyères = 28 500,00		28 500,00 €		28 500,00 €	2016-00741	
			sur 15-D0304103-AEDPRPS subvention 2016 réserve naturelle de saint mesmin = 21 850,00		21 850,00 €		21 850,00 €	2016-00774	
			mise en œuvre parcours de sensibilisation poissons migrateurs Loire		2 743,37 €		2 743,37 €	2016-00905	
			sur 15-D0304103-AEDPRPS Pasto Loire 2016 - 20 404,00		20 404,00 €		20 404,00 €	2016-01416	
			sur 15-D0304103-AEDPRPS mise en œuvre actions de sensibilisation public 2016 = 25 000,00		25 000,00 €		25 000,00 €	2016-01434	
			sur 15-D0304103-AEDPRPS subvention de fonctionnement 2016 = 13 621,00		13 621,00 €		13 621,00 €	2016-02684	
			sur 15-D0304103-AEDPRPS subvention de fonctionnement exceptionnelle domaine du Ciran = 5 000,00		5 000,00 €		5 000,00 €	2016-03311	
			Convention Conservatoire Botanique du Bassin parisien 2017-2019		30 000,00 €		30 000,00 €	2016-03747	
			D0304301 - entretien et aménagement des parcs						
			dotations financières 2016 Chateaufort sur Loire		54 800,00 €		54 800,00 €	2016-00839	
			dotations financières 2016 Etang du puits		45 541,00 €		45 541,00 €	2016-00840	
			dotations financières 2016 Briare		31 456,00 €		31 456,00 €	2016-00842	
			dotations financières 2016 Sully sur Loire		33 320,00 €		33 320,00 €	2016-00843	
			dotations financières 2016 Meung sur Loire		27 657,00 €		27 657,00 €	2016-00844	
			gestion parcs naturels départementaux		76 635,33 €		76 635,33 €	2016-00062	
			collectes déchets parcs naturels départementaux (Villemeur)		25 566,29 €		25 566,29 €	2016-00061	
			Subvention Parc Floral						
			investissement -		210 000,00 €		210 000,00 €	2016-00910	
			fonctionnement -		546 371,69 €		546 371,69 €	2016-04135 et 2016-00850	
			salaires Service nature						
			cout chargé 100% de 4 ingénieurs (Rivières, ENS,SIG et randonnées/véloroutes)+ 100% 2 techniciens+ 50% directeur				340 000,00 €		
			entretien des espaces naturels des bords de routes dans les zones sensibles (fauchage raisonné et dépendances vertes)						
			LLD matériel de fauchage 689 086,56 €				227 162,66 €		
			personnel : 213 661 euros				35 610,16 €		
		2017	D0101101 - Milieux Aquatiques						
			travaux de restauration ponctuelle de la végétation des berges Année 2016		16 783,48 €		16 783,48 €	2017-00825	
			Suivi et communication 2017 dans le cadre du CT 2017-2021		728,37 €		728,37 €	2017-00612	
			travaux de restauration 2017 sur le bassin de l'Ardoux dans le cadre du CT2017-2021		1 314,60 €		1 314,60 €	2017-00613	
			travaux entretien ponctuel végétation des berges Année 2016		8 566,18 €		8 566,18 €	2017-00864	
			étude continuité écologique sur la Sange		3 129,00 €		3 129,00 €	2017-01063	
			travaux entretien ripisylve le long du Dhuy et du Vildé et arrachage espèces invasives		8 160,00 €		8 160,00 €	2017-01071	
			mise en place indicateurs biologiques et actions de communication Année 2017		615,34 €		615,34 €	2017-01624	
			Programme pluriannuel entretien rivière Essonne et des affluents Année 2017		2 761,25 €		2 761,25 €	2017-02347	
			Arrachage de la Jussie		820,80 €		820,80 €	2017-02898	
			Travaux d'entretien rivière - Programme 2016-2017		20 133,76 €		20 133,76 €	2017-03093	
			Travaux de restauration - Année 1		9 486,11 €		7 250,00 €	2017-03280	
			Travaux d'entretien de la Sange année 1		5 760,00 €		2 880,00 €	2017-03281	
			Programme de restauration sur l'ensemble du bassin versant		9 465,65 €		9 465,65 €	2017-03293	
			Travaux d'entretien ripisylve 2017-2018		13 000,00 €		13 000,00 €	2017-03374	
			travaux interventions ponctuelles entretien Ouanne		4 950,00 €		4 950,00 €	2017-01426	
			Etude de la nouvelle Déclaration d'Intérêt Général		17 972,40 €		17 972,40 €	2017-03279	
			Travaux de restauration de la Bionne - Année 2017		9 598,57 €		9 598,57 €	2017-03340	
			Indicateurs de suivi CT Bionne - Année 2017		476,00 €		476,00 €	2017-03451	
			Travaux de restauration d'une frayère sur le Cosson à Ligny le Ribault		216,38 €		216,38 €	2017-03469	
			Travaux de franchissement piscicole de 2 petits ouvrages sur le Cosson et le ruisseau des Quatre Vents		477,72 €		477,72 €	2017-03470	
			Travaux de renaturation lourde du lit sur les Corbellières à Vannes sur Cosson		514,40 €		514,40 €	2017-03471	
			Travaux de démantèlement de 4 ouvrages inférieurs à 50 cm sur la Canne		384,04 €		384,04 €	2017-03473	
			Travaux de renaturation lourde du lit sur le Surget		2 569,98 €		2 569,98 €	2017-03476	
			Travaux de renaturation légère du lit - Année 2018		5 088,73 €		5 088,73 €	2017-03818	
			Travaux d'entretien de cours d'eau 2017 Travaux d'entretien sur le bassin versant		7 730,50 €		7 730,50 €	2017-03406	

ENCAISSEMENTS		AFFECTATIONS							
ANNEE	MONTANT en EUROS	ANNEE D'AFFECTION	OPERATION	CREDITS AFFECTES	CREDITS AFFECTES en EUROS	CREDITS CONSOMMES	CREDITS CONSOMMES EN EUROS	N° Opération	Conso 2023
			Travaux d'entretien rivière 2017-2018 Travaux d'entretien rivière 2017-2018 Travaux d'entretien - Année 2018 Travaux d'entretien de la ripisylve - An Indicateurs de suivi contrat 2013-2017 Indicateurs de suivi du contrat 2013-201		19 704,60 € 727,17 € 2 816,06 €		19 704,60 € 727,17 € 2 816,06 €	2017-03651 2017-03817 2017-03967	
			D0302102 - Aménagement et entretien des itinéraires Participation financière au fauchage de l'itinéraire touristique Loire à vélo		14 000,00		14 000,00	2017-03718	
			D0303103 - Canal Orléans subvention Syndicat subvention investissement au syndicat du canal 2017		50 000,00 €		50 000,00 €	2017-02110	
			D0304103 - espaces naturels Aides acteurs locaux Sensibilisation du public autour du Balbuzard pêcheur à l'observatoire du Ravoir en forêt d'Orléans fonctionnement 2017 Maison de Loire PASTO LOIRE 2017 Subvention de fonctionnement de la réserve naturelle de Saint-Mesmin pour l'année 2017 subvention de fonctionnement 2017 pour l'Arboretum des Grandes Bruyères Aménagement d'un site naturel des farnaults (Villemurlin) Soutien aux actions d'animation et de valorisation de l'Arboretum National des Barres 2017 Aménagement parc naturel du Flotin (CBNBP) Convention pour la Fondation Sologne suite à la labellisation de l'Espace Naturel Sensible du Domaine du Ciran (fonctionnement) Subvention d'investissement Convention 2017-2019 avec la commune d'AMILLY pour la gestion du site communal des Savoies et des Nepruns (à Amilly) labellisé Espace Naturel Sensible - Fonctionnement Convention 2017-2019 avec la commune d'Amilly pour la gestion du site communal des Savoies et des Nepruns (à Amilly) labellisé en Espace Naturel Sensible - INVESTISSEMENT Convention 2017-2019 avec le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire pour la gestion de la sablière de Cercanceaux labellisée en espace naturel sensible/FONCTIONNEMENT Convention 2017-2019 avec Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire pour la gestion de la sablière de Cercanceaux labellisée Espace Naturel Sensible		5 000,00 19 000,00 22 434,30 21 850,00 28 500,00 22 709,58 25 000,00 90 000,00 90 000,00 60 000,00 90 000,00 60 000,00 90 000,00 67 295,71 37 712,09		5 000,00 19 000,00 22 434,30 21 850,00 28 500,00 22 709,58 25 000,00 90 000,00 90 000,00 60 000,00 90 000,00 60 000,00 90 000,00 67 295,71 37 712,09	2017-00936 2017-01563 2017-02131 2017-00609 2017-00610 2017-00611 2017-02862 2016-03747 2017-00689 2017-00696 2017-03410 2017-03411 2017-03408 2017-03409	
			D0304301 - entretien et gestion des parcs départementaux Dotation 2017 pour l'entretien et la gestion du parc départemental les Mauves à Meung-sur-Loire Dotation financière 2017 pour entretien et gestion du parc départemental de Sully-sur-Loire Dotation financière 2017 pour entretien et gestion du parc départemental de Châteauneuf-sur-Loire Dotation financière 2017 pour l'entretien et la gestion du parc départemental l'Etang du Puits à Cerdon Dotation financière 2017 pour entretien et gestion du parc départemental de Trousse-Bois à Briare Réalisation d'une grille filtre sur le plan d'eau La Sange-Douves du château de Sully/Loire Gestion entretien parcs annuel		27 989,88 33 721,04 55 459,57 42 148,26 31 834,60 438,33 59 405,07		27 989,88 33 721,04 55 459,57 42 148,26 31 834,60 438,33 59 405,07	2017-00733 2017-00734 2017-00761 2017-00763 2017-00768 2017-03849 2017-00049	
			Subvention Parc Floral investissement - clé D03234 fonctionnement - salaires Service nature cout chargé 100% de 4 ingénieurs (Rivières, ENS,SIG et randonnées/véloroutes)+ 100% 2 techniciens+ 50% directeur		210 000,00 € 615 509,26 €		210 000,00 € 615 509,26 €		340 000,00 €
			entretien des espaces naturels des bords de routes dans les zones sensibles (fauchage raisonné et dépendances vertes) LLD matériel de fauchage798 526 € personnel : 257751euros				242 188,97 € 42 958,50 €		
		2018	D0101101 - Milieux Aquatiques entretien Bezonde et Loing Aval 2017 Travaux d'entretien ponctuel de la végét entretien de la rivière Essonne 2018 Programme d'entretien de la rivière Esso Suivi et communication 2018 Suivi et communication 2018 dans le cadr Action d'accompagnement cours d'eau SIVLO - Indicateurs de suivi - Année 2018 communication 2018 CCTVL- communication 2018 Travaux d'entretien cours d'eau 2018 Travaux d'entretien ripisylve 2018 et ar Travaux d'entretien de cours d'eau 2018 Travaux d'entretien sur l'ensemble du ba Travaux d'entretien ponctuel -2017 Travaux d'entretien ponctuel de la végét Travaux restauration Loing Amont 2017 Travaux de restauration ponctuelle de la Travaux de restauration de cours d'eau CCTVL - Travaux de restauration de la vé Travaux restauration cours d'eau 2018 Travaux de restauration sur l'ensemble Travaux Vildé Marmagne Villemouette Travaux de restauration sur le Vildé, la Relevés topographiques Relevés topographiques supplémentaires d Travaux d'entretien ripisylve 2018 Travaux d'entretien de la ripisylve - An Suivi biologique post-travaux Suivi biologique post-travaux (échantill Actions de communication 2018 Actions de communication 2018 Travaux de protection des berges 2018 Travaux de protection des berges - Année Travaux de restauration de cours d'eau Travaux de restauration 2018 sur le bass shéma développement pêche-investissement Schéma de développement du loisir pêche schéma développement pêche-fonctionnemen Schéma de développement du loisir pêche Travaux restauration cours d'eau 2018 Travaux de restauration du lit et rétabl		17 406,00 € 3 049,22 € 309,40 € 1 686,92 € 504,00 € 12 265,84 € 8 112,00 € 4 950,00 € 2 430,00 € 405,00 € 22 830,80 € 2 777,69 € 338,00 € 5 725,44 € 368,48 € 500,00 € 14 220,00 € 9 844,20 € 32 500,00 € 44 500,00 € 6 164,00 €		17 406,00 € 3 049,22 € 309,40 € 1 686,92 € 504,00 € 12 265,84 € 8 112,00 € 4 950,00 € 2 430,00 € 405,00 € 22 830,80 € 2 777,69 € 338,00 € 5 725,44 € 368,48 € 500,00 € 14 220,00 € 9 844,20 € 32 500,00 € 44 500,00 € 6 164,00 €	2018-00633 2018-01032 2018-01457 2018-02352 2018-02417 2018-02795 2018-02923 2018-02960 2018-00637 2018-02426 2018-02924 2018-03026 2018-03169 2018-02796 2018-02958 2018-02959 2018-02837 2018-01459 2018-03602 2018-03603 2018-02797	

ENCAISSEMENTS		AFFECTATIONS							
ANNEE	MONTANT en EUROS	ANNEE D'AFFECTION	OPERATION	CREDITS AFFECTES	CREDITS AFFECTES en EUROS	CREDITS CONSOMMES	CREDITS CONSOMMES EN EUROS	N° Opération	Conso 2023
			Travaux d'entretien rivière 2018 bassin du Fusin		31 842,06 €		31 842,06 €	2018-03544	
			Etudes de suivi (IBGN, pêche électrique et ADN environnemental)		1 125,82 €		1 125,82 €	2018-03676	
			Travaux d'entretien ponctuel de la végétation des berges - Année 2018 bassin Bezonde Ouanne		6 870,00 €		6 870,00 €	2018-03694	
			Communication - Année 2018		798,00 €		798,00 €	2018-03724	
			Travaux d'entretien de la ripisylve - Programme 2018		2 960,18 €		2 960,18 €	2018-03842	
			Indicateurs de suivi - Programme 2018		541,28 €		541,28 €	2018-03843	
			Travaux d'entretien ripisylve - Programme 2018-2019		3 898,80 €		3 898,80 €	2018-03851	
			Travaux de restauration ponctuelle de la végétation des berges - programme 2018 bassin du Betz		4 640,00 €		4 640,00 €	2018-03833	
			D0302203 - Soutien projets acteurs locaux						
			Comités dép. Rando Pedestre dans les ENS (convention 2018-2020)		10 642,67 €		10 642,67 €	2018-00880	
			D0304102 - Animation dans ENS						
			Etude révision SODENS		20 481,60 €		20 481,60 €	2018-03578	
			Restauration continuité écologique (Cheuil)		70 290,00 €		70 290,00 €	2018-00228	
			D0304103 - Aides acteurs locaux ENS						
			Pasto Loire (CEN)		22 000,00 €		22 000,00 €	2018-01710	
			Arboretum des Grandes Bruyères (Patrimoine de France)		28 500,00 €		28 500,00 €	2018-00766	
			Maison de Loire du Loiret		19 000,00 €		19 000,00 €	2018-00493	
			Balbuzard (LNE)		4 750,00 €		4 750,00 €	2018-00424	
			Zéro Phyto (LNE)		712,50 €		712,50 €	2018-00426	
			Arboretum des Ilex (Jardin Arboretum Ilex)		3 537,00 €		3 537,00 €	2018-02825	
			Réserve Naturelle Saint-Mesmin (LNE)		21 850,00 €		21 850,00 €	2018-00427	
			Forêts domaniales (ONF)		100 000,00 €		100 000,00 €	2018-03377	
			Arboretum des Barres (ONF)		25 000,00 €		25 000,00 €	2018-02824	
			D0304301 : aménagement/gestion des parcs naturels départementaux						
			Dotations annuels pour gestion des parcs départementaux		195 094,22 €		195 094,22 €	2018-02463	
			Entretien parcs ENS		157 016,29 €		157 016,29 €	2018-00226	
			Aménagements des parcs ENS 2018-2021 (pluriannuel)		665 023,21 €		665 023,21 €	2018-00223	0,00
			Salaires Service Environnement + SATe						
			Coût charge 100 % de 2 ingénieurs (rivières, LNE) + 20 % 1 ingénieur SIG, 100 % 1 technicien véloroutes + 60 % 1 technicien LNE + 40 % responsable de service Environnement				213 551,88 €		
			Entretien des espaces naturels des bords de routes dans les zones sensibles (fauchage raisonné et dépendances vertes)						
			LLD matériel de fauchage (15M01) : 825 957 €				263 330,00 €		
			Personnel : 257 751 €				42 958,00 €		
		2019	D0101101 - Milieux Aquatiques						
			Arrachage de la Jussie 2019		2 328,48 €		2 328,48 €	2019-00747	
			Evolution du site Internet du SIVLO vers l'EPAGE		1 902,24 €		1 902,24 €	2019-01491	
			Programme d'entretien de la rivière Essonne et de ses affluents (hors Juine) - Année 2019		5 086,80 €		5 086,40 €	2019-00725	
			Travaux d'entretien ripisylve 2019 et gestion des espèces invasives		7 886,40 €		7 886,40 €	2019-01184	
			Travaux d'entretien CTMA Sullias Année 3 (la Lèche ; les ruisseaux de l'Aumônière, du Chéreau et de Cordan)		3 135,40 €		3 135,40 €	2019-03380	
			Programme pluriannuel de restauration et d'entretien de la Juine et de ses afférents - 2019		3 997,20 €		3 997,20 €	2019-03135	
			Travaux de franchissement piscicole de 5 ouvrages sur la Gravotte et sur le Beuvron a Cerdon		3 397,80 €		3 997,80 €	2019-03202	
			Abattage peupliers Loiret Domaniat		712,54 €		712,54 €	2019-03235	
			Travaux de franchissement piscicole sur l'Arignan à Ligny-le-Ribault		648,00 €		648,00 €	2019-03289	
			Travaux d'entretien des berges et de la ripisylve - Programme 2019		8 190,00 €		8 190,00 €	2018-03696	
			CTMA Indicateurs de suivi 2019		3 692,59 €		3 692,59 €	2019-02961	
			- Réalisation d'indices (IPR et IBGN) pour le suivi de l'état biologique sur le bassin de l'Ardoux - années 2019 et 2020		760,00 €		760,00 €	2019-03015	
			SIBCCA : CTMA 2017-2021 opérations sur la végétation rivulaire		1 767,72 €		1 767,72 €	2019-03286	
			SIBCCA : CTMA 2017-2021 Actions de communication et de sensibilisation - Année 2019		3 471,42 €		3 471,42 €	2019-03287	
			Restauration du lit mineur et des berges - Programme 2018		7 405,47 €		7 405,47 €	2018-03841	
			Travaux de restauration de la ripisylve bassin versant Cens tranche 1 - programme 2018		3 667,35 €		3 667,35 €	2019-00679	
			Travaux de restauration du lit Année 3 (2019)		8 127,37 €		8 127,37 €	2019-02612	
			Travaux de restauration des cours d'eau et d'aménagement de zone humide - Programme 2019		16 285,21 €		16 285,21 €	2019-02814	
			Restauration de la continuité écologique - Avenelle		3 948,00 €		3 948,00 €	2019-03008	
					462,00 €		462,00 €	2019-03012	
			Etude hydraulique et hydrogéologique du bassin versant de la Retrève		34 000,00 €		34 000,00 €	2019-01499	
			Etude hydraulique et hydrogéologique du bassin versant de la Retrève		16 000,00 €		16 000,00 €	2019-01606	
			Renaturation légère du lit		1 732,73 €		1 732,73 €	2019-02645	
			D0304103 - Aides acteurs locaux ENS - Fonctionnement						
			Inventaire chiroptères SNE		3 981,60 €		3 981,60 €	2019-00560	
			Maison de Loire		19 000,00 €		19 000,00 €	2019-00568	
			CEN PastoLoire		20 000,00 €		20 000,00 €	2019-03370	
			Balbuzard		4 750,00 €		4 750,00 €	2019-00565	
			Ilex		3 000,00 €		3 000,00 €	2019-03376	
			Arboretum grandes Bruyères		25 000,00 €		25 000,00 €	2019-03384	

ENCAISSEMENTS		AFFECTATIONS							
ANNEE	MONTANT en EUROS	ANNEE D'AFFECTION	OPERATION	CREDITS AFFECTES	CREDITS AFFECTES en EUROS	CREDITS CONSOMMES	CREDITS CONSOMMES EN EUROS	N° Opération	Conso 2023
			Forêts domaniales (ONF) 2019 Arboretum Barres (Com Com) RNN St Mesmin (LNE) ENS Estouy ENS Beaugency (CEN) ENS Beaugency (CEN) 2019-2021		100 000,00 € 40 000,00 € 21 850,00 € 90 000,00 € 78 137,25 € 43 703,30 €		100 000,00 € 40 000,00 € 21 850,00 € 90 000,00 € 78 137,25 € 43 703,30 €	2019-00697 2019-03383 2019-00561 2018-03913 2018-03911 2018-03910	
			D0304103 - Aides acteurs locaux ENS - Investissement Budget participatif Parcs ENS ENS Estouy		75 902,92 € 60 000,00 €		75 902,92 € 60 000,00 €	2019-00031 2018-03914	
			D0304301 : aménagement/gestion des parcs naturels départementaux collectes déchets parcs naturels départementaux (Limère)		6 491,86 €		6 491,86 €	2019-00049	
			Salaires Service Environnement (DBCE) + SATe Coût chargé 100% de l'ingénieur ENS + 1 technicien Vélouroutes + 1 technicien ENS + 85% de l'ingénieur Rivières + 50% du responsable de service Environnement				215 435,00 €		
			Entretien des espaces naturels des bords de routes dans les zones sensibles (fauchage raisonné et dépendances vertes) LLD matériel de fauchage (15M01) : 797 642 € Personnel : 263 403 €				243 165,00 € 43 900,00 €		
		2020	D0101101 - Milieux Aquatiques Travaux d'entretien de la végétation des berges du Fusin et de ses affluents Travaux de reconnexion de deux annexes hydrauliques situées sur le Cosson à La Ferté Saint Aubin - Année 2020 Travaux de renaturation et aménagement Travaux de restauration hydromorphologique de l'Oeuf à Bellecour (Pithiviers) Travaux d'entretien manuel et travaux d'entretien mécanique des berges et des ripisylves CTMA 2017-2021 , Indicateurs de suivi Travaux d'entretien - Enlèvement des embâcles Etudes de suivi Aménagements sur l'Ouanne Aval EPAGE du Bassin du Loing : Travaux de restauration hydromorphologique sur le Betz SIBCCA : Opération sur la végétation rivulaire Travaux d'entretien de la ripisylve sur la Canne Travaux d'entretien de la végétation des berges sur une partie du bassin versant du Solin, du Puiseaux, de la Bezonde et du Loing Actions de suivi biologique Travaux d'entretien de la ripisylve sur le Dhuy et ses affluents Réalisation du diagnostic des zones humides de la Juine amont Travaux de restauration de la ripisylve Etude et suivi des travaux d'aménagement de trois ouvrages sur les rivières de l'Aveyron et du Loing - Année 2020 Travaux de restauration du lit mineur et de la végétation des berges Etude de maîtrise d'oeuvre pour la restauration de la continuité écologique sur la Juine au Domaine de la Porte - Année 2020 Travaux de renaturation légère de la Canne		10 963,00 € 702,30 € 6 069,06 € 6 356,28 € 6 883,00 € 1 173,77 € 2 894,04 € 720,00 € 9 902,12 € 3 189,60 € 1 776,58 € 1 687,84 € 17 964,00 € 0,00 € 6 787,92 € 2 603,00 € 0,00 € 10 584,00 € 0,00 € 7 300,00 € 2 344,27 €		10 963,00 € 702,30 € 6 069,06 € 6 356,28 € 6 883,00 € 1 173,77 € 2 894,04 € 720,00 € 9 902,12 € 3 189,60 € 1 776,58 € 1 687,84 € 17 964,00 € 0,00 € 6 787,92 € 2 603,00 € 0,00 € 10 584,00 € 0,00 € 4 380,00 € 2 344,27 €	2020-00368 2020-01664 2020-00145 2020-01941 2020-01967 2020-02375 2020-02376 2020-02751 2020-02768 2020-02957 2020-02959 2020-00106 2020-00364 2020-00726 2020-00743 2020-00571 2020-00731 2020-01809 2020-02715 2020-02361 2020-00108	2 344,27 €
			Etude - Elaboration des avant-projet de travaux sur les nouveaux cours d'eau du territoire de la CCTVL (Lien, Rû de Beaugency, Mauve de Saint-Ay) Année 2020		3 435,00 €		3 435,00 €	2020-00142	3 435,00 €
			D0304103 - Aides acteurs locaux ENS - Fonctionnement LNE ZéroPhyto MDL Cercopie FREDON CSOS Apus Apuces LPO Touraine Braille et Culture Ciran LNE RNN LNE Balbu LNE Objectif Climat 2030 CEN PastoLoire Arboretum Grandes Bruyères ONF (2020-2022)		2 666,00 € 19 000,00 € 2 000,00 € 5 500,00 € 1 700,00 € 1 700,00 € 2 000,00 € 2 000,00 € 5 000,00 € 65 550,00 € 15 000,00 € 12 000,00 € 67 500,00 € 84 000,00 € 260 000,00 €		2 666,00 € 19 000,00 € 2 000,00 € 5 500,00 € 1 700,00 € 1 700,00 € 2 000,00 € 2 000,00 € 5 000,00 € 65 550,00 € 15 000,00 € 12 000,00 € 67 500,00 € 84 000,00 € 260 000,00 €	2020-00980 2020-00977 2020-00964 2020-00968 2020-00971 2020-00969 2020-00974 2020-00972 2020-00967 2020-00987 2020-00983 2020-00981 2020-00963 2020-00978 2020-00954	
			D0304103 - Aides acteurs locaux ENS - Investissement Labellisation ENS Amilly Labelisation ENS Ciran SNE Chiroptères Labellisation ENS CEN Cercanceaux CBNBP		20 000,00 € 20 000,00 € 12 600,00 € 19 903,46 € 90 000,00 €		20 000,00 € 20 000,00 € 12 600,00 € 19 903,46 € 90 000,00 €	2020-01050 2020-01053 2020-00988 2020-01049 2020-00992	

ENCAISSEMENTS		AFFECTATIONS							
ANNEE	MONTANT en EUROS	ANNEE D'AFFECTION	OPERATION	CREDITS AFFECTES	CREDITS AFFECTES en EUROS	CREDITS CONSOMMES	CREDITS CONSOMMES EN EUROS	N° Opération	Conso 2023
			Salaires Service Environnement (DBCE) + SATe Coût chargé 100% de l'ingénieur ENS + 1 ingénieure véloroutes + 1 technicien Véloroutes + 1 techniciene ENS + 85% de l'ingénieure Rivières + 50% du responsable de service Environnement				261 729,75 €		
			Entretien des espaces naturels des bords de routes dans les zones sensibles (fauchage raisonné et dépendances vertes) Maintenance machines agricoles (29P03) : 1 059,48€ LLD matériel de fauchage (15M01) : 781 304,38 € Carburants (10F02) : 820 972,27€ Personnel : 275 019 €				267 222,69 € 45 836,50 €		
		2021	D0101101 - Milieux Aquatiques Travaux de restauration du lit (Année 5) Travaux d'entretien régulier des berges et de la ripisylve Suivi et communication - Année 2021 Travaux d'entretien de la végétation des berges du Fusin et de ses affluents - Ru du cuivre - Année 2021 Mise en oeuvre des indicateurs de suivis prévus au CTMA 2021-2023 Etudes de suivi - Année 2021 Traitement de la végétation rivulaire et l'enlèvement d'embâcles - Année 2021 Travaux de renaturation légère du lit mineur - Année 2021 Travaux de renaturation du lit mineur et de restauration de la ripisylve - Année 2021 Opération sur la végétation rivulaire - Année 2021 Mise en oeuvre des indicateurs de suivi prévus au CTMA 2017-2021 - Année 2021 Etude préalable à l'établissement du dossier d'autorisation unique de la DIG 2022-2026 - Année 2021		9 902,21 € 8 576,00 € 1 214,52 € 14 714,60 € 2 003,28 € 1 000,00 € 7 539,40 € 4 659,39 € 2 485,95 € 2 258,97 € 961,00 € 17 077,00 €		9 902,21 € 8 576,00 € 1 214,52 € 14 714,60 € 2 003,28 € 1 000,00 € 7 539,40 € 4 659,39 € 2 485,95 € 2 258,97 € 961,00 € 17 077,00 €	2021-01673 2021-02523 2021-00554 2021-00939 2021-00940 2021-02901 2020-02763 2020-03053 2021-00553 2021-02895 2021-02524 2020-03087	2 258,97 961,00 6 830,80
			D0302203 - Soutien financier projets acteurs locaux Comités dép. Rando Pedestre dans les ENS (convention 2021-2023)		15 000,00 €		15 000,00 €	2021-00784	5 000,00
			D0304103 - Aides acteurs locaux ENS - Fonctionnement Cercope GEDEF FREDON Maison de Loire CSOS Apus Apuces Ilex Hommes et territoires Braille et Culture ENS Ciran CBNBP Atlas Flore ENS Amilly Com Com pour Arboretum Barres (2021-2023)		2 000,00 € 3 500,00 € 5 000,00 € 19 000,00 € 1 000,00 € 1 700,00 € 1 700,00 € 1 000,00 € 2 000,00 € 2 500,00 € 2 500,00 € 2 500,00 € 60 000,00 €		2 000,00 € 3 500,00 € 5 000,00 € 19 000,00 € 1 000,00 € 1 700,00 € 1 700,00 € 1 000,00 € 2 000,00 € 2 500,00 € 2 500,00 € 2 500,00 € 60 000,00 €	2021-00811 2021-00837 2021-00788 2021-00806 2021-00785 2021-00789 2021-00807 2021-00787 2021-00786 2021-00808 2021-03166 2021-00800 2021-00816	20 000,00
			D0304103 - Aides acteurs locaux ENS - Investissement Sologne Nature Environnement - Plan de gestion Etang du Puits Ligue Protection Oiseaux ONF (2021-2022)		4 680,00 € 2 420,00 € 40 000,00 €		4 680,00 € 2 420,00 € 40 000,00 €	2021-00820 2021-00821 2021-00818	
			D0304301 : aménagement/gestion des parcs naturels départementaux Parc Villemandeur - Création 2nde entrée + parking		145 822,69 €		145 822,69 €	2021-00103	
			Salaires Service Environnement (DBCE) + SATe Coût chargé 100% de l'ingénieur ENS + 1 ingénieure véloroutes + 1 ingénieur gestion écologique ENS + 1 technicien Véloroutes + 1 techniciene ENS + 85% de l'ingénieure Rivières + 50% du responsable de service Environnement				271 356,73 €		
			Entretien des espaces naturels des bords de routes dans les zones sensibles (fauchage raisonné et dépendances vertes) Maintenance machines agricoles (29P03) : 9 814,08€ LLD matériel de fauchage (15M01) : 892 303,81€ Carburants (10F02) : 955 772,06€ Personnel : 283 270 €				356 860,00 €		
		2022	D0101101 - Milieux Aquatiques TRAVAUX RESTAURATION ZONE HUMIDE Travaux de restauration du Moulin Bondon Travaux de restauration ripisylve Travaux de restaura hydromorphologique Travaux d'entretien des ripisylves Travaux d'entre Travaux de restauration de cours d'eau		39 163,56 € 16 900,08 € 1 989,00 € 3 409,00 € 4 060,80 € 5 556,51 €		39 163,56 € 16 900,08 € 1 989,00 € 3 409,00 € 4 060,80 € 5 556,51 €	2021-02738 2021-03003 2021-03170 2022-02415 2021-03168 2022-01612	5 556,51 €

ENCAISSEMENTS		AFFECTATIONS								
ANNEE	MONTANT en EUROS	ANNEE D'AFFECTION	OPERATION	CREDITS AFFECTES	CREDITS AFFECTES en EUROS	CREDITS CONSOMMES	CREDITS CONSOMMES EN EUROS	N° Opération	Conso 2023	
			Opérations de communication		608,87 €		608,87 €	23-SV-0559	608,87 €	
			Travaux d'entretien du bassin du Fusin		14 280,20 €		14 280,20 €	2022-01611	14 280,20 €	
			Travaux enlèvement embâcles Travaux enlèvement emb		10 000,00 €		10 000,00 €	2021-03328	10 000,00 €	
			Travaux de renaturation du Rû		9 256,76 €		9 256,76 €	2022-02806	9 256,76 €	
			TRAVAUX REST CONTINUITE ECOLOGIQUE		29 445,12 €		29 445,12 €	2021-03051	29 445,12 €	
			D0304103 - Aides acteurs locaux ENS - Fonctionnement							
			Apus Apuces		5 000,00 €		5 000,00 €	2022-01312		
			Creedd Graine Centre		3 000,00 €		3 000,00 €	2022-01325		
			CSOS		500,00 €		500,00 €	2022-01313		
			Fredon Centre frelon		1 650,00 €		1 650,00 €	2022-01314		
			Fredon Centre ambroisie		4 125,00 €		4 125,00 €	2022-01316		
			GEDEF		3 500,00 €		3 500,00 €	2022-01317		
			Hommes et Territoires		1 000,00 €		1 000,00 €	2022-01319		
			Arboretum Ilex		3 500,00 €		3 500,00 €	2022-01321		
			Plantons par Nature		2 000,00 €		2 000,00 €	2022-01323		
			Maison de Loire du Loiret		19 000,00 €		19 000,00 €	22-SV-0572		
			D0304103 - Aides acteurs locaux ENS - Investissement							
			Cercope		2 000,00 €		2 000,00 €	2022-01334		
			Hommes et territoires		1 000,00 €		1 000,00 €	2022-01335		
			LNE atlas amphibiens		2 000,00 €		2 000,00 €	2022-01336		
			LPO inventaires		2 420,00 €		2 420,00 €	2022-01338		
			SNE PG étang du Puits		3 040,00 €		3 040,00 €	2022-01339		
			SOMOS atlas guêpes		1 200,00 €		1 200,00 €	2022-01341		
			ENS Estouy (2022-2023)		20 000,00 €		20 000,00 €	2022-02125	10 000,00	
			ENS Beaugency (2022-2023)		18 895,52 €		18 895,52 €	2022-02129	10 000,00	
			Salaires Service Environnement (DBCE) + SATe							
			Coût chargé 100% de l'ingénieur ENS + 1 ingénieure véloroutes + 1 ingénieur gestion écologique ENS + 1 technicien Véloroutes + 1 technicienne ENS + 85% de l'ingénieure Rivières + 50% du responsable de service Environnement				296 777,40 €			
			Entretien des espaces naturels des bords de routes dans les zones sensibles (fauchage raisonné et dépendances vertes)							
			Maintenance machines agricoles (29P03) : 13 756 €							
			LLD matériel de fauchage (15M01) : 917 090 €							
			Carburants (10F02) : 1 269 485 €							
			Personnel : 308 764 €				418 183,00 €			
		2023	D0101101 - Milieux Aquatiques							
			D0304103 - Aides acteurs locaux ENS - Fonctionnement							
			LNE RNN		21 850,00 €		21 850,00 €	23SV-0815	21 850,00 €	
			LNE Balbuzard		5 000,00 €		5 000,00 €	23SV-0816	5 000,00 €	
			LNE Objectif climat 2030		4 000,00 €		4 000,00 €	23SV-0817	4 000,00 €	
			CEN pasto Loire		24 000,00 €		24 000,00 €	23SV-0818	24 000,00 €	
			Arboretum Grandes Bruyères		28 000,00 €		28 000,00 €	23SV-0819	28 000,00 €	
			Apus Apuces		5 000,00 €		5 000,00 €	23SV-0820	5 000,00 €	
			CSOS		500,00 €		500,00 €	23SV-0821	500,00 €	
			Fredon centre - frelon, abroisie, ragondins, rats musqués		7 000,00 €		7 000,00 €	23SV-2798	7 000,00 €	
			Hommes et territoires		3 500,00 €		3 500,00 €	23SV-2797	3 500,00 €	
			Arboretum Ilex		3 400,00 €		3 400,00 €	23SV-0822	3 400,00 €	
			Plantons par Nature		2 000,00 €		2 000,00 €	23SV-0823	2 000,00 €	
			SNE Estivales de l'eau en Sologne du Loiret		2 000,00 €		2 000,00 €	23SV-0824	2 000,00 €	
			GEDEF		3 000,00 €		3 000,00 €	23SV-0825	3 000,00 €	
			Maison de Loire du Loiret		19 000,00 €		19 000,00 €	23SV-0826	19 000,00 €	
			Forêts domaniales (ONF) 2023		80 000,00 €		80 000,00 €	23SV-0827	80 000,00 €	
			D0304103 - Aides acteurs locaux ENS - Investissement							
			Cercope atlas orthoptères		2 000,00 €		2 000,00 €	23SV-0829	2 000,00 €	
			LPO inventaires		2 600,00 €		2 600,00 €	23SV-0830	2 600,00 €	
			SNE PG Etang Puits		4 292,00 €		4 292,00 €	23SV-0831	4 292,00 €	
			Spédéologie		2 500,00 €		2 500,00 €	23SV-0834	2 500,00 €	
			CEN Pélobate		9 378,00 €		9 378,00 €	23SV-0833	9 378,00 €	
			ONF		20 000,00 €		20 000,00 €	23SV-0828	20 000,00 €	
			SNE		4 200,00 €		4 200,00 €	23SV-0832	4 200,00 €	

ENCAISSEMENTS		AFFECTATIONS							
ANNEE	MONTANT en EUROS	ANNEE D'AFFECTION	OPERATION	CREDITS AFFECTES	CREDITS AFFECTES en EUROS	CREDITS CONSOMMES	CREDITS CONSOMMES EN EUROS	N° Opération	Conso 2023
			Salaires Service Environnement (DBCE) Coût chargé 100% de l'ingénieur ENS + 1 ingénieure véloroutes + 1 ingénieur gestion écologique ENS + 1 technicien Véloroutes + 1 technicienne ENS + 50% du responsable de service Environnement				271 470,05 €		
			Entretien des espaces naturels des bords de routes dans les zones sensibles (fauchage raisonné et dépendances vertes) Maintenance machines agricoles (29P03) : 9 026 € LLD matériel de fauchage (15M01) : 966 091 € Carburants (10F02) : 1 002 909 € Personnel : 324 202 €				383 705,00 €		
				80 122 413 F	60 075 882 €		64 085 381,38 €		
B- OPERATIONS NON SOLDEES									
		2015	D0304102 - mise en œuvre Loiret Capital Nature Mise en œuvre Loiret Capital Nature (SODENS)		215 768,00 €		202 003,65 €	2015-00116	53 224,97
		2017	D0303103 - Canal d'Orléans Programmation de restauration du canal d'Orléans (prévention contre les risques naturels) Etang d'Orléans - Rénovation des ouvrages (défaillance du barrage/digue)		7 155 200,00 € 1 162 000,00 €		6 415 284,61 € 1 160 752,57 €	2017-00030 2017-03616	1 197 049,70 197 834,68
		2018	D0303103 - Canal d'Orléans Véloroute canal d'Orléans (besoin en mobilités)		15 700 000,00 €		10 060 068,26 €	2018-01805	5 444 824,17
		2019	D0101101 - Milieux Aquatiques EPAGE BASSIN DU LOING : Étude de restauration morphologique du cours d'eau sur le Maurepas		7 000,00 €		5 600,00 €	2019-03288	
			D0304301 : aménagement/gestion des parcs naturels départementaux Dotations annuels pour gestion des parcs départementaux (2019-2027)		970 000,00 €		839 816,65 €	2019-00704	166 069,58
		2020	D0101101 - Milieux Aquatiques Étude de maîtrise d'oeuvre pour la restauration de zones d'expansion de crue sur la Bezonde - Phase 1 Opérations d'entretien courant : Travaux d'entretien de la ripisylve Phase étude : Travaux de renaturation du Ponteau		9 750,00 € 672,28 € 14 552,00 €		5 850,00 € 0,00 € 11 641,60 €	2020-00353 2020-01528 2020-02380	5 850,00 € 11 641,60 €
			D0303103 - Canal d'Orléans Système d'alerte inondations (2020-2027)		85 857,08 €		85 857,08 €	D27527	8 098,00
			D0304103 - Aides acteurs locaux ENS - Fonctionnement Labellisation ENS Vannes/Cosson (2020-2024)		90 000,00 €		80 000,00 €	2020-01055	10 000,00
			D0304103 - Aides acteurs locaux ENS - Investissement Labellisation ENS Vannes/Cosson (2020-2024)		80 000,00 €		70 000,00 €	2020-01054	10 000,00
		2021	D0101101 - Milieux Aquatiques Travaux d'entretien de la ripisylve - Année 2021 Mise en oeuvre des opérations de communication - Année 2021 Étude visant à restaurer la continuité écologique - Année 2021 Travaux de mise en défens des berges : pose d'abreuvoirs et de clôture - Année 2021		672,28 € 608,87 € 21 277,60 € 9 725,70 €		0,00 € 0,00 € 12 766,56 € 0,00 €	2021-00797 2021-01013 2021-02643 2021-02680	 12 766,56
			D0302102 - aménagements itinéraires cyclables - Investissement GER Véloroutes (besoins en mobilités)		1 600 000,00 €		356 107,14	2021-00099	236 603,77
			D0304103 - Aides acteurs locaux ENS - Fonctionnement ENS Chalette (2021-2025)		90 000,00 €		70 000,00 €	2021-00812	20 000,00
			D0304103 - Aides acteurs locaux ENS - Investissement ENS Chalette (2021-2025)		80 000,00 €		60 000,00 €	2021-00813	20 000,00
			D0304301 : aménagement/gestion des parcs naturels départementaux Parc Sully - Réfection des grandes douves Parc Sully - gestion du boisement		1 800 000,00 € 225 000,00 €		1 576 055,27 € 197 776,48 €	2021-00102 2021-00105	836 806,13 144 582,76

ENCAISSEMENTS		AFFECTATIONS								
ANNEE	MONTANT en EUROS	ANNEE D'AFFECTION	OPERATION	CREDITS AFFECTES	CREDITS AFFECTES en EUROS	CREDITS CONSOMMES	CREDITS CONSOMMES EN EUROS	N° Opération	Conso 2023	
		2022	Parc Sully - Etudes hydrauliques douves		200 000,00 €		144 519,32 €	2021-00106	143 655,32	
			D0101101 - Milieux Aquatiques							
			Etude de l'étang de Chateaubriand Etude de l'étang		5 729,40 €		4 583,52 €	2021-03167		
			Travaux d'entretien de la ripisylve		760,00 €			2022-00753		
			Suivi et communication		1 608,00 €			2022-01613		
			Travaux d'entretien de cours d'eau		11 716,00 €		9 373,00 €	2022-02054		
			Etude RCE Domaine de la Porte - aide com		745,00 €			2022-00805		
			Actions de communications		3 845,65 €			2022-02617		
			Etude bilan prospective CTMA Ardoux		10 232,40 €			2022-02811		
			TRAVAUX RESTAURATION HYDROMORPHOLOGIQUE		12 113,23 €			2021-02678		
			Travaux de restauration du Cens		60 199,08 €		36 119,45 €	2021-03338	36 119,45 €	
			Etude bilan du CTMA Bionne Cens		12 045,00 €		7 227,00 €	2021-03339	7 227,00 €	
			D0302102 - Aménagement et entretien des itinéraires							
			Entretien Véloroutes (besoins en mobilités)		1 900 000,00 €		580 130,35	2022-00066	268 832,41	
			Scandibérique Liason Yonne		700 000,00 €		162 564,95	2022-00150	162 564,95	
			D0304103 - Aides aux acteurs locaux ENS Fonctionnement							
			ENS Flotin (2022-2026)		90 000,00 €		50 000,00 €	22-SV-0299	20 000,00	
			D0304103 - Aides aux acteurs locaux ENS Investissement							
			ENS Flotin (2022-2026)		80 000,00 €		40 000,00 €	22-SV-0272	20 000,00	
			D0304301 : aménagement/gestion des parcs naturels départementaux							
			Ramassage des déchets Parcs ENS		145 000,00 €		40 863,84 €	2022-00067	30 871,32	
			Entretien courants Parcs ENS (2022-2027)		950 000,00 €		152 742,83	2022-00068	80 286,57	
			Aménagements nouveaux ENS (2022-2027)		600 000,00 €		389 152,71	2022-00091	254 778,70	
			GER Parcs ENS (2022-2027)		890 000,00 €		322 117,77	2022-00092	222 103,53	
			Acquisitions foncières Parcs ENS		150 000,00 €		110 655,71 €	2022-00163	110 655,71	
		2023	D0101101 - Milieux Aquatiques							
			TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR LE BASSIN DU FUSIN - ANNEE		8 997,00 €			23A-00707		
			TRAVAUX D'ENTRETIEN - ANNÉE 2023		11 296,00 €		9 037,00 €	23A-00708	9 037,00 €	
			TRAVAUX DE RESTAURATION HYDROMORPHOLOGIQUE - PONT		449,00 €			23A-00709		
			MISE EN OEUVRE DES OPERATIONS DE COMMUNICATION - A		708,00 €			24A-00012		
			PROGRAMME DE TRAVAUX DE RESTAURATION - ANNEE 2022		31 123,00 €		18 674,00 €	23A-00100	18 674,00 €	
			TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA RIPISYLVE - ANNEE 20		3 909,00 €			23A-00101		
			TRAVAUX DE RESTAURATION DES COURS D'EAU ET D'AMENA		25 425,00 €		15 255,00 €	23A-00710	15 255,00 €	
			CCdVS - TRAVAUX DE RESTAURATION MILOURDIN		57 046,00 €			23A-00711		
			TRAVAUX D'ENTRETIEN - ANNEE 2023 ET ELABORATION DI		3 515,96 €			24A-00013		
			D0304103 - Aides acteurs locaux ENS - Investissement							
			CBNBP (2023-2025)		90 000,00 €		30 000,00 €	23-SV-0835	30 000,00	
			D0304301 : aménagement/gestion des parcs naturels départementaux							
			Inventaire faune/flore du canal et ses annexes		220 000,00 €		0,00 €	23-OP-0058		
			total							
				13 547 457 F	35 594 546,53 €	0,00 €	23 332 596,32 €		10 190 457,90 €	

Disponible = Encaissements - réalisations opérations soldées -crédits ouverts opérations non soldées =

6 003 849,03 €

ANNEXE 6 : SUIVI DES FORMATIONS ELUS 2023

Suite à la publication de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité (article 73), l'article L.3123-10 du code général des collectivités territoriales a été complété ainsi qu'il suit : « un tableau récapitulatif des actions de formation des élus financées par le département est annexé au compte administratif. Il donne lieu à un débat annuel sur la formation des membres du conseil départemental. »

A eu lieu au titre de l'année 2023, 7 thématiques de formations, pour un total de 47 participants et un budget de 20 541 €.

Le tableau récapitulatif des différentes formations auxquelles ont assisté les membres du Conseil départemental figure ci-après.

Nom + Prénom	Organisme	Intitulé de la formation	Dates	Coût total
TELLIER Christine RAIMBOURG Hugue	Academie des ledears et des Publics et Académie des compétences	Maîtriser le budget d'une collectivité territoriale	20.01.23	1 120,00
LEVY Ariel	Proxima Partenaire	Bien utiliser mes potentiels	16.01.23 au 31.01.23	2 880,00
GALLOIS Mathieu	CIDEFE	Donner du sens à son mandat	31.03.23	1 000,00
Groupe de la Majorité (30 élus)	Proxima Partenaire	Impulser la transition écologique	07.04.23	6 500,00
CHAPUIS Baptiste CHAPUIS Grégoire CHAILLOU Christophe COURROY Marie-Agnès HARRIBEY Karine LORME Hélène RENARD Steve	Institut de formation Condorcet	Les politiques jeunes à l'échelle du Département	24.05.23	2 825,00
RAIMBOURG Hugue TELLIER Christine	Academie des ledears et des Publics et Académie des compétences	Finances locales	14.06.23	960,00
CHAPUIS Grégoire CHAPUIS Baptiste SLIMANI Vanessa CHAILLOU Christophe	Formation Condorcet	Formation des Elus Socialistes et Républicains à Blois	23.08.23 au 25.08.23	1 314,00 1 314,00 1 314,00 1 314,00

ANNEXE 7 : PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DES INFORMATIONS FINANCIERES ESSENTIELLES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU DEPARTEMENT DU LOIRET

Article 107 de la loi NOTRe du 7 août 2015

Contexte

L'année 2023 a été marquée par une dégradation de la situation financière des collectivités qui s'inscrit dans la continuité des difficultés connues avec la crise COVID, puis avec la crise inflationniste découlant notamment des difficultés rencontrées sur le plan international dans le cadre du conflit ukrainien.

L'autofinancement de la collectivité enregistre cette année une baisse sensible (-46,9 M€), liée aux différentes mesures décidées par l'Etat (ex : augmentation de la valeur du point d'indice et des minimas sociaux), la reprise des dépenses d'action sociale (ex : RSA/APA/PCH), la poursuite de la hausse des prix, la croissance de la masse salariale, combinées à la chute accélérée des droits de mutation à titre onéreux et à un net ralentissement du dynamisme de la TVA.

Les deux ratios financiers cibles du Département demeurent respectés, mais connaissent une forte dégradation :

- Un taux d'épargne brute supérieur à 10% : 11,1% (vs 17,9% en 2022) ;
- Une capacité de désendettement inférieure à 10 ans : 5,6 ans (vs 3,7 ans en 2022).

En parallèle, les dépenses d'investissement sont maintenues à haut niveau (152,9 M€), traduisant l'ambition du Conseil départemental de conserver un rôle majeur dans le développement des territoires et le soutien aux habitants.

La diminution importante de l'autofinancement enregistrée en 2023, couplée à l'absence de levier fiscal, réduit d'autant plus nos marges de manœuvre et renforce l'incertitude liée à l'évolution des équilibres budgétaires pour 2024. Alors que l'Etat a revu ses prévisions de croissance pour l'année (passant 1,4% à 1%) et annonce un plan d'économie substantiel pour les années futures, il sera plus que jamais nécessaire de faire preuve d'effort de gestion afin de préserver l'institution départementale.

I. En dépenses, l'année 2023 se caractérisent par une nouvelle hausse des dépenses de fonctionnement et un programme d'investissement maintenu à un niveau élevé.

A. Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 588,4 M€ en 2023, soit +38,2 M€ par rapport à 2022.

Dépenses réelles de fonctionnement	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Ecart CA à CA	% évo. CA à CA	Répartition
Aides	349 137 488,35	370 641 634,79	396 817 996,18	26 176 361,39	7,1%	67,4%
dont AIS	173 269 859,61	180 979 660,63	192 146 266,78	11 166 606,15	6,2%	32,7%
dont frais d'hébergement	108 257 133,03	119 117 222,21	122 989 747,62	3 872 525,41	3,3%	20,9%
dont contributions obligatoires	28 467 763,64	30 472 530,84	33 878 517,22	3 405 986,38	11,2%	5,8%
dont subventions	15 828 630,26	14 605 679,70	14 928 336,16	322 656,46	2,2%	2,5%
dont autres aides et charges de gestion courante	23 314 101,81	25 466 541,41	32 875 128,40	7 408 586,99	29,1%	5,6%
Masse salariale	97 896 403,85	105 763 554,63	113 629 700,61	7 866 145,98	7,4%	19,3%
Achats	46 152 068,05	50 223 772,66	53 281 384,13	3 057 611,47	6,1%	9,1%
Frais financiers	10 711 223,87	10 540 885,51	11 547 516,38	1 006 630,87	9,5%	2,0%
Autres	25 544 221,52	13 017 795,63	13 103 193,54	85 397,91	0,7%	2,2%
Total général	529 441 405,64	550 187 643,22	588 379 790,84	38 192 147,62	6,9%	100%

Les principales évolutions enregistrées sur la section de fonctionnement sont les suivantes :

- Les **Allocations Individuelles de Solidarité** augmentent au global de +11,2 M€ (+6,2%) entre 2022 et 2023, dont :
 - APA : +5,8 M€ (+9%) ;
 - PCH : +3,2 M€ (+20,3%) ;
 - RSA : +2,2 M€ (+2,1%).
- Une augmentation globale des **frais d'hébergement** de +3,9 M€ (+3,3%), dont :
 - PA/PH : +2,5 M€ (+3,1%) ;
 - Enfance : +1,2 M€ (+3%) ;
 - Insertion : +0,2 M€ (+33%).
- Les **contributions obligatoires** évoluent de +3,4 M€ (+11,2%), principalement sous l'effet de la contribution obligatoire versée au SDIS (+3 M€), tel que prévu dans la convention pluriannuelle de partenariat SDIS-CD45 pour la période 2022-2028.
- Les **autres charges de gestion courante** : +7,4 M€ (+29,1%), dont +4,7 M€ pour l'équilibre du budget de la maison de l'enfance, liés notamment aux frais supplémentaires engendrés par la poursuite du déploiement de nouveaux sites d'accueil, par les revalorisations salariales intervenues et par les nombreux recrutements effectués en lien avec la forte hausse du nombre d'enfants accueillis.
- Les **subventions versées** augmentent de +0,3 M€ (+2,2%), en lien notamment avec les subventions versées aux structures d'insertion par l'activité économique dans le cadre du FSE et les subventions allouées dans le cadre de la conférence des financeurs.
- La **masse salariale** : +7,9 M€ (+7,4%), en lien avec l'évolution des effectifs, les différentes mesures (internes et externes) et le Glissement Vieillesse Technicité.
- Les **achats** enregistrent une hausse de +3,1 M€ (+6,1%), sous l'effet notamment de l'inflation. Parmi, les augmentations les plus significatives, on peut citer les prestations de services (+1,8 M€, dont +0,7 M€ pour la restauration scolaire), les services extérieurs (+0,7 M€), le transport de personnes (+0,7 M€) et les études (+0,5 M€) ;
- Une hausse des **frais financiers** de +1 M€ (+9,5%), dans le contexte de forte hausse des taux d'intérêt connu en 2023.

B. Les dépenses d'équipement s'élèvent à 152,9 M€ de réalisations, soit une diminution de -4,9% par rapport à 2022.

A titre principal, ces crédits ont permis le financement de projets en lien avec l'entretien et l'aménagement des infrastructures routières (56,3 M€), la mobilisation en faveur des territoires (19,5 M€), l'équipement/travaux des collèges (14,9 M€) et les politiques environnementales (13,4 M€).

- Les opérations en maîtrise d'ouvrage départementale ont atteint 109,8 M€, soit une baisse de -14,5 M€ par rapport à 2022 (-11,7%). Les principales opérations concernent la déviation de Jargeau (26,4 M€), le programme pluriannuel d'amélioration des chaussées (15,5 M€), le Canal d'Orléans (10,8 M€) et l'entretien des collèges (9 M€) ;
- les aides à l'équipement : le Département a versé 29,5 M€ de subventions, dont 19,5 M€ au titre des quatre volets de la mobilisation en faveur des territoires et 3,7 M€ pour l'échangeur de Saran-Gidy ;
- Les immobilisations financières s'élèvent à 13,6 M€, dont 10 M€ pour l'acquisition de titres participatifs auprès de Logem-Loiret, 2 M€ versés aux délégataires dans le cadre des trois délégations de service public (Médialys, Lysséo et Loiret Fibre) et 1,5 M€ pour les PPP collèges et BEA gendarmeries.

II. Des recettes qui diminuent sous l'effet principal de la chute des recettes de DMTO

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT*	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Ecart CA à CA	% évo. CA à CA	Répartition
Produits des services	5 633 872,98	5 345 888,07	6 229 138,88	883 250,81	16,5%	0,9%
Impôts directs	87 846 321,53	87 581 129,53	41 064 962,53	-46 516 167,00	-53,1%	6,2%
Impôts indirects	417 875 566,27	432 445 831,04	461 532 377,92	29 086 546,88	6,7%	69,2%
Dotations et participations	87 940 923,93	89 786 623,41	91 800 206,32	2 013 582,91	2,2%	13,8%
Autres produits d'activités	14 294 959,99	14 581 560,33	11 784 940,53	-2 796 619,80	-19,2%	1,8%
Atténuations de charges	458 009,98	424 278,45	586 523,04	162 244,59	38,2%	0,1%
RM/RSA	4 153 170,90	4 625 014,37	5 473 058,04	848 043,67	18,3%	0,8%
APA	30 692 117,29	34 632 681,67	39 515 618,07	4 882 936,40	14,1%	5,9%
Produits financiers	551 879,05	287 179,01	490 710,44	203 531,43	70,9%	0,1%
Produits exceptionnels	5 782 889,26	23 685 971,22	3 764 865,22	-19 921 106,00	-84,1%	0,6%
Reprises sur provisions	62 943,00	1 299 500,00	4 479 432,00	3 179 932,00	244,7%	0,7%
TOTAL	655 292 654,18	694 695 657,10	666 721 832,99	-27 973 824,11	-4,0%	100%

*hors résultat de fonctionnement reporté (002)

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 666,7 M€ en 2023, soit -28 M€ par rapport à 2022.

Les principaux postes en évolution sont les suivants :

- La baisse de -28,6 M€ des recettes de DMTO en lien avec la dégradation du marché de l'immobilier ;
- Une hausse globale de +6,9 M€ des recettes de TVA (fraction TFPB, CVAE et complémentaire) sous l'effet de l'inflation ;
- La hausse de +6,7 M€ des dotations CNSA, dont :
 - +4,9 M€ pour l'APA, notamment pour compenser les revalorisations tarifaires dans les SAAD ;
 - +1,3 M€ pour la PCH, en lien notamment avec les concours perçus dans le cadre du déploiement de la PCH parentalité.
- Les reprises provisions enregistrent une hausse de +3,2 M€ (+244,7%) liée à la reprise, pour partie, de la provision pour la sécurisation du canal d'Orléans à hauteur des travaux effectués en 2022 (4,2 M€) ;
- Les recettes exceptionnelles sont en baisse de -19,9 M€ (-84,1%), du fait principalement de l'évolution des débits et pénalités reçus (-18,3 M€), dont -18,3 M€ concernent les pénalités appliquées à SFR en 2022 dans le cadre du déploiement du THD (DSP 3).

Le Loiret est bénéficiaire net à hauteur de 4,3 M€ en 2023 contre 0,5 M€ en 2022. Le Département est soumis chaque année à des fluctuations importantes dont les anticipations restent difficiles à appréhender du fait de la complexité des dispositifs.

Les recettes d'investissement (hors dette) : 39,2 M€, soit une baisse globale de -2,6 M€ en 2023 (-6,1%). Le FCTVA représente un montant de 20,7 M€ (+1,1 M€), les subventions d'investissement atteignent 17,3 M€ (-1,7 M€) et les autres immobilisations financières 0,9 M€ (-2,1 M€).

L'encours de dette au 31/12/23 s'élève à 410 M€, soit une baisse de -8,1 % par rapport au 31/12/22, du fait notamment du non recours à l'emprunt en 2023.

III. Une dette sécurisée et maîtrisée

Souhaitant poursuivre sa contribution au développement du territoire et remplir les missions qui sont siennes, le Département doit développer ses projets tout en optimisant la progression de sa dette en volume et en coût.

Ainsi, la stratégie de financement vise à intégrer au mieux la dette future, strictement nécessaire, dans un commun effort de gestion des dépenses et d'une capacité de désendettement contenue sous le seuil de 10 années.

Dans ce contexte le Département continuera de tendre vers un financement équilibré des investissements, en limitant la part de l'emprunt dans le financement des opérations et conditionnera ses choix d'investissements à l'obtention de financements aux conditions optimales, notamment en matière de taux.

Dans cette optique, depuis fin 2018, le Département du Loiret a notamment recours au marché obligataire afin d'optimiser au maximum le coût des emprunts.

Cette gestion maîtrisée et sécurisée de l'endettement doit s'accompagner, concernant les lignes de trésorerie, de mesures visant à limiter les zones de tension et optimiser leur coût en cas d'utilisation et de non-utilisation.